Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept. — FRANCE ..... un an 4 F — ETRANGER .... un an 5,50 F — LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e — Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin - Juillet — Août - Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 185 — ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — AOUT - SEPTEMBRE 1965

RELATIVITÉ DU DIAPASON

LE diapason est un inépuisable sujet de discussion entre les musiciens de tous les pays et il est peu probable que ceux-ci puissent arriver un jour à se mettre d'accord, une fois pour toutes. On traite d'ailleurs cette question un peu trop à tort et à travers et, il faut le dire, sans bien chercher à connaître ce qu'est au fond ce fameux étalon, d'accord... ou plus exactement cette pomme de discorde !

J'ai moi-même mis mon grain de sel dans cette discussion, comme tout le monde, et j'ai déjà écrit ici-même plusieurs articles à ce sujet. J'ai déploré avec beaucoup d'autres musiciens — notamment avec l'éminent maître Marcel Dupré — cette véritable psychose de hausse qui, dans nos orchestres, ne cesse d'élever le niveau de notre LA d'accord. Personnellement, je me suis toujours fort bien accommodé de l'ancien diapason officiel qui, depuis le sage décret du 16 février 1859 jusqu'à la fin de la guerre 1914-1918, avait imposé chez nous le LA3 de 435 vibrations doubles à la seconde. Ce diapason, quoi qu'en puissent dire certains de nos modernes princes de l'archet, n'était pas si ridiculement bas, il était au contraire dans la moyenne logique, in medio stat virtus, et, au cours d'une soixantaine d'années, il a tout de même permis à d'illustres virtuoses de faire admirer leur immense talent sans avoir à tendre exagérément leurs cordes. Il suffit d'ailleurs de citer les noms d'un Ysaye, d'un Capet, d'un Thibaud, d'un Casals, d'un Kreisler, d'un Enesco — pour nous limiter à ces quelques grands noms — pour démontrer qu'en ce temps-là les instruments à cordes n'ont nullement été handicapés en se soumettant au diapason 435. Ce nombre de vibrations avait d'autre part le très grand avantage de convenir aussi bien aux instruments à vent et aux voix qu'aux instruments à cordes. Nous avions là un diapason vraiment « normal » permettant de faire d'excellente musique. C'était sans doute trop beau pour pouvoir durer plus longtemps et nous n'avons plus malheureusement qu'à en prendre notre parti. Aujourd'hui, il faut bien le constater, il n'y a plus de diapason officiel. Il est d'usage, par exemple, de fabriquer couramment en France, et pour la France, des instruments à vent au diapason 442 que l'on joue d'ailleurs, au départ d'une exécution — et en pinçant puisque c'est la mode — à un minimum de 445. Dans notre vie moderne, nous aimons particulièrement battre des records, en toutes sortes de choses, dans la vitesse comme dans l'altitude. L'inflation sévit partout et nos augures nous font sourire quand ils viennent nous parler de stabilisation. On ne revient jamais en arrière, malheureusement pour bien des choses, et il en est du diapason comme de la vie chère. Nous ne reviendrons pas plus au diapason 435 que nous ne retrouverons les prix de la belle époque. On peut seulement le regretter.

En ce qui concerne l'ascension du diapason, on peut dire qu'elle s'est sérieusement amorcée un peu avant la fin de la grande guerre quand les Américains nous ont amené leurs orchestres de jazz. La mode s'est imposée de jouer « haut » et l'on ne s'en est pas privé. Les violonistes n'ont pas été les derniers à serrer un peu plus leurs chevilles pour jouer plus « brillant ». Bon gré, mal gré, les bois et les cuivres ont dû suivre le mouvement et, pour ce faire, les fabricants d'instruments ont dû ajuster les perces et les longueurs des tubes sonores en les raccourcissant. Inclinons-nous donc devant le fait accompli : de 435 on est monté en France à 440 et à 442, chiffre pseudo-officiel dans la facture instrumentale, mais nous allons voir que, pratiquement, on joue maintenant à un minimum de 445 à l'orchestre de notre Théâtre National de l'Opéra à Paris, ainsi que le prouve un très intéressant rapport du Dr E. Leipp, professeur d'acoustique au Conservatoire National Supérieur de Musique, chef du Laboratoire d'Acoustique à la Faculté des Sciences de Paris.

Mon propos d'aujourd'hui n'est pas de revenir sur les différents diapasons en usage dans le monde. Je veux seulement attirer l'attention de nombreux musiciens sur un point qui ne leur est peut-être pas encore assez familier : la « relativité du diapason ». Le lumineux rapport du Dr Leipp nous fait précisément la démonstration de cette relativité. La science électronique permet maintenant aux acousticiens d'analyser et de mesurer

(Suite page 5)

CONGRÈS C.M.F. - CONCOURS - LUCHON 1965

Les Congressistes devant l'Hôtel de Ville

A Luchon le 52e Congrès de la « Confédération Musicale de France » a été couronné par un magnifique concours de musique populaire.

A l'appel de leur bureau national les quarante-quatre fédérations départementales avaient délégués leurs présidents ou responsables au congrès annuel de la C.M.F., jumelé avec une grande manifestation artistique de qualité.

Luchon avait accepté cette année d'accueillir les congressistes qui, dès samedi, se trouvaient réunis dans la grande salle de la mairie.

Le congrès

Dans le cadre d'un ordre du jour étoffé, des débats animés dirigés avec autorité par M. Ehrmann, ont donné lieu à de multiples interventions dominées par le souci unanime de promouvoir la musique populaire, de la situer au rang qui fut jadis le sien et que l'inlassable activité de la Confédération et de son comité directeur s'attachent à lui restituer.

Des nombreuses questions abordées, nous retiendrons plus particulièrement le colloque sur l'enseignement musical, l'étude de l'organisation fédérale par académie et l'exposé sur les décisions prises par le ministère de l'éducation nationale.

Une idée générale se dégage de ces débats : le souci majeur de revaloriser l'éducation musicale de la jeunesse et l'étude des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

(Suite page 3)

TEXTES OFFICIELS C. M. F.

ASSEMBLEE NATIONALE

Questions écrites

posées par M. André Bord

14418. — 11 mai 1965. — M. Bord attire l'attention de M. le Ministre de l'Education Nationale sur l'enseignement de la musique dans les écoles primaires et secondaires. Alors que quantité de professeurs obtiennent des résultats étonnants grâce à leurs méthodes originales et ingénieuses, que nos grandes écoles forment des professionnels excellents et que, depuis César Frank, l'école française brille au premier rang pour la composition musicale, l'éducation des masses est négligée, beaucoup plus que dans les autres pays européens. Dans l'enseignement primaire, une heure par semaine est théoriquement réservée à la musique. Cette heure est confiée à l'instituteur, mais en fait fort peu d'entre eux s'en acquittent, la plupart étant incompétents. Les raisons sont l'insuffisance de formation musicale dans les écoles normales, la suppression en 1965 de l'épreuve musicale au concours d'entrée, l'absence d'épreuve à l'examen de sortie, des horaires insuffisants et des programmes inexistants. Par ailleurs, la plupart des instituteurs ne sont pas normaliens et peuvent par conséquent n'avoir jamais fait de musique. Dans les écoles du second degré, les professeurs certifiés par un concours difficile n'enseignent qu'une faible partie des élèves recrutés (à peine 25 p. 100) dans les lycées des grandes villes. Cependant, de nombreux postes restent encore à créer. Dans les collèges d'enseignement général, le maître chargé de la musique n'a aucun qualification valable et dans les collèges d'enseignement secondaire, aucun poste de professeur certifié n'a jusqu'à présent été créé. En ce qui concerne les programmes, la technique musicale est peu adaptée à l'âge mental et aux aspirations de l'enfant. Quant à l'histoire de la musique, le découpage chronologique n'étant pas coordonné avec celui de l'histoire générale ne peut que créer des confusions. Le programme trop ambitieux pour le temps réduit qui lui

(Suite page 3)

Congrès C.I.S.P.M. - Concours International - Lorient

Un nouveau succès pour la Société « Pour le Rayonnement de la Musique Populaire de Lorient ».

Le concours de la Confédération Internationale des sociétés populaires de musique organisé les 5, 6, 7, 8 juin à Lorient, a obtenu un très bon succès tant à la fois dans le domaine de la qualité que sur le plan populaire.

Lorient a vécu pendant deux jours à l'heure de la musique, et ses rues ont pris un joyeux air de fête sous les flots d'harmonies dispensés par les six sociétés venues participer à ce concours.

Une fois de plus, la Société pour le rayonnement populaire de la musique que préside M. Paul Macé avait remarquablement fait les choses. L'organisation fut en tous points parfaite, et nos hôtes ne manquèrent pas de le remarquer. Le beau temps a heureusement récompensé le Comité de ses efforts. Pourtant, samedi matin encore, M. Macé et ses amis avaient tout lieu d'être inquiets. La pluie avait fait sa réapparition, et à l'heure de la réception à l'Hôtel de Ville, le ciel demeurait gris et menaçant.

Mais l'espoir revint pendant la cérémonie d'envoi des couleurs, car tandis que retentissaient les hymnes nationaux et que s'exprimait d'une manière émouvante le langage universel de la musique, le soleil brillait enfin, comme pour donner tout son éclat à ce symbole de la fraternité des peuples.

Et dimanche après-midi, le festival de clôture au parc des sports bénéficia d'une lumière généreuse, tout juste tamisée en quelques rares instants par le passage de nuages fugitifs.

Ne tardons pas à féliciter les organisateurs. Et au nom de M. Macé, cheville ouvrière de ces journées, il faut joindre ceux de MM. Nogent, Le Voadec père et fils, Tanguy, Le Floch, Pustoch, Gaté, Galinier, Ventre, Le Moal, Francerie, Le Moigat, Robic, Le Gallic qui constituent plus qu'un Comité, une « équipe ».

Accordons une mention spéciale à M. Le Gallic qui, tout au long du concours, fut un speaker apprécié. A sa distinction et à son sens de la mesure, il ajouta des dons de polyglotte qu'on ne lui connaissait pas.

La journée de samedi

Samedi, après la première partie du concours, au Royal, réservée aux œuvres au choix, la municipalité avait reçu à midi les organisateurs et leurs hôtes dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Au milieu des personnalités, on remarquait les trois membres de « La Fraternelle de Caen », dont les costumes normands jetaient dans l'assemblée une note pittoresque et colorée.

(Suite page 4)

Pour le local de la C M F

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES

23.239,02 F

« L'Estudiantina », Ecole Mozart, Vichy (Allier), 20 F ; M. Billaudot, éditeur de musique, don personnel, 118,80 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :

23.377,82 F

CHRONIQUE des DISQUES

L'OPERA

+ LA FLUTE ENCHANTÉE

« Die Zauber flöte » est le dernier opéra de Mozart. On sait combien difficilement il triompha, alors que le compositeur agonisait.

Argument : « Le prince Tamino gagne l'amour de Pamina, la fille de la Reine de la Nuit, en triomphant d'épreuves redoutables, ce grâce à la bienveillance du Grand Prêtre Sarastro ». Complexe, le livret fourmille de symboles (maçonniques ou simplement humains) de significations philosophiques diverses. N'y aurait-il pas aussi ce sens : la toute-puissance de la musique (flûte et carillon permettent à Tamino et à Papageno de vaincre) ?

Mais l'œuvre célèbre avant tout la noblesse et le pouvoir de l'Amour. Nul n'aurait traité un tel sujet « en profondeur » comme Mozart, et le divertissement n'est superficiel (à cause du personnage de Papageno, dont les pensées, les actes et les chants apportent une note populaire, bon-enfant, que Mozart veut d'ailleurs fraîche et exempte de trivialité) qu'en apparence seulement. On ne peut s'empêcher de penser à Parsifal, c'est le même élan vers un idéal supérieur de grâce et de pureté.

Le style musical n'est pas tellement intéressant, malgré son adéquation constante au sujet, sa liberté et sa fantaisie. Jamais sans doute la musique de Mozart n'avait autant paru couler de

(Suite page 2)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la page 1)

source ; elle charme sans cesse. Les récitatifs sont ici supprimés. Relevons à l'orchestre l'usage original et opportun des clarinettes et trombones.

Deux actes partagés en nombreux tableaux. Dans l'ouverture, l'introduction grave et solennelle précède un allegro aussi nerveux que vigoureux. Les airs les plus célèbres sont assez souvent cités et extraits pour que nous ne les indiquions pas. Mais nous ne résistons pas à l'envie de mentionner dans le long finale du premier acte, le merveilleux pasage où l'on entend la flûte enchantée, où le pipeau (picc°) lui fait écho, où le carillon magique intervient à son tour. La marche des prêtres qui entame le second acte est noble et quelque peu mystérieuse. Pour évoquer les commérages, le quintette adopte le style de l'opéra-bouffe. Finale long et composite : sublime début de la face 6 (comment Mozart traite un vieux choral) ; remarquable aussi l'amoureux duo avant, pendant et après l'affrontement des périls ; comique, le duo Papageno-Papagena ; glorieux le chœur final.

Conducteur : Klemperer. La gravité et la solennité que l'orchestre (The Philharmonia Orchestra) accorde à l'ouverture, préparent l'atmosphère de l'œuvre. Ensuite l'orchestre se maintiendra toujours présent, toujours discret.

Gedda dont la voix, d'un éclatant métal, dispose de toute la vaillance réclamée par le rôle de Tamino, a aussi pour lui la souplesse du phrasé ; l'ardeur amoureuse transparaît dans le chant. On accordera pureté et lyrisme à la participation de Gund. Janowitz en Pamina ; des émisions et ports de voix subtils, pourtant quelques aigus gênés dans le finale ; elle émeut dans son grand air.

La Reine de la Nuit doit faire face à une partition très difficile ; les vocalises de Lucienne Popp sortent, dans ses deux airs, aisées, justes et précises (en particulier le fameux contre-fa) ; le tempérament dramatique de cette jeune artiste se trouve puissamment révélé (fureur dans son second air). En Sarastro, Frick affirme autant de bonté que d'autorité ; quelques émissions exemptes de beauté dans l'extrême grave, ce qui est bien excusable.

Berry, comédien amusant, campe un Papageno naïf, spirituel, tendre à l'occasion. Les Dames (servantes de la Reine) sont représentées ici par un trio d'une haute qualité, car il réunit des artistes réputées, habituellement titulaires de rôles plus importants : Elisabeth Schwarzkopf, Chr. Ludwig et M. Höffgen. D'ailleurs, il n'est pas de petits rôles mal tenus (par exemple l'intervention des deux hommes d'armes est excellente).

En conclusion, voici sans conteste une version qui, affichant une distribution exceptionnelle, englobe un ensemble de qualités rares. L'enregistrement ne l'est pas moins.

En effet, il transmet des sonorités harmonieuses et rondes, des timbres fidèles ; l'intensité est notoire, avec dynamique ample ; la stéréophonie apporte espace et relief. Les voix, peu intégrées à l'ensemble, se détachent « en avant ». Quelques anticipations magnétiques. Usinage et présentation sont impeccables. On notera l'avantage de la séparation en plages, permettant de repérer tel passage au choix. Trois disques en coffret avec brochure apportant synopsis et livret trilingue (avec coquilles assez nombreuses !) (1)

MUSIQUE RELIGIEUSE

+ BACH

Voici une nouvelle et très belle version du **Magnificat**, déjà étudié dans nos colonnes. Il nous suffira donc de rappeler la munificence de l'orchestre, d'évoquer l'efficacité du naïf symbolisme de Bach dans cette œuvre, à la fois fresque éclatante de couleur et de foi, acte de recueillement religieux sincère et fervent.

Le verso offrira l'attrait de l'inconnu, avec la première **messe brève**, en fa majeur BWV 233 (nous avons récemment présenté la messe n° 2). C'est une œuvre admirable en tout point, sans doute la plus intéressante des quatre. Elle réclame pour soutenir les voix, cordes, cors et orgue ; emprunte largement à certaines cantates (la n° 102 notamment).

Elle ne comporte ni Credo ni Sanctus. Le Kyrie, austère, pénétrant, est sobre mais sublime. Le Gloria comprend cinq parties (1. Chœur exaltant, magnifiquement mû et équilibré. Suivent trois épisodes monodiques très expressifs ; 2. Aria pour basse avec violon ; 3. Aria pour soprano avec hautbois ; 4. Aria pour alto avec violon ; 5. Chœur et orchestre s'unissent pour une conclusion massive et glorieuse).

Dans ces deux enregistrements, on appréciera la voix du soprano Ed. Selig, toute lumière, le beau cuivre de l'alto Cl. Hellmann, la franchise du ténor Jelden, la majesté de la basse Stämpfli ; ainsi que l'étonnante précision de la chorale Caillard, dont l'animation est transfigurée par la foi. Dans l'orchestre se retrouvent les meilleurs solistes français, en particulier Pierlot dont le hautbois chante merveilleusement (messe). Le pressage est parfait. Notice. Sur coutrumentaux est exemplaire.

Dans le Magnificat, le Chef Ristenpart concilie l'intériorité et l'enthousiasme. La traduction qu'il propose frémit donc de vie et d'allégresse, vibre d'amour et de conviction. Sa remarquable version de la missa brevis est sérieuse, recueillie et homogène, poétique.

La stéréophonie a permis une définition sûre et une localisation discrète. Le pressage est parfait. Nitice. Sur couverture : reproduction en couleurs d'un fragment d'un magnifique Ghirlandajo. (2).

MUSIQUE INSTRUMENTALE : LE PIANO

+ MENDELSSOHN

Voici le quatrième et dernier volume de l'enregistrement intégral de son œuvre pianistique. Il présente d'abord trois concerti :

Le **Concerto n° 1 piano-orchestre** est assez joué pour que nous ne l'analysions pas. En trois mouvements enchaînés, sans grande profondeur peut-être, il séduit pourtant par sa joliesse.

Comme toujours avec Rena Kyriakou, la fermeté de l'exécution fait bon ménage avec le raffinement de l'interprétation, et l'autorité va de pair avec la poésie. Dans le finale, la réussite est toute particulière. Avec le concours délicat de l'Orchestre westphalien, elle nous offre une version vivante, houleuse ; tellement sensible aussi.

Beaucoup moins connus sont les **deux Concerti pour 2 pianos et orchestre.** Celui en mi, composé à quinze ans, non encore très personnel, intéresse cependant. Assez mozartien, le duo instrumental est soutenu par un orchestre léger (1. Après une longue introduction orchestrale, les deux pianos entrent brillamment, étalant tout de suite une gracieuse virtuosité ; 2. Plein de phrases chantantes, rêveuses, constitue un heureux moment ; 3. Sur thème délicatement frivole et brillant).

Cette version due à Frugoni et Nrazek (à la vérité, il s'agit là, comme dans la pièce suivante, d'une réédition phonographique réalisée à l'occasion de l'intégrale) est élégante, bien phrasée, opportunément nuancée ; l'orchestre demeure vigilant.

Celui en la bémol est une partition juvénile aussi, alerte. (1. Courte entrée romantique d'orchestre ; le duo de piano propose un jeu charmant où se relaient brio et poésie ; développement prolixe. 2. Suavité et tendresse sont l'apanage du thème, ensuite varié. 3. De forme sonate-rondo, il a pour lui la verve, l'entrain).

Frugoni et Annarosa Taddei en apportent une fine et brillante traduction, l'orchestre participe énergiquement.

Nous retrouvons Rena Kyriakou dans tous les morceaux suivants. On connaît peu la **Sonate** op. 105, composée à douze ans ! Fermement architecturée et dessinée, assez formelle, elle est pourtant sensible et imaginative (1. Sur un thème torturé, d'une sinueuse plasticité. 2. Caractère mélodique, sans aucun étirement excessif. 3. Vivacité et légèreté capricieuses).

La voici servie au mieux, par une exécution franche et intelligente. De belles sonorités ; pas de complaisantes sollicitations, un style très direct.

L'**Andante et presto** semble une sonate amputée de son volet initial (1. Expressivité délicieuse. 2. Beaucoup de caractère ; insinuant, volontaire, obstiné). L'artiste recherche un ravissant cantabile pour la première partie, arrache la seconde avec perspicacité et un dynamisme exempt de pesanteur.

Nous avons groupé intentionnellement toutes les autres pages, car elles s'apparentent au genre « caprice ». Le **scherzo a capriccio**, d'une aérienne vivacité avec toutefois l'opposition d'une mélancolique « ballade », est joué avec maîtrise. Les **trois capriccios op. 33** (1. Douce mélodie bercée par un accompagnement en arpèges, à laquelle fait face un motif tumultueux. 2. Fantasque, souriant, frais, un rien coquet. 3. Plus grave et agité, effleuré même par quelques ombres tragiques) bénéficient d'une traduction énergique et pourtant dentelée, contrôlée et pourtant épanouie sans contrainte.

Le **Capriccio op. 5**, pièce de virtuosité, semble décrire des ébats de lutins. Le **Capriccio brillant op. 22** (avec orchestre) mérite son nom et le qualificatif accolé ; célèbre et empanaché, il prend parfois l'allure d'une marche de fête. Dans le **rondo capriccioso op. 14**, une introduction cantabile précède le rondo, qui part sur un thème offrant une parenté évidente avec le « Songe d'une nuit d'été », frémissant comme des battements d'ailes. L'introduction lente du **Capriccio op 118**, qui apparaît comme un aveu hésitant, débouche sur un caprice torrentiel. Bien entendu, dans l'exécution de tous ces morceaux, Rena Kyriakou nous donne une leçon de technique aussi aisée qu'élégante.

Nous arrivons donc au terme de cette gigantesque intégrale. Quel courage de l'avoir entreprise ! Quelle ténacité pour l'avoir menée à bien ! Qui d'autre aurait osé et réussi ? Il fallait « la main de fer dans le gant de velours ». Nous avons, décidément, la confirmation d'une très grande artiste.

La réalisation technique monaurale sonne bien ; des assises solides l'étayent. La gravure, très chargée — car chaque face atteint presque la demi-heure — se comporte bien cependant. Présentation : trois disques en coffret, avec brochure.. en anglais. (3)

+ BRAHMS

Un romantisme aussi noble que passionné pétrit et stimule le **Concerto n° 2 pour piano et orchestre.** Très symphonique, avec souvent des accents de ballade, l'œuvre totalise quatre mouvements. La pensée en est profonde, la substance riche, la structure puissante et équilibrée.

(1. Précédé du cor solo, le piano n'atend pas l'habituelle entrée d'orchestre pour attaquer le premier thème ; par contre la présentation du second échoit aux violons. Développement relevé, fougueux, chaleureux. 2. Scherzo dense où, à travers la virulence rythmique, la mélancolie demeure diffuse, avec parfois de merveilleux éclaircissements. 3. Une page de rêve, chantée par violoncelle et violon ; si belle que le piano n'ose la troubler qu'épisodiquement et timidement. Agitation temporairement perturbatrice. Retour à la sérénité. 4. Par contre le piano mène maintenant le jeu, à l'aide d'un thème jovial et dynamique, d'un autre sinueux et gracieux. Coda éclatante).

Fougue et poésie, virilité et délicatesse : toutes ces qualités, ici compatibles et amalgamées, s'équilibrent harmonieusement dans la prestation de Magaloff. A l'actif de l'Orchestre de La Haye : vigueur et discipline, ardeur et expression. C'est pourquoi cette version que conduit Van Otterloo est convaincue, intense, accomplie.

La réalisation stéréophonique propose des sonorités puissantes et fidèles ; ni le relief ni la présence ne lui font défaut. Sur la gravure, somptueuse et sensible, les tutti les plus forts s'épanouissent très aisés et clairs. (4)

+ GRANADOS

Et voici de l'inédit : l'enregistrement intégral des **douze Danses espagnoles.** Leur diversité est considérable : de la grâce et du dynamisme, de la volupté et de la fougue, tour à tour !

Une mise au point s'impose. Il ne saurait être question ici de folklore à l'état direct, mais seulement de la réverbération de ce folklore à travers le tempérament aristocrate de Granados. D'ailleurs, si l'inspiration est nationale, le langage se trouve très influencé par le début du 20e siècle français.

(Minuetto : sur rythme de boléro, avec doux trio. Oriental : sur main gauche rigoureuse, la main droite dessine de capricieuses arabesques. Zarabanda : rustique et plus nerveuse. Villanesca : caractère populaire, assez pastoral. Andaluza : mélancolique et cambrée, vraiment andalouse ; la plus célèbre. Rondalla aragonese : presque aussi connue ; jota bien scandée, avec épisode central langoureux ; est plus « nature » que les autres. Valenciana : recherchée, très féminine, coquette et capricieuse. Asturiana carrée, envoûtante. Mazurka : mélodie sinueuse, très ornée. Tonadilla : connue ; rappelle la jota aragonaise. Zambra : très gitane, avec des reflets arabes. Arabesca : léger parfum sauvage, nette influence maure).

Soriano, qui comme toujours fait preuve de tact et de pondération, accorde beaucoup de sensibilité à la mélodie, beaucoup de souplesse au rythme. Caractéristique générale de ces intéressantes versions : le raffinement prime la fougue.

La réalisation technique est fine. Notice : pertinente analyse. (5)

+ MUSIQUE AMERICAINE CONTEMPORAINE

Précieux service que nous rend ce disque, de nous permettre de prendre contact avec l'Ecole actuelle de piano américaine, dont on ignore presque tout en France ; et ce, avec un échantillonnage touchant quatre compositeurs.

La sonate de **Copland**, qui se déroule suivant un « rythme interne » assez lent, offre des trouvailles en matière d'amalgames de sonorités. Si tout ne s'y justifie pas, du moins est-elle agréable à entendre. (1. Grave prélude, épisode lyrique ; développement difficile à dénouer. 2. Opposition entre des éléments mélodico-rythmiques fugaces. 3. Statique, semble figer ses élans : rapport avec l'art sculptural.)

De **Sessions**, voici « From my Diary » (Pages de mon journal). Intimes, elles sont aussi ésotériques, sachant conserver les secrets qu'y a enfouis l'auteur (1. Lyrique et mélancolique. 2. Fougueux et tragique. 3. Grave et mystérieux. 4. Rustique et humoristique.)

La Sonate de **Kirchner** relève d'une technique d'écriture très personnelle, parfois sérielle (1. Caractérisé par contrastes : lent et hiératique ; rapide et farouche ; lent et troublé. 2. Thème et variations assez hermétiques. 3. Un dynamisme nerveux convulse de barbares accords.)

Enfin, retour au classicisme... et au charme, avec trois « Barcarolles » de **Rorem.** L'ensemble forme un cycle équilibré, la partie centrale faisant office de volet lent. (1. Toute en gracieuses ondulations. 2. Rêve sur les harmonies chatoyantes. 3. Comme la première, avec de vives zébrures).

Les interprétations sont difficiles à apprécier, en raison du manque de points de comparaison. Objectivement, elles paraissent tout à fait satisfaisantes. Fleisher y déploie intelligence aigüe et vive sensibilité.

Assez bon enregistrement, existant en mono et en stéréo. (6)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ TELEMANN

Cette réalisation, qui sera le début d'une future intégrale des **Tafelmusik** en représente environ un tiers. Malgré son but — acompagner les banquets — cette « musique de table » ne s'abaisse nullement, car elle ne condescend pas à se « déspiritualiser ». Le divertissement est donc noble, avec une pointe de solennité ; que le titre n'abuse personne : aucune trace de trivialité, loin de là ! Il constituait pour les invités un mets supplémentaire de choix.

Dans la première production que nous présentons aujourd'hui, on distingue six grandes parties, dont nous indiquerons brièvement les subdivisions. Telemann sait y maintenir l'attention de l'auditeur par mille détails ingénieux.

I. — **Ouverture avec suite** pour deux flûtes et cordes (ouverture à sept dans les normes lullistes — lent, vif, lent — où majesté et vivacité alternent. Réjouissance vive et pétillante. Rondeau. Loure. Délicat passepied. Air, Gigue nerveuse).

II. — **Quatuor** pour flûte, hautbois, violon et clavecin : permet de charmants jeux contrapuntiques entre ces timbres tranchés (Ouverture toute en imitations. Vivace : intérêt sans cesse renouvelé. Grave : simple transition. Vivace piquant).

III. — **Concert** pour flûte, violons et violoncelle : sorte de petit concerto grosso... si nous osons ainsi écrire ! (Largo : voit l'émancipation du violoncelle. Allegro : témoigne d'un « souffle » inépuisable, aussi varié que ravissant, disert. Gratioso : d'une délicate expression, il mérite bien son nom. Allegro : le mouvement le plus développé de toute la production ; a une envergure symphonique).

IV. — **Trio** pour deux violons et violoncelle (avec continuo). Les trois parties se partagent le chant à égalité. Cet intermède, plus intime et très poétique, pourrait bien représenter la plus belle partie de l'ensemble (Affettuoso : tendre. Vivace : écriture serrée, les répartties fusent prestement échangées. Grave : très écrit également. Allegro : avenant, gai, alerte).

V. — **Solo** pour flûte (avec continuo au clavecin et au violoncelle). En vérité la flûte dialogue avec le cello. Les quatre mouvements (Cantabile, Allegro, Dolce, Allegro) donnent toute faculté à la traversière d'étaler ses dons de chanteur et ses dons de virtuose.

VI. — **Conclusion.** Elle voit la reprise du tutti. De nouveau forme-ouverture (entre deux allegros énergiques, bref pont largo assez « italien »).

La Schola Cantorum Basiliensis groupe une vingtaine d'artistes, habitués à jouer ensemble, habitués à la baguette spécialisée de Wenzinger, habitués à la pratique de la musique de cette époque. Tous sont équipés avec des instruments des XVII° et XVIII° siècles.

Exécutions soignées, respectueuses, musicales et intelligentes. Un peu plus de fantaisie n'eût-elle été souhaitable ?

Chaque soliste se détache toujours avec discrétion et finesse, outre un art consommé, naturellement. En particulier, l'interprétation du trio (N° 4) est tout à fait excellente.

La stéréophonie crée une acoustique très riche et homogène. La gravure est douce, l'usinage parfait. La livraison emboîte les deux disques dans un somptueux coffret prévu pour qu'on y puisse ajouter ultérieurement les productions suivantes. Il soutient aussi une brochure trilingue (notices sur l'auteur, sur les Tafelmusik) et une fiche technique très complète. (7)

+ BOULEZ

Le marteau sans maître est devenu un classique de la musique contemporaine. C'est un cycle de neuf pièces (Avant « l'artisanat furieux », Commentaire I de « Bourreaux de solitude », « L'artisanat furieux », Commentaire II de « Bourreaux de solitude », « Bel édifice et les pressentiments » I, « Bourreaux de solitude » ; Après « L'artisanat furieux », Commentaires III de « Bourreaux de solitude », « Bel édifice et les pressentiments » II, inspirés de trois poèmes hermétiques de Char.

Les numéros 1, 2, 4, 7 et 8 sont réservés aux seuls instruments ; voici d'ailleurs l'originale constitution de l'orchestre : flûte en sol, xylorimba, vibraphone, percussion, guitare, alto à cordes. Cet ensemble cristallin et transparent évoque parfois les gamelans. Dans les numéros 3, 5, 6 et 9, une voix d'alto intervient aussi.

Dans cette œuvre sérielle, le langage est hardi et l'élaboration complexe, mais la résultante est : de la musique. On a l'impression d'assister à un merveilleux émiettement de la matière, un éparpillement de l'univers sonore : comme des étincelles musicales qui giclent, éclaboussant tous les azimuts...

Boulez, qui dirige, a choisi ses musiciens. Ils cultivent la beauté intrinsèque du son. Avec lui, ils considèrent la précision et l'objectivité. Une seconde audition laisse d'ailleurs transparaître une réelle sensibilité. En outre, pureté du timbre et du style chez Jeanne Deroubaix, dont l'interprétation est très lyrique.

Voilà donc une version exemplaire ; sans doute définitive. Surtout que l'enregistrement stéréophonique, d'une présence totale, éclaire tous les points d'un espace qu'il veut très vaste. Ce disque est recommandé à tous ceux qui s'intéressent au meilleur art d'avant-garde. (8)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ BRUCKNER

L'influence wagnérienne baigne la **Symphonie n° 7**, écrite d'ailleurs l'année de la mort de ce compositeur. C'est un monument imposant ; elle captive malgré sa longueur.

On a dit qu'elle réunissait la science d'un Bach et la fraîcheur d'un Schubert ; c'est souvent vrai. On verra plus bas qu'à la sincérité de l'œuvre répond la conviction de l'interprétation proposée par Schuricht.

(1. Thème 1 d'une inspiration riche et profonde, aux cordes ; thème 2 souple aux bois, plus un motif rythmique, engendrent un développement puissant, travaillé, profus, noble, musclé, majestueux, contrasté, apothéose éclatante. 2. Le tuba participe à l'exposition d'une phrase intensément lyrique ; le deuxième thème, ravissamment mélodique, est exposé aux violons ; voici un des plus beaux adagios de Bruckner. 3. Scherzo : caractère de légende fantastique ; contraste : douceur du trio. 4. Un thème vaillant et un thème-choral fournissent le matériau du finale, dans lequel les accents glorieux triomphent peu à peu).

L'Orchestre de La Haye vaut tant par les qualités individuelles des musiciens qui le composent, que par la « tenue collective ». Après un examen approfondi de la partition, son chef présente une version mûrie, charpentée, intense, poétique, marquante.

L'enregistrement, vaste et nourri, est bien assis. La stéréo apporte puissance et couleur, largeur et plénitude, luminosité et éclat. La gravure, dépassant la demi-heure par face, ne souffre nullement de ce resserrement, demeure aussi épanouie dans les derniers sillons que dans les premiers. Le mouvement lent se trouve obligatoirement scindé. (9)

---

(1) Voix de son maître SAN 137 à 9 F (33/30).
(2) Erato 80 235 (33/30).
(3) Vox VBX 414 (33/30).
(4) Guilde M 2395 (33/30).
(5) Ducretet-Thomson DUC 10 (33/30).
(6) Columbia SAXF 999 (33/33).
(7) D.G.G. 198 834/5 AP (33/30).
(8) Adès MAV 30 LA 1009 (33/30).
(9) Guilde SM 2294 (33/30).

Congrès C. M. F. - Concours Luchon 1965

(Suite de la page 1)

La réception par la municipalité

A l'issue des travaux, les congressistes étaient reçus à l'hôtel de ville au cours du vin d'honneur offert par la municipalité.

Au nom du maire de Luchon, c'est à M. le docteur Boy, premier adjoint, qu'il appartenait d'accueillir et de remercier les congressistes. Il exprime au président Ehrmann sa gratitude pour l'action efficace menée inlassablement pour la défense de la musique populaire.

Citant Baudelaire en évoquant les vallées pyrénéennes et leur poésie profonde, le premier adjoint dit en terminant : « Les parfums, les couleurs et les sons leur répondent ».

M. Ehrmann rendit hommage à l'activité et aux efforts des organisateurs et plus particulièrement à MM. Ribis, Cathala, Abadie, Campana et Mias, remercia la Fédération de la Haute-Garonne et son président. Me Verdier se réjouit des excellentes conditions dans lesquelles se sont déroulées ces belles journées et adressa à tous ses félicitations.

Il donna son sens à l'amateurisme populaire :

« La définition la plus noble du mot « amateur » est celle qui exprime avant tout une sincère et profonde sélection pour un art ou une chose. Il y a l'amateur qui écoute la musique et celui qui la pratique. Cette dernière façon d'aimer la musique est celle qui donne le plus de joie ».

Au nom de la Fédération de la Haute-Garonne, Me Verdier détacha ce faisceau de concours matériels, moraux et financiers qui ont assuré le succès des diverses manifestations.

Le banquet traditionnel réunissant personnalités et congressiste s'est déroulé dans les salons de l'hôtel de France, sous la présidence de MM. Despouy, adjoint au maire, et en présence de MM. Dossat, Dinnat, Jourdan, Sarrieu, Cau, Abadie, Sorgel, Cassagne, Groli, Cathala, président du comité des fêtes ; Ribis, conseiller municipal ; Blanc, directeur des thermes ; Mias, commissaire de police ; de M. Ehrmann, entouré des membres du bureau national de la C.M.F. et de l'ensemble des présidents régionaux.

Le concours de musique

Aux invitations de participation au concours lancées par le comité d'organisation, avaient répondu, ainsi que nous l'avions déjà signalé dans un précédent compte rendu paru dans notre édition de la Haute-Garonne, sept harmonies, onze fanfares, ou batteries-fanfares, cinq chorales et deux groupes folkloriques.

Réparties en cinq centres, ces différentes formations se sont affrontées dimanche matin dans une pacifique joute musicale. Les prestations ont été techniquement très diversifiées, mais toujours de qualité, parfois excellentes quant aux résultats obtenus

Nous soulignerons la belle tenue de l'Harmonie municipale de Tarbes, de la « Sirène de l'Océan », de Mimizan, pour les batteries-fanfares ; des « Chanteurs du Comminges », dans leur costume régional et de l'attachante formation folklorique des bergers landais montés sur leurs échasses : « Lous de Bazas ».

Les instants de recueillement ont été marqués par le concert spirituel qui s'est déroulé à 11 h. avec l'Harmonie de Rieumes, sur les Quinconces, au cours de la grand-messe et par la cérémonie au monument aux morts et dépôt de gerbes avec le concours de l'Harmonie de Tarbes.

Le festival

Précédé du défilé des 1.500 exécutants, le festival s'est déroulé à 16 heures au parc des sports avec la participation le toutes les sociétés, en présence de M. le sous-préfet de Saint-Gaudens, de M. H. Ducos, ancien ministre, et du nombreux public curieux et attentif qui emplissait les gradins.

M. Ehrmann, président de la C.M.F., dirigea « La Marseillaise », tandis que M. Dinnat, directeur de la Fanfare luchonnaise, dirigea le morceau d'ensemble « Sambre et Meuse ».

En raison de l'importance des effectifs, seules les exécutions les plus marquantes de la matinée avaient été retenues pour l'interprétation d'un dense programme qui a vu se succéder sur le podium, harmonies, cliques, fanfares et groupes folkloriques, programme attachant, éclectique dont le succès s'est imposé tout au long de l'après-midi.

Sur le terrain de sport et à l'hôtel de ville, au terme d'une ultime réception, prix, diplômes, médailles commémoratives et coupes ont été remis aux présidents et directeurs responsables. Par ailleurs, l'Harmonie de Tarbes se voit attribuer le vase de Sèvres, offert par le ministère des affaires culturelles tandis que le président Ehrmann décernait à MM. Ribis et Melet, la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

MM. Boy, Ehrmann, Verdier, intervenaient brièvement et M. H. Ducos dégageait les enseignement et le sens de ces grandes journées musicales qui honorent grandement les défenseurs et propagandistes de l'art musical éminemment populaire et éducatif.

L. MELET.

CONGRES D'ETE DE LUCHON 1965
RESUME DES DEBATS

Examens d'élèves : A la suite d'un échange de vues, l'impression qui se dégage, en attendant les chiffres exacts est qu'il y aura vraisemblablement un peu plus d'élèves, un peu moins de sociétés. Propositions pédagogiques différentes, méthodes d'enseignement de la dictée proposées et conseillées.

Prennent la parole sur ce débat : MM. Ehrmann, David, Ameller, Thirault, Guilhalmene, Anne, Ciran, Relin.

Théorie : pour l'année 1966, retour à la formule pratique 1964. M. Thirault propose une formule plus pratique et plus précise pour la notation, 4 fois 1 point.

Lectures : rien de valable, celles-ci donnant satisfaction, proposition de lectures spéciales pour le piano et l'accordéon (MM. Guilhalmene et Anne).

Concours national de classement : la Fédération du Nord n'étant pas représentée, la proposition de Valenciennes est renvoyée au congrès d'hiver.

Stages : en France, M. Ehrmann donne connaissance sur la fréquentation en 1964 des stages d'Aix, de Mâcon et d'Houlgate.

Stages étrangers : Magnifique réussite du stage organisé par la Fédération d'Allemagne du Sud à Klippeneck (Württenberg) du 19 au 24 août 65.

Prennent la parole après M. Ehrmann : MM. Thirault, Ameller et Anne qui ont eu un certain nombre de leurs élèves parmi les stagiaires. Ils sont tous enchantés de cette nouvelle initiative et souhaitent que cela se renouvelle et se multiplie. MM. Ciran et Relin prennent ensuite la parole.

Journal : M. Ciran demande d'officialiser la partie officielle du journal.

M. Thirault demande de condenser, dans la mesure du possible, certains grands articles.

Question écrite de M. A. Bord : M. Ehrmann (lecture).

Musique aux Jeux Olympiques : M. Deltour signale qu'il est envisagé d'adjoindre une partie musicale au Jeux Olympiques. Une lettre sera adressée aux services compétents.

Récompenses : Palmes Académiques et Médaille de la Jeunesse et des Sports. Quelques palmes pourront être obtenues pour les professeurs de nos sociétés (nombre limité).

Médaille Confédérale de chef : Sur proposition de M. Thirault, il est envisagé l'attribution de la médaille de chef après 15, 20, 25 ans de présence.

Affiches : Lecture d'un texte officiel par M. Ehrmann.

5e Plan : M. Ehrmann donne des renseignements sur l'organisation Jeunesse et Sports. MM. Ameller, Thirault, Guilhalmene prennent la parole. M. Ciran demande s'il est possible d'envisager l'agrément global de toutes les sociétés d'une fédération et M. Ameller informe qu'il reçoit, maintenant, 10 F par élève présent aux examens.

Organisation nouvelle : Par départements autonomes rassemblés sous l'égide du Département.

Instruments : Le congrès est d'accord pour reconduire l'attribution d'instruments à l'occasion des concours.

Cartes à vendre pour le Comité de sauvegarde de la musique.

Enquête sur le Pipeau : M. Ameller donne un avis favorable après avoir fait une expérience à Gevrey-Chambertin.

Lecture d'une lettre de M. Siboulet.

Questions diverses : M. Bonnin (SACEM) ; M. Ciran, vœu concernant les inscrits maritimes ; conclusion : M. Ehrmann écrira à M. J. Semler Collery.

Annuaire : Question posée par M. Ameller et réponse de M. Ehrmann.

Le secrétaire général, Roger THIRAULT.

LE PALMARES du concours paraitra dans le prochain journal.

TEXTES OFFICIELS C. M. F.

(Suite de la page 1)

est consacré compromet la valeur culturelle de cet enseignement. Dans les examens, la musique ne trouve de place que dans le chant en compétition avec la récitation, au certificat d'études primaires et dans l'épreuve facultative du baccalauréat. Progressivement, l'option du B.E.P.C., l'épreuve du concours d'entrée à l'école normale et l'épreuve facultative du concours de l'examen probatoire, ont été supprimées. Alors que l'éducation artistique prend résolument place parmi les préoccupations majeures des grandes nations et que la musique connait un essor considérable dans le monde, une évolution à rebours relègue la France au dernier rang, malgré le dévouement et la compétence d'un personnel enseignant trop peu nombreux. Quelques chiffres illustreront la situation : en Hongrie : 6 heures obligatoires, en Allemagne et au Danemark : 4 heures par semaine ; Autriche et Japon : 3 heures par semaine ; Grande-Bretagne et Suisse : 2 h. 30 ; Etats-Unis et Hollande : 2 h. ; en France : 1 seule heure par semaine. Il lui demande s'il n'envisage pas de remédier à cette situation en organisant un enseignement sérieux de la musique, dès l'école maternelle, en formant et nommant des maitres qualifiés à tous les niveaux de la scolarité et en procédant à la révision des programmes et à l'augmentation sensible des horaires. Il semblerait également utile d'introduire un enseignement instrumental ouvert à tous et de créer des sections artistiques sanctionnées par des examens ainsi que des classes à mi-temps, pour les élèves du conservatoire.

ASSEMBLEE NATIONALE

Réponses des Ministres aux questions écrites. Réponse insérée à la suite du compte rendu intégral de la séance du 15 juin 1965.

AFFAIRES CULTURELLES

14417. — M. Bord expose à M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles que la seule distinction qui puisse être actuellement attribuée aux membres des associations musicales et chorales est la médaille d'honneur musicale et chorale en bronze attribuée uniquement aux exécutants après vingt années d'activite. Les mérites des dirigeants de ces associations ne peuvent être récompensés par aucune distinction. Il lui demande s'il n'est pas possible de donner à cette distinction une importance plus grande, afin de pouvoir récompenser également des dirigeants d'associations et non seulement les exécutants. Il lui semble qu'il pourrait être créé trois catégories : a) une médaille de bronze pour vingt ans d'activités ; b) une médaille en argent après trente ans d'activités ; c) en vermeil après quarante ans et en or après cinquante ans. Ces aménagements correspondraient aux critères de la médaille d'honneur de la jeunesse et des sports. (Questions du 11 mai 1965).

Réponse. — La médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales créée par la loi du 24 juillet 1924, modifiée par la loi du 27 juin 1939, est attribuée à tous les membres musiciens exécutants ou chanteurs ayant appartenu vingt ans au moins à une société musicale ou chorale. La suggestion proposée par M. Bord, d'accorder cette distinction également aux dirigeants de sociétés musicales et chorales, et, d'autre part, d'envisager la création de quatre échelons de cette décoration : médaille de bronze pour vingt ans d'activité, médaille d'argent après trente ans d'activité, médaille de vermeil après quarante ans d'activité, médaille d'or après cinquante ans d'activité, est particulièrement intéressante. Cette question, qui avait été examinée en conseil national de la musique populaire dès 1962, a d'ailleurs fait l'objet d'un vœu de la commission nationale pour l'étude des problèmes de la musique. L'administration s'est penchée avec la plus grande attention sur la création d'échelons de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales, mais les textes en préparation ont été bloqués en septembre 1964 dans le cadre de la réforme d'ensemble des médailles et décorations réalisée à cette époque par le Gouvernement. Cette proposition va être prise à la suite du vœu formulé par l'honorable parlementaire.

M. Ehrmann serait très heureux de recevoir rapidement des photos des formations « juniors ». Merci d'avance.

SOCIETE DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES

La S.A.C.D. nous prie de rappeler qu'un certain nombre d'auteurs ont constaté que beaucoup trop de Sociétés — malgré nos remarques réitérées — continuaient de représenter leurs œuvres sans avoir au préalable sollicité leur autorisation dans les délais réglementaires.

Nous nous voyons dans l'obligation d'insister auprès de nos adhérents pour que les délais imposés soient respectés, les auteurs étant bien résolus à refuser leur autorisation si la demande n'est pas formulée en temps voulu.

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS D'AOUT 1965
« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »
Tous les vendredis, de 20 h. 40 à 21 h.

6 AOUT, à 20 h. 40 :

Neant, exceptionnellement.

13 AOUT, à 20 h. 40 :

Hylda, polka pour cornet — (soliste : A. Calvayrac) — Reynaud ; **Eva,** schottisch pour clarinette — (soliste : Gilbert Voisin) ; **Triolette,** mazurka pour petite flûte — (soliste : André Vialette) — A. Leger ; **Maitena,** fandango — Tenaro.

20 AOUT, à 20 h. 40 :

Paillettes d'argent, polka pour clarinette — (soliste : S. Voisin) — F. Brasy ; **Primevère,** schottisch — F.-P. Loup ; **Pluie de perles,** mazurka pour cornet — (soliste : A. Calvayrac) — F. Deyvoie ; **Guétary,** fandango — Ch. Garcia.

27 AOUT, à 20 h. 40 :

En revisant, polka, pour deux cornets — (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) — F.-P. Loup ; **Le pas des patineurs** — E. Jouve ; **L'élégante,** mazurka pour clarinette — F. Dexdier ; **Les lanciers,** quadrille anglais — O. Metra.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL EN HONGRIE

Extrait du Journal « International Music Educator ».

L'enseignement musical a de grandes traditions en Hongrie. Déjà à la fin du moyen âge on enseignait la musique dans les écoles de certains cloitres. Au 18e siècle on l'enseignait dans les collèges, tandis qu'au 19e on a fondé un grand nombre d'écoles de musique.

Jusqu'au début du 20e siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition de Béla Bartok et de Zoltan Kodaly, l'enseignement suivait des modèles étrangers et la majorité des professeurs était d'origine étrangère. Bartok et Kodaly ont reconnu la nécessité d'une réforme. Pour trouver un public à leur musique et pour rendre leurs compatriotes sensibles à la bonne musique, ils devaient recréer l'enseignement musical hongrois, le rendre accessible à tout le monde. Bartok composa des exercices de grande valeur pour presque chaque instrument, surtout pour le piano. Kodaly se fixait comme but le développement de l'enseignement du chant dans les écoles, et ainsi il composa plusieurs séries d'exercices de chant. D'après l'impulsion de ces deux grands maitres, bien des pédagogues et des compositeurs ont commencé un travail immense : ils ont crée une organisation d'enseignement musical, ils ont élaboré des méthodes modernes, ils ont composé des œuvres pour la jeunesse. Aujourd'hui on trouve déjà de bonnes méthodes pour chaque instrument, et un grand nombre de pièces pour instruments, ensembles ou orchestres.

En Hongrie l'enseignement scolaire est obligatoire de 6 à 14 ans. Dans chaque classe on enseigne le chant (2 heures par semaine), et chaque école a un chœur. Les enfants y apprennent à chanter à première vue sur la base de la solmisation relative. Ils y font connaissance de notre musique populaire, des chansons d'autres peuples et de la musique des grands maitres hongrois et européens.

Dans les lycées ce n'est que dans la 1re et dans la 2e classe qu'on enseigne le chant, mais la réforme scolaire en préparation prévoit l'enseignement musical aussi dans la 3e et 4e classe.

On a créé selon les intentions de Zoltan Kodaly des écoles générales avec enseignement de musique. A présent il en existe déjà 100, avec 25.000 élèves. En dehors des matières scolaires, les élèves ont 5 leçons de chant par semaine dans la 1re classe, 6 leçons dans la 2e, 3e et 4e classe, et 4 leçons dans la 5e, 6e, 7e et 8e classe. Tous les élèves sont membres du chœur et 60 % des élèves apprennent à jouer un instrument. On vient de créer des classes dites musicales dans 7 lycées. Les écoles générales musicales et les classes musicales des lycées ont comme but la propagation de la culture musicale en Hongrie. Les professeurs de chant des écoles sont formés à l'Académie de Musique et dans les Ecoles Supérieures Pédagogiques.

Les concerts destinés à la jeunesse jouent un rôle important dans l'éducation musicale. Au cours de la saison 1962-63 on a vendu à Budapest 15.000 abonnements et en province on organisait des concerts pour la jeunesse dans 25 villes. Dans certaines villes les abonnés ont le droit de fréquenter des clubs musicaux. Une revue trimestrielle, « Ifjú Zenebarat » (Le jeune mélomane) s'adresse aussi aux jeunes amateurs de la musique.

Voici quelques chiffres concernant le nombre des écoles de musique, ainsi que le nombre des professeurs et des élèves :

Ecoles de musique de l'état et Collectivités d'enseignement musical : nombre des élèves 52.349 ; professeurs 2.531 ; écoles 443. Conservatoires : nombre des élèves 2.141 ; professeurs 307 ; écoles 6. Académie de Musique : nombre des élèves 346 ; professeurs 120 ; école 1.

L'enseignement instrumental au degré primaire a lieu surtout dans les écoles de musique de l'état et dans les collectivités d'enseignement musical. On y enseigne tous les instruments, plus le chant, la théorie, le solfège, l'histoire de la musique et la musique de chambre. Il y a des orchestres dans presque toutes les écoles. La durée des études est fixée pour sept ans, l'enseignement instrumental est précédé par une classe de solfège préparatoire.

Puisque le but principal des écoles de musique est l'établissement de la culture musicale, on y favorise ces derniers temps de plus en plus les différentes formes de la musique collective. Après avoir terminé leurs études de la septième classe, les élèves qui ne choisissent pas la carrière professionnelle, peuvent s'inscrire dans des classes de perfectionnement. Dans toutes les écoles de musique on enseigne d'après un plan central, ce qui n'exclut pas les initiatives personnelles des professeurs.

Les élèves qui se destinent à la profession musicale, continuent leurs études dans les conservatoires. Les élèves y sont admis à l'âge de 14 ans, la durée de leurs études est fixée à 5 ans. Après avoir terminé leurs études au Conservatoire, les élèves peuvent se présenter à l'Académie de musique, ou bien ils peuvent demander leur admission dans les sections de professorat des Conservatoires, où l'on forme des professeurs pour l'enseignement primaire. Chaque Conservatoire est parenté à un lycée spécial, où les élèves poursuivent leurs études secondaires.

La seule institution pour l'enseignement supérieur en Hongrie est l'Académie de musique Franz Liszt, fondée en 1875. On y enseigne toutes les matières traditionnelles, ainsi que la musicologie. La durée des études est fixée en général à cinq ans. Les étudiants instrumentistes obtiennent un double diplôme, qui les autorise à enseigner et d'exercer une activité de soliste. Toute une série de compositeurs et d'artistes de réputation mondiale ont poursuivi leurs études à l'Académie de musique.

Le perfectionnement professionnel des professeurs de musique est assuré par de nombreux cours et par des rencontres, où ils peuvent échanger leurs expériences.

Deux revues, traitant les problèmes pratiques et méthodiques des pédagogues paraissent chaque mois : « Enektanitas » (l'Enseignement du chant) pour les professeurs de chant, et « Parlando » pour les professeurs des écoles de musique.

L'enseignement musical en Hongrie forme un tout organique dès le début jusqu'au plus haut degré. Cet organisme considérable, subventionné et soutenu par la République Populaire Hongroise, sert le développement de la culture de notre peuple. Tous nos efforts tendent à réaliser le vœu de Zoltan Kodaly : que la musique appartienne à tous !

CONGRÈS C. I. S. I. P. M.

CONCOURS INTERNATIONAL - LORIENT 1965

(Suite de la page 1)

M. Allainmat prit le premier la parole : « Ce soir, dit-il, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, flotteront à côté des couleurs de la France, les drapeaux de cinq pays amis, que j'ai le très agréable devoir de saluer. A ce salut, j'associe la ville de Caen qui représente la France au concours qui s'est ouvert ce matin dans nos murs, les 15 pays membres de la Confédération internationale des Société Populaires de Musique de l'U.N.E.S.C.O. et les hautes personnalités qui m'entourent et particulièrement M. le Préfet du Morbihan qu'en ma qualité de maire, j'ai le plaisir de recevoir pour la première fois.

« Ce concours est un tournoi pacifique, placé sous le signe de la plus totale harmonie et nous sommes sensibles à l'honneur qui a été fait à Lorient de l'organiser. Cet honneur, nous avons conscience que notre cité le mérite, car elle paraît définitivement gagnée à la musique ». M. Allainmat rappela alors l'extraordinaire succès et la qualité des manifestations mises sur pied en 1959, 1962 et 1963 par la Société pour le rayonnement de la musique populaire. Et il ajouta : « Lorient a la chance de posséder une telle société, dont le président et les membres que j'associe en bloc anonymment, ont su apporter à l'idée de ces fêtes le poids considérable de leur foi, de leur enthousiasme, de leur conscience, de leur compétence et de leur dévouement ».

Ayant indiqué que la foule lorientaise avait montré qu'elle appréciait de semblables manifestations, le maire remercia les musiciens. « Vous avez dit-il, le talent qui impose le succès, vous avez surtout le privilège de pouvoir éduquer un peuple, de lui faire découvrir un aspect particulier du plaisir que peut apporter la musique et de cette forme particulière de l'art qui élève une foule et parfois un peuple, à des cimes où n'atteignaient précédemment que des élites ».

Remerciant les organisateurs qui poursuivent un travail magnifiquement entrepris il y a six ans, M. Allainmat les assura de l'aide de la municipalité car, dit-il « sans elle, rien ne peut être pensé, rien ne peut être entrepris, rien ne peut être réussi ».

En terminant, le maire souhaita aux musiques la bienvenue et des succès professionnels. « J'espère, dit-il, que vous emporterez de Lorient un souvenir aimable et sympathique ».

Succédant à M. Allainmat, M. Ehrmann, président de la C.I.S.P.M., remercia la municipalité pour son accueil et salua les personnalités présentes. Puis, aux applaudissements de l'assistance, il rendit hommage à l'action de M. Macé — qu'il eut comme élève au Conservatoire National de Metz — et de ses collaborateurs et à la qualité de leurs organisations. « Lors du dernier Congrès de la Confédération, dit-il, nous avons été heureux d'apprendre que Lorient acceptait d'organiser le concours de 1965 ».

Ayant salué les société présentes, M. Ehrmann définit la C.I.S.P.M. et ses buts. Il situa ensuite l'importance des musiques dans les villes et villages, leur influence, leur rôle éducatif. Puis il mit l'accent sur l'universalité du langage de la musique qui contribue à la compréhension et à l'union entre les peuples.

M. Ehrmann termina en exprimant des vœux pour la ville de Lorient et sa certitude de la voir continuer son œuvre d'éducation musicale.

Brièvement, des représentants des six musiques vinrent tour à tour apporter leur remerciements à la municipalité et aux organisateurs et offrir des cadeaux à M. Allainmat, en échange des souvenirs qu'il leur remit.

Un champagne d'honneur prolongea cette réception dans une très cordiale ambiance.

M. le Préfet rend hommage à M. Macé

A 13 h., un banquet de 90 couverts fut servi aux salons Le Bair. Au terme d'un déjeuner aussi succulent que copieux, M. Macé, au nom du Comité organisateur, devait remercier les personnalités et tous ceux qui l'avaient aidé dans la préparation de ces journées.

Il remercia aussi les dirigeants des sociétés musicales de Lorient et particulièrement Me Pigrée, président de la Société Municipale de Musique, ainsi que M. Moreau, directeur de l'Ecole Nationale de Musique, et Me Glotin, ancien maire, qui avait favorisé l'initiative de la société pour le rayonnement de la musique populaire.

M. le Préfet se leva à son tour pour déclarer : « Il m'est tout particulièrement agréable de me trouver une fois encore à Lorient pour participer à une fête aussi sympathique et aussi attachante. La réunion de musiciens appartenant à des formations et à des pays si différents montre bien que les liens tissés à travers le monde par l'amitié et la culture sont les plus forts et les plus durables.

« Lorient mérite d'ailleurs que ce Congrès international se déroule dans ses murs. La dernière manifestation de ce genre en France avait eu lieu à Vichy. C'est dire que la grande ville morbihannaise acquiert le rayonnement des plus grandes stations nationales ou internationales ».

Puis, au nom de M. Marcellin et de M. Herzog qu'il représentait, le préfet salua les conseillers d'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne et de la République Italienne, M. de La Casinière, représentant M. Malraux ; M. Louvel, sénateur-maire de Caen, et M. Charter, conseiller général, maire de Quimperlé.

M. Jean-Paul Roy félicita ensuite les organisateurs, et d'abord le maire de Lorient.

« Mais, dit-il, je n'aurais garde d'oublier celui qui est à Lorient la cheville ouvrière de l'enseignement et de l'essor musicaux de la ville. M. Macé, en effet, depuis fort longtemps, se dévoue au service de la musique. Appuyé sur une solide formation musicale, il a fondé dès 1934 l'Harmonie du Patronage Laïque de Lorient. Il a organisé, de surcroit, de nombreux concerts et a créé en 1958 la Société pour le Rayonnement de la Musique Populaire qui est animée d'un esprit de dynamisme et de solidarité absolument remarquable. A ces missions d'enseignements et de promotion, il a su aussi ajouter la lourde tâche de l'organisation de grands concours internationaux de musique : d'abord en 1959 puis en 1962, un très brillant festival de musique comprenant 54 sociétés et près de 5.000 participants, et enfin en septembre 1963 le Festival international des musiques de Police.

« Je porte le témoignage que cette manifestation fut une réussite magnifique et grandiose où chacun a senti passer un grand souffle de fraternité et d'amitié. Je suis certain que cette nouvelle réunion connaitra le même succès que les précédentes ».

Le préfet situa alors l'importance de la C.I.S.P.M., se réjouissant de voir à sa tête un Français, M. Albert Ehrmann.

Il conclut en exaltant le rôle de la musique, un des meilleurs moyens, dit-il de rapprochement des peuples. « Il est admirable, ajouta-t-il, que dans une réunion telle que celle-ci, chacun de vous garde son originalité, préserve son style personnel, mais s'ouvre en même temps aux autres. Je pense très sincèrement que votre action qui est utile et heureuse au niveau des hommes, dans les villes ou les villages, l'est autant, sinon plus, au niveau des nations ».

Une belle « Marseillaise » place de l'Hôtel de Ville

Pendant ce temps, les musiques avaient pris place sur le parvis de l'Hôtel de Ville, au milieu d'un public assez considérable.

Après l'arrivée des autorités, et tandis que soudain le ciel s'éclaircissait, eut lieu la cérémonie de l'envoi des couleurs, chaque musique étrangère jouant son hymne national. Successivement, les pavillons belge, allemand, italien, luxembourgeois et norvégien montèrent au haut des mâts blancs.

M. Ehrmann accéda alors à une tribune spécialement aménagée d'où il dirigea magistralement une émouvante « Marseillaise » jouée par l'ensemble des sociétés.

Le Préfet, le maire de Lorient et M. Macé passèrent devant les musiques toujours impeccablement alignées, pour féliciter et remercier les chefs.

Les sociétés dégagèrent alors la place pour défiler revenant vers l'Hôtel de Ville pour passer devant le groupe des personnalités.

La soirée au Parc des Sports

Le soir, de 21 h. à minuit, un concert de qualité fut donné au Parc des Sports par les six musiques. La température était très supportable, et un auditoire assez nombreux avait pris place dans les tribunes.

La Société de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite de Bruxelles ouvrit le feu avec la « Rhapsodie anversoise », de Constant Moreau, et avec « My fair lady » qui fut chaleureusement applaudi.

L'Harmonie de Sarrebruck prit à son tour possession du podium abondamment éclairé pour jouer une ouverture, puis « Fleur d'Haval », d'Abraham.

La Fraternelle de Caen remporta un beau succès avec sa brillante interprétation de l'ouverture de « Guillaume Tell », de Rossini.

Les Norvégien jouèrent la « Marche de Hamar » (deur ville), puis « Carnaval de Paris », de Svendsen.

Les Italiens occupèrent le plus longtemps la « scène », mais ce fut un régal d'entendre cette excellente harmonie dans l'ouverture de « Cendrillon », de Rossini, et surtout dans l'admirable et originale symphonie qui suivit et qui mit en valeur trois solistes au petit bugle, au trombone à piston et à la basse.

La très fournie Harmonie d'Esch-sur-Alzette mit le point final à la soirée avec un poème symphonique aux belles sonorités, « Tulsa », de Dongilles, et avec une marche joliment enlevée.

Le concert de dimanche

Dimanche matin, le concours connut sa deuxième phase au Royal avec l'exécution de l'œuvre imposée : « Ouverture circonstancielle », spécialement composée par le commandant Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix.

L'audition des différentes sociétés fut suivie par un public très attentif.

L'après-midi, à 14 h., les Lorientais étaient nombreux sur le parcours que devait suivre le défilé, du cours de Chazelles au Parc des Sports. A 14 h. 30, les tribunes du stade étaient encore presque vides, mais elles se remplirent très vite après l'entrée des musiques sur le terrain.

En costumes bleus et bérets, les Bruxellois ouvraient la marche.

Suivait l'Harmonie de Sarrebruck, en uniformes bleus également, casquettes et cravates grises.

Les Luxembourgeois pénétrèrent à leur tour sur la pelouse dans le balancement rythmé de leur deux athlétiques joueurs de cymbales.

Après les Italiens, tout de noir vêtus, les musiciens de l'Harmonie de Hamar apparurent, tels des officiers de marine, avec leur tenue... marine et leur casquette blanche. Dans l'alignement impeccable de leurs rangs, une jeune et blonde joueuse de cor fut évidemment très photographiée.

S'avancèrent enfin les Caennais, conduits par leurs trois représentants en costume régional et leurs instrumentistes féminines en uniforme d'hôtesses.

Après la présentation des sociétés, l'Harmonie de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite de Bruxelles prit place sur le podium, et M. Ehrmann proclama le palmarès du concours. A ses côtés, M. Jaquet, sous-préfet ; M. Allainmat, maire, et M. Macé procédèrent à la remise des prix.

Ce fut ensuite la production des diverses musiques. Les Belges attaquèrent avec « La Muette », de Porticci ; « Eugler's Hollyday », de Leroy-Anderson, et « Le chant du départ », qui fut, bien sûr, très applaudi.

L'Harmonie d'Esch-sur-Alzette joua pour sa part un poème symphonique, l'ouverture de « Mayflower », de Ron Nelson, et « Valdres March », de Johannes Hanssen.

Les Norvégiens occupèrent les derniers le podium avant l'entr'acte, et eux aussi recueillirent une très large part de bravos.

Le programme reprit avec l'Harmonie de Sarrebruck, qui interpréta l'ouverture de « Spartacus », de Scassola, puis la fameuse « Marche Lorraine ».

La Fraternelle de Caen donna un pot-pourri d'airs normands, et, dans un tout autre genre, le final de la « Symphonie du Nouveau Monde », de Dvorak.

L'Harmonie de Pescara devait terminer en beauté ce concert avec une fantaisie sur « Carmen », de Bizet, dirigée avec autorité par M. Terra.

Ajoutons que le soir, cette même Harmonie italienne devait se faire remarquer au meeting d'athlétisme du C.E.P., et que pour remercier la population lorientaise de son accueil, elle offrait lundi matin, un concert gratuit au Royal, tandis que dans la salle du Cercle du Commerce se tenait le Congrès de la C.I.S.P.M., qui mettait un terme à cette sympathique et très réussie manifestation musicale.

DES DECORES

A l'occasion du concours et du congrès de la C.I.S.P.M., des médailles d'honneur de la Confédération musicale de France ont été remises à des membres du Comité d'organisation et à des personnalités étrangères.

Ont reçu la médaille d'or :

MM. Rous, président de l'Harmonie du patronage laïque ; Tanguy, Nogent et Pierre Le Voadec, vice-présidents du Comité d'organisation ; Le Floch, secrétaire ; Pustoch, trésorier ; Gaté, trésorier adjoint ; Galinier et Piraud, ainsi que MM. Van Riel (Hollande), Patfoort (Belgique), Membrez (Suisse), Leeb Autriche), Nagele (Tyrol du Sud), Wie (Norvège), Ruotolo (Italie), Klein (Sarre et Christmach (Luxembourg), secrétaire général de la C.I.S.P.M.

LE PALMARES

Voici le palmarès du concours international, tel qu'il a été lu par M. Ehrmann. En raison de la qualité d'ensemble, les nations ont été appelées dans l'ordre alphabétique, quatre d'entre elles ayant mérité le premier prix. Les récompenses ont été attribuées par tirage au sort :

Belgique deuxième prix, prix du Comité d'organisation.

France : premier prix, prix de 400 F offert par le ministère des Affaires culturelles.

Italie : premier prix, un vase de Sèvres, offert par le ministère des Affaires culturelles.

Luxembourg : premier prix, prix du Département du Morbihan.

Norvège : premier prix, un objet d'art breton, offert par la ville de Lorient.

Sarre : deuxième prix, une clarinette, offerte par la Confédération musicale de France.

LES PERSONNALITES

Aux côtés de M. Allainmat, maire de Lorient, ses adjoints et ses conseillers municipaux, de M. Macé, président de la société pour le rayonnement de la musique populaire et ses collaborateurs du comité d'organisation, nous avons noté la présence de :

M. Jean-Paul Roy, préfet du Morbihan, représentant M. Marcellin, ministre de la Santé publique et de la population et président du Conseil général, et M. Herzog, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ; M. de La Casinière, inspecteur principal de la musique, au ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles, représentant M. Malraux ; M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France et de la Confédération internationale ; le commandant Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix ; M. Anne, président de la Fédération musicale ; M. Gaudin, président de la Fédération musicale Bretagne-Anjou ; M. Norbert Hoffmann, membre du jury du concours international ; M. Giovanni Mingazzini, attaché d'ambassade de la République Italienne ; le conseiller d'ambassade de la République fédérale allemande ; MM. les délégués des pays membres de l'U.N.E.S.C.O. venus participer au congrès et les dirigeants des sociétés de musique engagées dans le concours ; M. Duflihol, consul de Belgique à Lorient ;

M. Jaquet, sous-préfet de Lorient ; M. Bardet, député ; M. Louvel, sénateur-maire de Caen ; M. Yvon, sénateur ; Mme Court, M. Le Montagner, M. Le Moënic et M. Guyonvarc'h, conseillers généraux du Morbihan ; M. Charter, conseiller général, maire de Quimper, qu'accompagnaient M. Lozachmeur, président du Comité des fêtes de cette ville et M. Cotonéa, secrétaire général ; M. l'ingénieur en chef du Génie maritime Poezat, président du Comité culturel de l'Arsenal, représentant le contre-amiral Nielly, commandant l'arrondissement maritime ; M. Peyre, président du Tribunal ; Me Glotin, ancien maire de Lorient, président de la Caisse d'Epargne ; MM. Pennober et Kerhouant, anciens adjoints dans la précédente municipalité ; M. Chenaillier, directeur de « La Liberté du Morbihan » ; M. Bridon, inspecteur d'Académie ; MM. Tiger et Quiviger, inspecteurs de l'enseignement primaire à Lorient ; M. Macé, inspecteur départemental adjoint des services de la Jeunesse et des Sports ; M. Moysan, président du Comité de la foire-exposition ; M. Péan, représentant M. Ducassou, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan ; le chef de bataillon Auton, inspecteur adjoint des services d'incendie du Morbihan ; M. Cornu, secrétaire en chef de la sous-préfecture ; M. Mansion et M. Levesque, secrétaire général honoraire et secrétaire général de la mairie de Lorient ; M. Lestrat, ingénieur divisionnaire des Services techniques municipaux ; M. Louarn, receveur des Finances ; M. Moudenner, directeur de la Caisse d'Epargne ; M. Lanet, receveur des P.T.T. ; M. Hourtel, directeur du Centre hospitalier ; M. Audiau, président de l'Office municipal des sports ; M. Damic, commissaire de police, représentant M. le commissaire divisionnaire ; M. de Montalembert, commissaire des Renseignements généraux ; le commandant Even, des services de police ; l'adjudant-chef Autret, commandant la brigade de gendarmerie, représentant le capitaine Péteul, commandant la compagnie ; M. Guyader, président d'honneur du patronage laïque ; le docteur de Lacroix-Herpin, président du centre culturel ; M. Stéphany, président de l'U.C.I.L. ; M. Stouff, directeur des Grandes Caves de Bretagne (Vins Margnat) ;

Me Pigrée, président de la Société municipale de musique ; M. Moreau, directeur de l'Ecole nationale de musique ; M. Parrot, vice-président de la section classique de la Société municipale de musique ; M. Seehers, secrétaire ; M. Leroux et Mme Carado, membres ; M. Piraud, vice-président de la section variétés de la Société municipale de musique ; MM. Picard et Blimo, membre de cette section ; M. Rous, président de l'Harmonie du patronage laïque ; M. Le Tallec et M. Le Moal, président et directeur de l'Union chorale Lorientaise ; M. Le Meur, président du Réveil laïque Lorientais ; M. Suzaine, représentant la S.A.C.E.M.

LE COIN DES JEUNES

J'écoutais un jour une œuvre de musique sérielle et je me répétais quelques définitions de la musique. Pour Marmontel c'était « L'art de combiner les sons pour le plaisir de l'oreille » ; pour Danhauser « La musique est l'art des sons (1). Le théosophe bulgare, Peter Deunov, écrivit « La musique est une sphère de l'être ». Debussy pouvait-il proclamer autre chose que « La musique c'est du rêve dont on écarte le voile » ?

Je pourrais tant citer encore mais nous constaterions que la question « Qu'est-ce que la musique ? » est bien embarrassante et qu'il est difficile d'en exprimer la réponse en quelques mots trop précis ou trop vagues. « L'art de combiner les sons pour le plaisir de l'oreille subsiste encore largement, je ne pense pas que ce plaisir nous soit refusé dans un avenir proche mais faut-il tout de même qu'il aille plus loin que la sensation du petit air destiné à chatouiller agréablement notre tympan ! Dans ce domaine nous possédons suffisamment d'exemples qui doivent nous inciter à demander plus à notre art. Avons-nous même besoin d'aborder la musique symphonique ou la musique de chambre pour nous en convaincre ? Telle chanson de troubadour ou de trouvère, une simple phrase de plain-chant, telle chanson du folklore français ou étranger peuvent dans leur simplicité nous ouvrir des horizons tellement plus grands qu'un simple plaisir auditif comparable à l'éphémère fumée d'une bonne cigarette...

« La musique est l'art des sons » ; voilà une révélation qui n'engage pas un auteur...

« La musique est une sphère de l'être ». C'est peut-être vague mais nous concevons tellement cela lorsque le prolongement d'une œuvre dans notre silence intérieur crée encore l'émotion. « O privilège du génie ! Lorsque l'on vient d'entendre un morceau de Mozart, le silence qui lui succède est encore de lui... » disait Sacha Guitry. Voilà la parfaite réussite de l'œuvre d'art ! Je me rappelle ma première rencontre avec les grands maitres lorsque j'avais votre âge et que, sans aucune préparation, je les ai découverts. Je n'oublierai jamais ce choc bienfaisant, cet émerveillement que sans cesse je retrouve et dans lequel je cherche le réconfort dans les phrases difficiles que la vie n'épargne pas. C'est un coin de paradis où la Beauté ouvre le voile du rêve. Vous avez certainement ressenti cela, vous avez éprouvé cet indéfinissable bienfait et vous avez le plaisir de l'oreille pour atteindre votre sphère idéale.

J'écoutais un jour les Intégrales, d'Edgar Varèse, et je vous avoue n'avoir pas atteint cette sphère. Je n'ai pas non plus trouvé le rêve de Debussy, je n'ai pas vibré sur cette longueur d'onde... Alors j'ai songé à ma première rencontre avec le Sacre du printemps, *de Strawinsky qui ne m'avait donné ni le plaisir de l'oreille ni l'extase dont je vous ai parlé. Pourtant j'ai voulu m'obstiner et depuis longtemps j'aime cette œuvre que j'entends chaque fois avec un intérêt toujours croissant.*

J'ai songé aussi que si la musique est dans le vent ou dans la source qui chante, si elle transpose dans son univers sonore aussi bien les teintes et l'atmosphère d'un paysage que les impressions ressenties au contact des humains, elle peut être aussi dans ce que nous ne connaissons pas et que l'on prophétise comme elle est dans notre vie agitée comme elle se dégage d'une usine en fonction (Fonderie d'acier, de Mossolow) *ou d'une locomotive en plein vitesse* (Pacific 231, d'Honegger).

Il est rare qu'une œuvre moderne atteigne son but à la première audition. Cela n'est pas impossible mais nous sommes tellement différents les uns des autres ! Le climat réceptif est voué aussi à tant d'impondérables ! N'est-ce donc pas une erreur de rejeter spontanément ce qui ne nous séduit pas « à bout portant » ? Nous vivons à une époque de bouleversements, d'angoisses et notre adaptation peut être lente tandis que certains créateurs devancent beaucoup l'époque qui les a vu naitre.

*N'oublions pas que nos pères ont siffl*é Carmen *et plus tard* Pelléas et Mélisande ! *Sommes-nous tellement près du grand Albert Roussel pour ne citer que lui ? Alors faisons quelques efforts avant de condamner sans appel toute nouvelle création. On ne peut pas nier qu'il a toujours existé et qu'il existera sans doute toujours des « fumistes» qui profitent d'un mouvement quelconque pour se faufiler et placer leurs produits sous une étiquette qui leur semble favorable. A défaut de talent l'opportunisme peut favoriser la lueur éphémère de quelque météore mais imposer une étoile au firmament des grands, c'est autre chose. N'oubliez jamais le temps qui s'est écoulé entre la fin de J.-S. Bach et la consécration de cet extraordinaire génie !*

C'est une raison supplémentaire pour que notre curiosité accepte l'audition d'œuvres qui nous dépassent et nous laissent indifférents à la première audition. Sans rompre aucune attache avec le passé, je pense que nous devons regarder le futur en songeant que le temps et notre évolution modifieront notre opinion et notre pouvoir réceptif. Alors, dites-moi... Qu'est-ce que la musique ?

— Si vous ne pouvez pas le dire, tâchez le sentir.

Pierre PAUBON.

(1) Une note en fin de volume explique ce qu'est un son musical mais c'est tout !

RELATIVITÉ DU DIAPASON

(Suite de la page 1)

les phénomènes sonores avec une précision stupéfiante. Au cours d'une exécution musicale, et grâce au magnétophone, les sons peuvent être véritablement observés comme des cellules vivantes soumises au regard scrutateur du microscope décelant les plus infimes variations et transformations dans leur structure et leur essence.

Jusqu'à présent, beaucoup trop de musiciens ont eu l'illusion — mais seulement l'illusion — de jouer à un diapason donné, quel qu'il fût. On s'accorde sur une base x ou y de convention; et c'est fort bien, mais cela ne vaut guère qu'au « départ » de l'exécution et pour un temps relativement limité. Si l'exécution se prolonge, bien des fluctuations vont se produire sous l'influence de divers facteurs que seule l'analyse au magnétophone pourra révéler.

Mais voyons ce qu'a fait le Dr Leipp quand, le 5 février 1965, il s'est installé avec son magnétophone dans la loge directoriale de l'Opéra pour faire des relevés sonores au cours de la représentation de « La Damnation de Faust ». Pour cette longue représentation, le diapason moyen enregistré a été de 445,8 pour le LA3. Les extrêmes ont été 442 et 450. Dès le début de la représentation, les musiciens de l'orchestre se sont accordés entre eux, d'après le hautbois, à 445. Au début de l'acte II, les musiciens se réaccordèrent encore exactemont à 445 et il en fut de même au début de l'acte III. « Cette constance rigoureuse est absolument remarquable — ajoute le rapport — et montre que les bons musiciens n'ont pas besoin d'accordeur électronique ». A l'Opéra, il existe bien officiellement un diapason à branches mais il est toujours à 435... et il est sous globe comme une véritable pièce de musée absolument anachronique et inutile !

Le rapport du Dr Leipp est très détaillé en ce qui concerne toute l'exécution car des relevés ont été faits non seulement en ce qui concerne l'orchestre de la fosse mais aussi les fanfares de scène, les chœurs en coulisse, etc. et je ne puis songer à m'étendre sur tout cela dans le cadre d'un seul article. Mais ce qui m'a frappé, ce sont principalement les écarts de diapason qui se sont produits au cours de l'exécution, non pas tant par suite de l'élévation de la température dans la salle (ce qui est un fait physique bien connu), mais plus simplement sous l'influence des variations du tempo. Voilà un fait assez mystérieux dont nous n'avions aucune idée et que seul le magnétophone a pu enregistrer. Pendant l'exécution de « La course à l'abîme », le diapason a atteint le point culminant de 450, telle est la constatation matérielle et irrécusable du magnétophone. Voici d'ailleurs les termes exacts du rapport du Dr Leipp : « On observe une curieuse montée du diapason dès le début de « La course à l'abime ». Plusieurs éléments jouent probablement : 1) presque tous les instruments jouent pendant un temps assez long (supérieur aux 4 minutes nécessaires à la stabilisation de la température à l'intérieur des instruments qui ne jouaient pas précédemment), ils se réchauffent donc jusqu'au maximum de stabilisation et s'approchent ainsi du diapason maximum ; 2) l'accélération progressive d'un mouvement musical provoque certainement des modifications physiologiques chez les musiciens. Celles-ci peuvent se traduire par des augmentations de tensions musculaires (appui des lèvres sur les anches, les embouchures) qui ont généralement pour effet une montée du son. Mais il n'est pas impossible que l'accélération graduelle modifie également la perception du temps (sensation de durée). Dans ces conditions, la fréquence physique n'a plus la même valeur subjective ; il semble que les psychologues ne se soient pas intéressés à cette question et on ne peut donc formuler ici que des hypothèses. Mais un fait reste : le diapason monte de 442 à 450 pendant « La course à l'abîme » ; 3) à l'inverse du cas précédent, les passages où le rythme se ralentit indiquent une baisse du diapason au sujet de laquelle on pourrait faire les observations inverses ; c'est le cas à la fin de l'œuvre ».

Le rapport Leipp établit donc le témoignage irrécusable de l'enregistrement au magnétophone et démontre que les accélérations ou les ralentissements du tempo influent sur le niveau du diapason. Les musiciens se sont accordés entre eux à 445 au départ (ce qui dénote chez eux l'intention bien arrêtée de jouer haut) mais le magnétophone a pu constater qu'au cours de l'exécution ils ont été amenés malgré eux à jouer entre 442 et 450. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces musiciens, qui sont tous des artistes accomplis, ont toujours joué juste en dépit des écarts inévitables dus à la température et aux modifications du tempo. Par la vertu de leur seul instinct musical, par leur oreille extrêmement délicate, les exécutants de cette classe ont des réflexes qui leur permettent d'ajuster leur jeu en conséquence des écarts qui viennent de se produire et les auditeurs, dans la salle, n'ont à aucun moment l'impression du moindre manque de justesse. Il y a une accommodation intuitive qui se produit. Le diapason peut monter ou baisser légèrement sans que la qualité de l'exécution en pâtisse le moins du monde. Il faut croire que lorsque les bois et les cuivres montent un peu par suite de l'accélération du mouvement, en pinçant davantage les lèvres, les doigts des instrumentistes à cordes serrent aussi instinctivement vers le haut, et l'ensemble reste ainsi relativement juste. Il en est de même, mais inversement, dans les ralentissements du tempo.

Il était bon, je crois, d'attirer l'attention des musiciens sur cette question de la relativité du diapason. En fait, le diapason « absolu » n'existe pas, à quelque hauteur qu'on le fixe. Il n'y a jamais que du « relatif » surtout quand une exécution est assez longue. Dans un morceau très court et de mouvement modéré, il est possible de maintenir jusqu'au bout le diapason de départ mais, dans une longue exécution, il faut compter avec les divers facteurs qui peuvent intervenir : modifications de la température, accélérations et ralentissements du tempo, etc.

Le rapport du Dr Leipp traite de beaucoup de choses fort intéressantes que je ne puis, faute de place, reproduire ici mais, grâce à l'électronique, il nous révèle bien des particularités sur le diapason dont nous n'avions aucune idée. Dans sa conclusion, il dit très justement que « le diapason est un problème complexe et difficile où il faut se défier des solutions simples ». C'est bien pour cela qu'il ne faut pas parler de cette question à la légère, comme on le fait trop souvent.

Je voudrais maintenant démontrer que si le diapason s'est élevé un peu partout — depuis plus d'une quarantaine d'années — il ne faut tout de même pas croire que l'écart entre l'ancien diapason normal de 435 et celui pratiqué actuellement, 442 ou 445, soit au moins égal à un demi-ton, comme on a tendance à le dire. C'est là une exagération manifeste et un simple calcul arithmétique suffira pour remettre les choses au point. Il est prouvé depuis longtemps, en effet, que le cœfficient de chacun des 12 demi-tons tempérés de l'octave, par rapport au précédent, correspond à la racine douzième du nombre 2 représentant, vis-à-vis de l'unité, le rapport 2/1. Cette racine est 1,059463 qui, multipliée 11 fois (12 — 1) par elle-même donne le produit 1,999999159, soit pratiquement 2. Or, si nous multiplions maintenant 435, notre ancien diapason, par le coefficiant 1,059463 correspondant au demi-ton tempéré, nous trouverons qu'il faudrait presque atteindre le diapason 461 pour justifier l'élévation d'un demi-ton. Nous n'en sommes pas encore là, heureusement surtout pour les chanteurs ! ! Actuellement, le passage du diapason 435 à celui de 440 (soit 440 : 435) n'accuse qu'un coefficient d'élévation de 1,01149, inférieur au coefficient du huitième de ton (1,01454, racine carrée du 1/4 de ton). Si l'on prend le diapason 445, soit une élévation de 10 vibrations sur 435, on obtient le coefficient 1,0229 (445 : 435), soit un peu moins d'un quart de ton dont le coefficient est 1,0293, racine carrée du 1/2 ton). C.Q.F.D...

Bien que la hausse soit en réalité assez légère, elle n'en a pas moins nécessité bien des modifications dans la facture des instruments à vent. Rien n'est plus facile que d'accorder un violon ou un violoncelle un huitième ou un quart de ton plus haut, un très léger serrement des chevilles suffit et tout est dit. Il en va tout autrement quand il s'agit de modifier l'accord d'une clarinette, d'un hautbois, d'une flûte, d'un saxophone, etc. Ce sont les proportions du tube, de la perce, des trous de l'instrument qu'il faut rectifier. Et l'on voit aussi ce que peut être le travail de changement d'accord quand il s'agit d'un grand orgue qui compte des milliers de tuyaux. Le maître Marcel Dupré, titulaire des orgues de Saint-Sulpice, en sait quelque chose car, en 1944, il a dû — et bien à regret — sacrifier le diapason de 435 qui donnait toute satisfaction aux chanteurs comme à l'organiste, pour adopter le nouveau diapason de 440 réclamé instamment par les instrumentistes à cordes. Quand cet énorme travail a été fait par le regretté harmoniste Pérou, de la maison Cavaillé-Coll — et pour ne gagner seulement qu'un huitième de ton — plusieurs exécutants, toujours du groupe des cordes, se plaignirent encore que l'orgue était trop bas. Ils eussent sans doute souhaité un LA à 445 vibrations mais le bon maître Marcel Dupré fut alors effrayé par cette vague de hausse qui sévissait un peu partout et il refusa catégoriquement de suivre le mouvement, ce qui était la sagesse même.

Osons maintenant espérer qu'on s'en tiendra au diapason de départ de 445, comme on le fait l'Opéra, ce qui est déjà très haut. Mais sait-on jamais avec cette manie de pulvériser des records ? D'après ce que vient de nous apprendre le rapport du Dr Leipp, document irréfutable, nous devons être convaincus de la « relativité » du diapason. Puisqu'un diapason de 445 au départ arrive à atteindre un maximum de 450 au cours d'une représentation, il est plus que probable qu'au temps du diapason 435, celui-ci devait atteindre par moments 438 ou 440 pendant une exécution assez longue. En ce qui concerne l'Opéra, le Dr Leipp a pu constater que pour une élévation de température de 10° centigrades environ, le diapason monte de 3 vibrations doubles (ou 3 Hertz) approximativement. Il est tout de même rare que la température varie rapidement de 10°. Il faut donc admettre que les variations dues au tempo sont les plus importantes.

Il m'a semblé très utile de rapporter ici quelques-unes des principales observations du Dr Leipp et nous devons remercier bien cordialement cet éminent acousticien de nous avoir aussi parfaitement éclairés sur une question qui était restée assez confuse jusqu'à présent.

André PETIOT.

LA MUSIQUE DE CHAMBRE en la C. M. F.

Dans le cadre familial d'une souriante et verdoyante gentilhommière, située en un paysage merveilleux de la Pinsonnière, non loin de Versailles, M. Pierre Grout, le distingué altiste, musicien réputé, soliste de l'orchestre national de l'O.R.T.F., et Mme P. Grout, recevaient, en toute intimité, M. A. Erhmann, président de notre C.M.F., qu'accompagnait MM. Brun, président de la Commission Technique de la Fédération musicale de Seine et de Seine-et-Oise. Notre président fédéral, M. H. Hugonnet, retenu par ailleurs, n'avait pu assister à ce cordial rendez-vous. M. G. Chaumeron, un fin lettré, haut fonctionnaire de notre grande administration, passionné de musique, qui fut l'un des présidents-fondateurs de nos belles phalanges municipales de Saint-Cyr l'Ecole, était également présent à cette réunion à laquelle le capitaine Dautricourt, chef de la musique régionale du cinquième R.I., de Versailles, et moi-même avions été conviés à titre amical. M. P. Grout et M. Chaumeron désiraient entretenir nos hautes autorités confédérales musicales d'un projet qui leur est bien cher : celui d'envisager la possibilité de développer la présence de trois orchestres de musique de chambre, qui semblent s'étioler un peu... faute d'une expression populaire, en nos concours ou festivals de musiques. En 1958, notre grande C.M.F. avait, d'ailleurs, créé une catégorie, en son sein, en faveur de nos harmono-symphonies.

Les instruments à cordes et à archets prenaient ainsi une place officielle, auprès de nos instruments à vents, en nos fédérations musicales populaires.

Je n'ai point la prétention de vous apprendre ce qu'est la musique de chambre !... la « Musica da Camera »... à base d'instruments à cordes, soutenus par un clavecin ou piano, formant de petits quatuors. Prenant naissance au 16e siècle, et très répandue en Germanie, elle pénétrait en France, nous apportant les harmonieux accents de cette musique intime, dite classique, qui devait conquérir, tout d'abord, nos élites. A son histoire, j'allais dire : à sa gloire, s'attachent les noms, illustres, des Bach, des Mozart, des Beethoven, des Vivaldi, des C. Franck, des Rameau, des Lulli, des Schumann, des Saint-Saëns etc... La plus curieuse expérience, dans le genre que je puis vous conter brièvement, fut faite par un jeune ingénieur de l'école polytechnique : E. Lemoine, qui formait en 1860, un quatuor d'amateurs convaincus, peu virtuoses, mais qui, se perfectionnant peu à peu, acquit bientôt une grande renommée dans le monde musical parisien de l'époque. Le jeune Saint-Saëns y fit ses premières armes. Détail amusant : ce petit orchestre s'appelait : « La Trompette » !... Et cette appellation fut le prétexte qui s'offrit à Saint-Saëns pour composer son magnifique septuor pour piano, deux violons, alto, violoncelle, basse et une trompette !

Plus près de nous, il y eut le quatuor Capet, de grande mémoire! Je n'oublierai pas de vous signaler encore les efforts de notre Association des concerts de chambres, créée par F. Oubradous, professeur en notre conservatoire supérieur de musique, et en laquelle les riches sonorités de nos instruments à vents, bois et cuivres, s'ajoutent à celles de nos instruments à cordes.

Tous ces efforts ont favorisé le développement de nos grands orchestres symphoniques. Mais... revenons au problème posé par M. P. Grout, un sujet délicat, en sa simplicité, sur lequel il y aurait beaucoup à dire !... En effet, l'intimité d'expression de ces petites formations orchestrales les tient un peu éloignées de nos manifestations populaires et musicales, où se posent des problèmes de plein-air. Mais la physionomie de ces grandes compétitions à bien changé, et fort heureusement. Ce n'est plus seulement le grand défilé en ville qui fait le charme et la joie, les épreuves imposées mises à part.

De fort belles auditions sont, maintenant, envisagées et réalisées, en des cadres sonores et séduisants, tels que : stades aménagés, parcs ombrageux, salles des fêtes, etc... qui ont aussi l'avantage de procurer quelques précieuses recettes aux organisateurs. En la circonstance il s'agit uniquement de ranimer non seulement, le goût d'un genre très attachant, séduisant, propre à procurer à ses auditeurs les plus belles satisfactions artistiques, mais encore, de redonner un regain de faveur au cœur de notre jeunesse, pour l'intimité et le charme de cette expression, menacée en sa propre existence par le disque ou autres moyens mécaniques de diffusion qui amenuisent l'emploi, donc le recrutement, de nos instrumentistes à cordes... Et rien ne s'oppose, semble-t-il à ce que la musique de chambre du « Roy » devienne celle du « peuple »... Après avoir développé avec éloquence de judicieux arguments en faveur de cette expression musicale, dont il est lui-même, l'un des grands champions, M. Pierre Grout, joignant le geste à la parole, nous fit entendre sur son violon alto, une fort belle suite de Bach. Le capitaine Dautricourt, excellent pianiste, s'était mis au piano. Ainsi à l'intérêt, à la cordialité de nos conversations, aux douceurs délicates d'une table parfaitement mise en musique par notre charmante hotesse, Mme P. Grout succédèrent les charmes de l'esprit ! Notre cher président Erhmann, ainsi que M. Maurice Brun et les honorables invités qui les entouraient, tous très attachés aux lumières sonores, délicates et si expressives, dispensées par nos muses, ne demandaient qu'à se laisser convaincre et à favoriser le le retour offensif de la musique de chambre, sous toutes ses formes d'expressions, en nos grandes manifestations musicales populaires ! Surtout quand elle compte parmi ses défenseurs un ensemble homogène et artistique, tel que le groupe musical de la Pinsonnière, en le quel : André Buisson, au piano ; Geneviève Deloget, au violon ; Pierre Grout, à l'alto et Claude Pessard au violoncelle, tous artistes réputés, de grand talent, brillants lauréats de notre conservatoire national supérieur de musique, en sont les animateurs. Leur dernier combat se déroulait ce dimanche 23 mai dernier, à Bouviers, près de Saint-Cyr l'Ecole, devant un auditoire de choix, réuni chez M. André Buisson, qui est également professeur en notre école normale de musique de Paris. Leurs armes ? un quatuor de Mozart ; des œuvres pour piano seul, de Chopin ; une sonate pour piano et alto, de Bach ; une sonate pour violon et piano, de J.-M. Leclair et un rondo capricioso pour violon et piano, de Saint-Saëns. Avec de telles armes, nul doute que de pareils combats ne séduisent le cœur et l'âme d'une jeunesse ardente, cultivée et musicale, en laquelle la passion de la lumière et l'ivresse de la raison ouvrent de larges et merveilleux horizons. Et l'amour de la musique est l'une de ces lueurs idéales, illuminant toujours les plus sombres nuits. Espérons donc, que d'heureuses résolutions viendront encourager, et même parfaire l'essort de cette attachante et musicale expression en nos milieux populaires. « Rien n'est fait, tant qu'il reste quelque chose à faire... », a dit Romain Rolland, en son livre : « Musiciens d'aujourd'hui ».

Capitaine F. BOYER

COMMUNIQUE

Le rassemblement des anciens de la Musique des Chantiers de la Jeunesse de Châtel-Guyon aura lieu à Châtel-Guyon, les 3, 4, 5 septembre 1965.

Tous les anciens musiciens qui n'auraient pas été touchés par une convocation individuelle, sont priés d'écrire immédiatement à : Amicale des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F., Conservatoire de Musique, Dôle (Jura).

NOS CONCOURS

SAINT-LOUIS

rendez-vous des chanteurs à l'occasion du concours international de chant.

Deux journées de gloire pour l'Union chorale 1882

Saint-Louis, cité frontalière, a été placée le week-end durant sous le signe de remarquables festivités organisées par l'Union chorale 1882. Vingt et une sociétés groupant quelque 720 chanteurs s'y sont donné rendez-vous à l'occasion du concours international. Les hôtes venus d'Alsace, de Nancy, de la Suisse et du Pays de Bade ont été reçus sous l'immense chapiteau qui triplait la capacité d'accueil de la halle Sainte-Barbe. Le comité d'organisation, présidé par le Dr Mauz, adjoint au maire, n'avait rien laissé au hasard pour donner à cette manifestation un cadre digne et en assurer le déroulement sans heurt ni accroc.

M. le Préfet Picard, M. Georges Bourgeois, président du conseil général et M. Gissy, maire de Saint-Louis, assumaient le patronage de la fête, qui exhalait un esprit de fraternité et de compréhension mutuelle par-delà les frontières.

Le concert de gala

La manifestation a débuté samedi soir par un concert de gala, qui avait réuni une très grande assistance. La musique municipale et des sapeurs-pompiers, dirigée par M. A. Vlym, joua la «Marche du jubilé» d'A. Gurtler, suivie d'une fantaisie extraite de l'opérette «Andalousie» de Lopez. Les chœurs mixtes réunis de Saint-Louis et Saint-Louis-la-Chaussée, renforcés par l'orchestre de Saint-Louis (au piano C. Ott), placés sous la direction de M. A. Kleinmann, enchantèrent l'assistance par des extraits de l'opéra «Carmen» de G. Bizet, qui permirent à la soliste, Mlle Annette Ruppert («L'amour est enfant de bohème») de se tailler un joli succès personnel. Le puissant chœur des Romains de l'opéra «Hérodiade» de J. Massenet fut interprété par les chœurs d'hommes réunis de Saint-Louis et Saint-Louis-la-Chaussée, sous la baguette du docteur Mauz.

C'est la première fois que l'on a eu l'occasion d'entendre à Saint-Louis le Frauenchor (chœur de femmes) de Weil (Pays de Bade), un ensemble — fort de 42 exécutantes — qui se distingue par une interprétation précise, une diction remarquable et une technique très poussée. Nous retiendrons principalement, parmi les chants, le magnifique psaume «Seigneur, l'immensité de ta bonté touche les cieux», de E. Grell, ainsi que «Sufiko» un chant populaire géorgien.

LE PALMARES

DEUXIEME DIVISION

PREMIERE SECTION

Ensemble vocal Soultz-sous-Forêts : premier prix ascendant à l'unanimité du jury, vives félicitations au chef, coupe de la ville de Saint-Louis.

Chorale harmonie 1877 Dornach : premier prix.

Union chorale Fortuna Buschwiller : premier prix, coupe offerte à M. Cron, secrétaire de la société, seul secrétaire qui a respecté les dates fixées par le comité d'organisation.

Union chorale Wespe Bourgfelden : premier prix ; félicitations au directeur-compositeur.

Union chorale 1896 Saint-Louis-la-Chaussée : premier prix.

Union chorale Hégenheim 1964 : premier prix.

Société chorale 1850 Saverne : premier prix ; premier prix ascendant en supérieure, deuxième section ; vives félicitations au chef ; coupe de la Brasserie du Pêcheur.

Chorale harmonie 1850 Mulhouse : premier prix ascendant en première division première section ; félicitations au chef.

Union chorale Concordia Blotzheim : premier prix.

CHŒURS MIXTES

DE LA PREMIERE DIVISION

Chorale des Cordeliers Nancy : premier prix ascendant en première division première section ; coupe de l'Association des chorales d'Alsace offerte par M. Plimlin, président de l'Association des chorales d'Alsace.

Société chorale Orphéenne Guebwiller : premier prix ascendant en première division, première section ; coupe du journal «L'Alsace» et félicitations au directeur.

Société chorale Liederkranz Attenschwiller : premier prix ascendant en deuxième division, deuxième section ; félicitations au chef ; coupe du journal «Les Dernières Nouvelles».

Chorale Laurentia Wintzenheim ; en classement, premier prix à l'unanimité, classe en deuxième division, deuxième section ; félicitations au chef.

Société chorale Bootzheim : premier prix.

DIVISION SUPERIEURE

Harmonie Laetitia Schiltigheim : premier prix ascendant en supérieure, première section ; félicitations au chef ; guide chant offert par la Confédération musicale de France.

Société chorale 1857 Haguenau : premier prix ascendant en supérieure, première section ; félicitations au chef.

Société chorale Yverdon «La Récréation» : premier prix ascendant en division d'honneur ; félicitations au chef ; vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires culturelles.

Chorale du lycée classique et moderne de Saint-Louis : premier prix avec félicitations.

Chorale «Les Alouettes» de N.-D.-de-Colmar : premier prix à l'unanimité.

Lorracher Sangerfreunde : premier prix avec félicitations.

Mannergesangverein Breisacham-Rhein : premier prix avec félicitations. Coupe de M. Whal.

Le chœur d'hommes Eckenstein, de Weil-Haltingen (91 exécutants), recueillit de chaleureux applaudissements pour l'excellente interprétation de «Brüderschaft» et «Trinklied».

Le docteur Ch. Mauz, président de la fête, eut ensuite le plaisir de saluer les nombreux auditeurs, et tout particulièrement M. le maire Gissy, MM. les adjoints Charon, Haas et Hummel, ainsi que les invités d'honneur dont nous publions la liste ailleurs. L'orateur remercia de leurs efforts et de leur dévouement le comité d'honneur, les différents groupes de travail et commissions, le jury, les sociétés affiliées à l'O.M.A.P., les hôtes venus d'outre-Rhin, les ouvriers municipaux. Aux applaudissements de l'assistance, il remit des bouquets de fleurs à Mlles Dora Frattini et Winzenriet, pour les récompenser de leur travail.

La deuxième partie du programme était réservée au spectacle de variétés. Un spectacle pétillant d'esprit grâce à la présence des «Quatre barbus» de Paris, que la TV ou les disques ont depuis longtemps familiarisé avec le public. Leur inimitable «Figaro», «Le parti d'en rire» tissé sur la mélodie du célèbre «Boléro» de Ravel, «L'alcool», chanté (avec quel maestria) sur l'air de la «Deuxième rhapsodie» de Listz, la chanson du Mannerchor de Steffisbourg, pour ne citer que ces chansons, ont soulevé d'enthousiasme les auditeurs-spectateurs.

Alfred Rasser, alias «Laeppli», dont ce fut la première représentation à Saint-Louis, aura gardé sans doute un excellent souvenir du public ludovicien, qui lui a fait fête. Cet humoriste bâlois de classe, Alsacien par son père, Allemand par sa mère, Suisse par sa nationalité, est avant tout un homme dont le cœur bat au rythme européen. Il a tenu la scène pendant plus d'une heure, imitant, parodiant (en dialecte bâlois et alsacien), chantant les évènements d'aujourd'hui et d'hier. Son succès fut triomphal.

Le concours international

Le concours de chant s'est déroulé dimanche matin, de 8 à 12 h. 21 sociétés ont lutté pour la palme, en présence du jury présidé par M. Robert Bréard (Grand prix de Rome), assisté de MM. Paul Jamin, René Matter, Joseph Bohly, Joseph Muller et Paul Abtey. Nous ne mentionnerons pas les chœurs imposés et libres interprétés par chaque société. Mais il faut souligner que les chanteurs ont fourni la preuve d'un travail sérieux, comme le témoigne d'ailleurs le palmarès ci-dessous.

A 15 heures, les sociétés participantes se réunirent devant l'hôtel Pfiffer (où avait eu lieu le banquet officiel) pour se rendre en cortège, la musique municipale et des sapeurs-pompiers de Saint-Louis en tête, à la halle Sainte-Barbe.

Les musiciens, dirigés par M. A. Vlym, ouvrirent le concert par une marche et le mélodieux «American Panoroma» de John Darling. Le chant prit ensuite le relais sur la scène où flottaient les drapeaux des sociétés participantes.

Comme la veille, les différentes sociétés étaient annoncées au micro (l'excellente «sono» était installée par la maison Schwob) par M. Forlen, speaker qui sait manier l'humour et la poésie avec une égale facilité.

La puissance du chœur des Romains interprété une seconde fois par les chœurs d'hommes réunis était plus intense que lors du concert de gala et fut mieux apprécié de l'auditoire. Le chœur d'ensemble des chorales d'hommes de la deuxième division, «La cloche du soir», garda, dans sa simplicité, son caractère émouvant.

La société chorale «La Récréation» d'Yverdon (Suisse), qui allait recevoir le grand prix offert par le ministère des Affaires Culturelles, un vase de Sèvres, a su capter son auditoire par l'interprétation du «Chant d'Orient» de R. Bréard. Il s'agit en l'occurence d'une mélodie moderne, très difficile, langoureuse et mélancolique qui traduit de manière très précise cet esprit oriental. Le chœur «Jésus Christ s'habille en pauvre», comme les chants donnés vers la fin du programme («Courez par la plaine», de Rameau et «Allons danser sous les ormeaux», selon Boller) ont suscité de forts applaudissements. N'oublions pas de mentionner que les dames de la chorale portaient leur costume régional.

Les chorales d'hommes de la première division ont fait preuve de leur puissance dans «Hymne à la nature» de Février, interprété avec verve et enthousiasme, tandis que la chanson «Là-bas sur l'herbe verte», interprétée par les chorales mixtes de la première division, gardait son caractère primesautier et enjoué voulu par son auteur. La Société chorale 1857 de Haguenau a dominé son auditoire par la «Cantilène du vieux Noël» tandis que l'Harmonie Laetitia de Schiltigheim chantait «Le vieux moulin» de Delmas. Comme interlude, la Chorale des cordeliers de Nancy, hautement appréciée par le public, chanta «Les saltimbanques», «Fanfare du printemps» et «L'enfant du tambour». Les applaudissements enthousiastes de l'assistance étaient bien mérités. M. J. Bohly dirigea personnellement le chœur final de l'ensemble des chorales d'hommes, dans une de ses compositions «France aimée». Mentionnons aussi que la chorale du lycée classique et moderne de Saint-Louis a interprété la chanson «Chante, chante, chante» dans un arrangement de son directeur, M. Kleinmann, et a obtenu le succès mérité grâce à son rythme bien scandé. Le Mannergesangverein 1845 de Breisacham-Rhein a terminé la partie en donnant la «Légende des 12 brigands».

A l'issue du concert, M. le maire Gissy salua l'assistance. Il félicita le docteur Mauz, président et directeur de l'Union chorale 1882, de l'excellente organisation de la fête, avant de souligner son amour pour le chant populaire. Saluant également M. R. Pflimlin, le maire rappela les efforts déployés par la ville de Saint-Louis en faveur du chant. Il remercia ensuite Maître Bréard, compositeur parisien, ainsi que le compositeur alsacien Joseph Bœhly, sans oublier les sociétés de Loerrach, Weil et Vieux Brisach.

M. R. Pflimlin se fit un plaisir de remercier les personnalités et les différentes organisations qui avaient contribué à la réussite de la fête. M. Bréard enfin mit l'accent sur la valeur des chorales qui avaient participé au concours et encouragea les chanteurs à continuer à œuvrer pour le chant.

LES PERSONNALITES

Les personnalités suivantes ont assisté aux festivités : M. Lem, sous-préfet de Mulhouse ; M. Plimlin, président de l'Association des chorales d'Alsace ; M. Gissy, maire de Saint-Louis ; M. Kroepflé, député ; M. Ginder, conseiller général ; MM. les adjoints Charon, Spinhirny, Haas et Hummel ; M. Schmitt, président du groupement cantonal des chorales ; MM. Abtey et Bœsch, directeurs honoraires de l'Union chorale ; M. le commissaire principal Mirouze, chef du secteur frontière du Haut-Rhin ; M. Roth, chef de la sûreté ; l'adjudant Zubor, chef de la gendarmerie de Saint-Louis ; M. Stoffel, président de la Société des artisans et commerçants ; M. Lab, principal du lycée classique ; M. Klopcken directeur adjoint des douanes ; M. Roques, commandant l'aéroport de Bâle-Mulhouse ; M. Chavanne, chef de la section de Saint-Louis de la Caisse primaire de Sécurité sociale ; M. Stirchler, inspecteur central des Contributions.

VIENT DE PARAITRE

L'apprenti musicien — solfège pour l'étude des intonations et rythmes de base — par Jeanne et Michel Vergnault — éditions Henry Lemoine.

12 grands classiques — transcrits pour flûte à bec et guitare ou flûte traversière ou mélodica ou violon ou mandole et guitare — par Romain Worschech — 1er recueil — R. de Visée — F. Sor — Giordani — Mozart — éditions L. Philippo et M. Combre.

Cinq pièces — arrangement pour flûte à bec ou mandoline et guitare (et 2e guitare ad lib.) — par R. Worschech — éditions L. Philippo et M. Combre.

Quatre pièces — arrangées pour flûte à bec — alto — soprano ou ténor — violon — flûte mandoline ou mandole — par Romain Worschech — éditions L. Philippo et M. Combre.

Brocéliande — suite en 7 motifs pour flûte à bec soprano (seule) par Romain Worschech — éditions Philippo et Combre.

Ouverture circonstancielle de Désiré Dondeyne — pour harmonie, division supérieure 1 ou excellence — éditée à Luxembourg Union Grand Duc Adolphe 23 a, rue des Ardennes à Luxembourg — Bonnevoie (Grand Duché).

Eugène BIGOT

(1888-1965)

Nombreux furent, malgré la période des vacances, les amis, camarades et musiciens du grand chef d'orchestre qui rendirent, en cette matinée du 21 juillet, un dernier hommage d'adieu à ce musicien, ce maître dont la vie exemplaire pourrait servir de modèle à beaucoup de jeunes très pressés d'arriver, oubliant que le chemin qui mène au succès définitif passe par une longue suite d'efforts pour acquérir le métier, l'érudition et l'expérience qui font les grands hommes.

Au milieu des fleurs, parmi lesquelles figuraient celles de notre Confédération musicale de France, se déroula un service religieux empreint du respect silencieux qui s'imposait et qu'eut aimé Eugène Bigot, âme de haute envolée et simple, âme charitable et dévouée à tous.

Eugène Bigot naquit à Rennes en 1888. Venu très tôt à Paris, c'est au Conservatoire national qu'il fit acquit, par de solides études, le bagage qui lui permit de devenir le remarquable directeur qu'il fut aussi bien aux grands concerts qu'au théâtre.

Lamoureux, Pasdeloup, Orchestre National, Opéra-Comique (et un peu partout ailleurs). Précisons que son passage à la classe d'harmonie du réputé Maître Xavier Leroux, marqua considérablement sa nature de musicien et le forma au goût de la carté, sans jamais l'attacher à aucun clan, ni à aucune mode. Dans ce milieu, il eut pour condisciples Albert Wolf, Alexandre Cellier, Paul Paray, Bousquet, Fourestier, cela aux environs de 1906-1910. Il revint plus tard dans l'illustre Maison comme professeur de la classe et de la direction d'orchestre où il forma de nombreux élèves.

Cette technique de direction lui valut, pendant des années, d'être le président des concours de chefs organisé par la ville de Besançon. Les stagiaires de la Confédération musicale de France eurent l'honneur de bénéficier à Aix-en-Provence de l'enseignement du Maître Bigot.

Cet apostolat, sans l'éloigner de la composition, restreignit sa production par un ralentissement forcé.

La place nous manque pour en parler, citons seulement quelques ballets : **Pastorale, La Princesse Eulide** et des morceaux pour instruments divers, des mélodies, etc.

Jusqu'au dernier moment, malgré une opération et ses douloureuses suites, Eugène Bigot garda toute sa lucidité jusqu'à la fin.

Il était officier de la Légion d'honneur et Croix de guerre 1914-1918.

R. BREARD.

Carl NIELSEN

(1865-1931)

Carl Nielsen commença sa carrière artistique comme musicien de village. Encore enfant, le futur compositeur accompagnait son père quand celui-ci et d'autres musiciens jouaient à des fêtes et danses dans la région de Norre Lyndelse, village dans l'île de Fionie, où Carl Nielsen naquit en 1865. Il y passa son enfance dans des conditions pauvres, mais à bien des égards, heureuses. (Sa maison natale est maintenant aménagée en Musée). Excellent cornettiste, Carl Nielsen passa brillamment à l'âge de 14 ans, le concours d'admission à l'orchestre militaire de la ville d'Odense. Il consacra le peu de loisirs, dont il disposait, à l'étude du violon et du piano, et ses premières compositions — ou plutôt des essais de composition — datent de cette période de sa vie.

A l'âge de 18 ans, Carl Nielsen s'installa à Copenhague et fut admis au Conservatoire Royal de Musique pour les études du violon et de composition. A cette époque, Niels W. Gade et J.P.E. Hartmann, les deux coryphées de la musique romantique danoise, étaient encore les personnalités dominantes du Conservatoire Royal, et bien qu'il réagît déjà au cours de ses années d'études contre la musique romantique, Carl Nielsen tenait toujours les deux compositeurs âgés en grand estime. Il devait cependant surtout au Maître Orla Rosenhoff ses connaissances en théorie et en composition, et parmi les compositeurs vivant à Copenhague et ayant le plus d'influence sur son évolution artistique, il faut mentionner particulièrement Johan Svendsen et C.F.E. Hornemann.

Au cours de ses études en Allemagne (en France et en Autriche, Carl Nielsen fit la connaissance de plusieurs compositeurs tels que Brahms, Sibelius et Richard Strauss. Carl Nielsen avait des dispositions exceptionnelles pour absorber les impressions nouvelles qu'il recueillait de la musique contemporaine en Europe, mais il était en même temps capable d'assimiler complètement ces impressions de manière à en faire une interprétation personnelle et originale. Il est donc difficile de tracer dans le style de Carl Nielsen une influence directe d'autres sources. En Allemagne, le drame musical wagnérien eut un grand ascendant sur lui, et en France, il se familiarisa avec l'impressionisme naissant, mais ni l'une ni l'autre de ces expériences musicales ont suscité une résonance persistante dans son œuvre. En langage musical il semble plutôt être apparenté à Brahms. Il n'y a pas beaucoup de preuves évidentes et directes de l'attitude de Carl Nielsen à l'égard de la musique de Brahms; mais il est intéressant de constater que Nielsen rendit visite à la célébrité vieillissante à Vienne afin de lui montrer sa *Première Symphonie* et que Brahms parla de cette œuvre en termes flatteurs. Bien que Nielsen fût encore jeune à l'époque (26 ans) et que sa symphonie soit classique dans sa forme, c'est une œuvre profondément originale en ce qui concerne mélodie, harmonies, tonalité et rythme et sous plusieurs rapports la première symphonie fait ressortir ses dernières œuvres, telles que les concertos pour clarinette et pour flûte ainsi que son œuvre pour orgue, *Commotio*.

Jusqu'à sa mort, en 1931, Carl Nielsen resta fidèle à lui-même, tant qu'artiste obéissant à sa mission. Nielsen est un des rares compositeurs ayant passé par un développement continuel depuis le romantisme classique jusqu'au modernisme expérimental sans se départir dans ses œuvres extrêmement différenciées de certains éléments constants : le rythme vif, la mélodie conçue horizontalement et la tonalité caractéristique (apparentée au ton d'église). — le tout marqué par une personnalité dont le charme est indéniable malgré les passages raboteux et l'instrumentation parfois abstruse de ses œuvres. Citons à titre d'exemples le prélude à l'Opéra «Mascarade», la deuxième symphonie «Les Quatre Tempéraments», la troisième, dite «Sinfonia Espansiva» et la quatrième «L'Inextinguible». Si Nielsen est demeuré longtemps un «inconnu en dehors du Danemark, c'est sans doute dû au fait que dans le domaine de l'instrumentation, il a plus ou moins suivi des sentiers battus. C'est la raison pour laquelle son langage n'a pas paru «nouveau», jusqu'à ce que la valeur intrinsèque de sa musique fût pleinement appréciée. — et cela a pris du temps.

Débutant comme deuxième violon à l'orchestre du Théâtre Royal, Nielsen fut ultérieurement promu chef de cet orchestre ainsi que de celui de «Musikforeningen» (Association Musicale de Copenhague), postes qu'il détenait pendant de longues années. En 1915, il fut nommé professeur au Conservatoire Royal de Copenhague et directeur de celui-ci peu avant sa mort. Nielsen était aussi un écrivain doué. Ses ouvrages les plus importants sont ses mémoires «Min fynske Barndom» (Mon Enfance en Fionie), le recueil d'essais «Levende Musik» (Musique vivante), et sa correspondance récemment publiée.

Il existe un grand nombre d'enregistrement des œuvres de Nielsen — citons le prélude au second acte de l'opéra «Saul et David» (Polyphon), le «Hymnus Amoris», le concerto pour violon (Tono et La Voix de son Maître), ses quatuors pour cordes (Decca, La Voix de son Maître, Philips et Tono), ses œuvres pour piano et ses chansons.

Dans une certaine mesure, la *Cinquième Symphonie* signifie un nouveau départ dans la création symphonique de Carl Nielsen. L'instrumentation et la forme du premier mouvement étant de facture «moderne». En réalité, il correspond aux deux premiers mouvements de la symphonie «traditionnelle», le scherzo étant «incorporé» comme un grand fugato.

La symphonie fut présentée au Festival de Musique de Francfort, en 1927, à un concert sous la direction de Wilhelm Furtwängler, et l'œuvre fut bien accueillie. Cependant, si cette symphonie est maintenant reconnue internationalement, il faut l'attribuer en grande partie aux exécutions récentes au Festival d'Edinbourg et aux Etats-Unis, par l'Orchestre National de Radio Danemark sous la direction du regretté Erik Tuxen.

AVIS DE CONCOURS

SAINT-ETIENNE

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de la nomination d'un professeur de hautbois, solfège préparatoire et élémentaire et lecture à vue à l'Ecole nationale de musique de Saint-Etienne. Ce poste constitue un emploi à temps complet, à raison de 12 heures de cours par semaine.

La répartition des heures d'enseignement sera fixée par M. le directeur de l'Ecole nationale de musique en fonction du nombre des élèves.

Outre l'exercice du professorat, le candidat admis devra participer obligatoirement aux exercices publics de l'école à titre gratuit. Il s'engagera également à prêter son concours en qualité de soliste à l'orchestre de la Saison lyrique municipale et à l'Association des concerts de l'Ecole nationale de musique de Saint-Etienne, aux conditions de rémunération fixées pour ces services particuliers, et enfin, si cela est nécessaire, à toutes manifestations subventionnées ou patronnées par la municipalité, sur simple demande du maire.

Il devra être domicilié à Saint-Etienne ou dans les environs immédiats.

Les candidats au concours doivent remplir les conditions suivantes :

Etre âgés de 25 ans au moins et de 50 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. Cette dernière limite d'âge est reculée, le cas échéant, d'une période égale à la durée des services militaires obligatoires ou à celle des empêchements à l'exercice de la fonction publique prévus par l'ordonnance du 15 juin 1945 modifiée, de la durée des services accomplis en qualité de titulaire ou d'auxiliaire, soit au compte de l'Etat, soit au compte d'une collectivité locale, d'une année par enfant à charge.

Programme du concours. Les épreuves comprendront :

A) HAUTBOIS (cor anglais)

1) Exécution instrumentale.

Morceaux imposés : 1) Sonate pour hautbois de Henri Dutilleux (Ed. Lucien de Lacour-Costallat) 60, chaussée d'Antin, Paris ; 2) « Pan » et « Bacchus » extraits des « Six métamorphoses », de Benjamin Britten. (Ed. Boosey et Hawkes) ; 3) Cor anglais : Prélude du 3e acte de « Tristan et Yseult », de R. Wagner.

L'ensemble noté sur 20.

Les candidats devront présenter au jury deux exemplaires de chacune des œuvres interprétées.

Seuls les candidats qui auront obtenu au moins la note 15 sur 20 pour l'exécution instrumentale seront admis à participer aux épreuves suivantes :

2) Lecture à première vue :

Lecture à première vue d'une pièce manuscrite, difficile pour hautbois et piano ; noté sur 10.

3) Orchestre :

Exécution de divers fragments d'œuvres du répertoire symphonique, sous la direction d'un chef d'orchestre ; noté sur 10 ;

4) Examen pédagogique :

Cours à faire à des élèves appartenant à différents degrés qualitatifs d'enseignement (dont un débutant). Questions posées par le jury concernant l'instrument, sa technique, son histoire ; l'ensemble noté sur 30.

Seuls, les candidats qui auront obtenu les 3/4 du maximum des points pour les quatre épreuves susvisées, soit 52,50 sur 70 points, seront admis à participer aux épreuves de solfège.

B) SOLFEGE

a) Lecture à première vue d'une leçon manuscrite comportant les sept clés musicales ; notée sur 20 ; b) Une dictée à une voix, assez difficile ; notée sur 20.

a) Dépôt des candidatures : les dossiers des candidats seront reçus à la mairie de Saint-Etienne, jusqu'au 4 octobre 1965, dernier délai ;

b) Date et lieu du concours : les épreuves se dérouleront à l'Ecole nationale de musique de Saint-Etienne (82, rue des Frames-Maçons) le vendredi 8 octobre 1965, à partir de 9 h.

Une accompagnatrice sera à la disposition des candidats.

Aucune indemnité de déplacement ni de séjour ne sera allouée aux candidats.

Date d'entrée en fonction : Le candidat admis prendra ses fonctions le 15 octobre 1965.

Il bénéficiera, dès son entrée en fonctions, des indices d'un traitement calculé sur la base indiciaire prévue par l'arrêté en date du 27 juin 1962 de M. le ministre de l'Intérieur.

Barème du 1er avril 1965. — Début : indice réel 298, 1er échelon, 9.998 F ; maximum : indice réel 445, 7e échelon, 19.513 F.

Ce traitement sera majoré de l'indemnité de résidence (16,50 % du traitement) et, s'il y a lieu, du supplément familial prévues par le régime général de la Sécurité sociale pendant la durée du stage. Après titularisation, l'intéressé sera affilié à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

Le traitement sera soumis aux retenues de traitement et des allocations familiales.

Le jury du concours sera composé par : — L'inspecteur général chargé du Service des enseignements artistiques au Ministère des Affaires culturelles, ou son représentant, président ; le maire de la ville de Saint-Etienne, ou son représentant ; le directeur de l'Ecole nationale de musique ; deux professeurs de la spécialité de l'emploi mis au concours, étrangers à la ville ; un membre du Conseil d'administration de l'école ; un délégué des professeurs.

M. le secrétaire général de la mairie et M. le directeur de l'école nationale de musique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PAU

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Des concours auront lieu les 12 et 13 novembre prochain, pour le recrutement de deux professeurs : cor et solfège ; contrebasse et solfège.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Pau, ou à la mairie (4e bureau).

DIJON

Un concours est ouvert le mercredi 15 septembre 1965 au Conservatoire national de musique et d'art dramatique de Dijon pour la nomination d'un professeur de violon (tous degrés), chargé de cours de lecture instrumentale et de préparation technique orchestrale.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

Etre âgés de 25 ans au moins et de 50 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours.

Le titulaire du poste devra obligatoirement habiter Dijon ou dans les environs immédiats.

Il devra accepter de prêter son concours à titre onéreux à l'orchestre symphonique et à l'orchestre du théâtre municipal.

EPREUVES

1) Exécution instrumentale :

a) Chaconne de la « Partita », en ré mineur, pour violon seul, de J.-S. Bach ;

b) Andante et Final du Concerto pour violon et orchestre, en mi mineur, op. 64, de Mendelssohn-Bartholdy ;

c) « La Fontaine d'Aréthuse », pour violon et piano, de Karol Szymanowski ; l'ensemble noté sur 20.

Ces pièces devront être exécutées de mémoire.

Les candidats présenteront au jury, deux exemplaires de chacune d'elles.

Seuls, les candidats qui auront obtenu, au moins, la note 15 sur 20, pour l'exécution instrumentale, seront admis à subir les épreuves suivantes :

2) Lecture à première vue :

Lecture à première vue d'une pièce manuscrite, difficile, pour violon et piano ; notée sur 10 ;

3) Pédagogie :

Cours à faire à des élèves de différents niveaux qualitatifs. — Questions posées par le jury, concernant l'instrument, son histoire et sa technique ; l'ensemble noté sur 30.

Seuls, les candidats qui auront obtenu les 3/4 du maximum des points, pour les trois épreuves susvisées, soit 45 points sur 60, seront retenus.

Les dossiers devront parvenir à la mairie de Dijon avant le 23 août 1965, délai de rigueur.

Les épreuves du concours se dérouleront au Conservatoire national de musique et d'art dramatique de Dijon, 26, rue du Transvaal, Dijon.

TRAITEMENTS

Traitements de début (1er échelon) indice brut 340 : 11.313 F par an plus indemnité de résidence, 1.725,23 F par an.

Traitements de fin de carrière (7e échelon) indice brut 705, 23.504 F par an, plus indemnité de résidence, 3.584,36 F par an.

Il y a lieu d'ajouter éventuellement à ces chiffres le supplément familial de traitement et les prestations familiales telles qu'elles existent dans les services de l'Etat.

Le candidat qui sera désigné sera nommé stagiaire et prendra ses fonctions dès le 23 septembre 1965.

Un an après son entrée en fonction, l'intéressé devra subir un examen pédagogique se rapportant aux disciplines suivantes : lecture instrumentale et préparation technique orchestrale, à la suite de quoi le professeur stagiaire pourra être titularisé ou non.

La nomination définitive interviendra à l'expiration du stage dont la durée sera d'une année au moins et de deux années au plus.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie de Dijon (bureau du personnel) ou au Conservatoire national de musique, 26, rue du Transvaal, à Dijon.

Un concours est ouvert le jeudi 16 septembre 1965 au Conservatoire national de musique et d'art dramatique de Dijon pour la nomination d'un professeur de trombone, saxhorn et solfège.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

Etre âgé de 25 ans au moins et de 50 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours.

Le titulaire du poste devra obligatoirement habiter Dijon ou dans les environs immédiats.

Il devra accepter de prêter son concours à titre onéreux à l'orchestre symphonique et à l'orchestre du théâtre municipal.

EPREUVES

A) TROMBONE et SAXHORN

1) Exécution instrumentale :

a) Trombone : Concerto de Roger Boutry (Edition Alphonse Leduc) ; b) Tuba : « Carillon et Bourdon », de Eugène Bigot (Edition Alphonse Leduc) ; l'ensemble noté sur 20.

Les candidats devront présenter au jury deux exemplaires des pièces interprétées.

Seuls, les candidats qui auront obtenu, au moins, la note 15 sur 20, pour l'exécution instrumentale, seront admis à participer aux épreuves suivantes :

2) Lecture à vue :

Lecture à première vue d'une pièce manuscrite pour trombone et piano ; notée sur 10 ;

3) Orchestre :

Exécution de divers fragments d'œuvres du répertoire symphonique, sous la direction d'un chef d'orchestre ; notée sur 10 ;

4) Examen pédagogique :

Cours à faire à des élèves appartenant à divers degrés d'enseignement. Questions posées par le jury, concernant l'instrument, sa technique, son histoire.

Seuls les candidats qui auront obtenu les 3/4 du maximum des points, pour les quatre épreuves susvisées, soit 52,50 sur 70 points, seront admis à participer aux épreuves de solfège.

B) SOLFEGE

a) Lecture à première vue d'une leçon manuscrite comportant les sept clés musicales. Notée sur 20 ;

b) Dictée à une voix, comprenant un fragment de six mesures à deux voix. Notée sur 20.

Seuls, les candidats qui auront obtenu, au moins, la moitié du maximum des points, pour les deux épreuves de solfège (a et b), seront retenus. Les autres seront éliminés (trombone, saxhorn et solfège).

Les dossiers devront parvenir à la mairie de Dijon avant le 23 août 1965, délai de rigueur.

Les épreuves du concours se dérouleront au Conservatoire national de musique et d'Art dramatique de Dijon, 16, rue du Transvaal, Dijon.

TRAITEMENTS

Traitement de début (1er échelon) — indice brut 340, 11.313 F par an plus indemnité de résidence, 1.725,23 F par an.

Traitement de fin de carrière (7e échelon) indice brut 705, 23.504 F par an plus indemnité de résidence, 3.584,36 F par an.

Il y a lieu d'ajouter éventuellement à ces chiffres le supplément familial de traitement et les prestations familiales telles qu'elles existent dans les services de l'Etat.

Le candidat qui sera désigné sera nommé stagiaire et prendra ses fonctions dès le 23 septembre 1965.

Un an après la date de son entrée en fonction, l'intéressé devra subir un examen pédagogique de solfège, à la suite duquel le professeur stagiaire pourra être titularisé ou non.

La nomination définitive interviendra à l'expiration du stage dont la durée sera d'une année au moins et de deux années au plus.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Mairie de Dijon (Bureau du Personnel) ou au Conservatoire national de musique, 26, rue du Transvaal, à Dijon.

SAINT-QUENTIN

Un concours sur épreuves aura lieu prochainement (la date précise sera portée ultérieurement à la connaissance des candidats au Conservatoire municipal de musique de Saint-Quentin, 51, rue d'Isle, pour le recrutement d'un professeur chargé de l'enseignement du hautbois et du solfège, à raison de 12 heures de cours par semaine.

Ce concours est accessible aux candidats de nationalité Française jouissant de leurs droits civiques et politiques, âgés de 21 ans au moins, 40 ans au plus à la date du concours, sauf dérogations possibles, notamment pour charges de famille et services antérieurs civils et militaires.

Les candidats masculins devront être en position régulière en regard des lois sur le recrutement de l'armée.

Les dossiers complets des candidats devront être adressés à M. le maire de Saint-Quentin, pour le 1er septembre 1965, délai de rigueur.

Le programme des épreuves est le suivant :

1 — Epreuves de hautbois :

a) **Exécution instrumentale** : œuvre imposée :

1) Sonate n° 1 en mi majeur, J.-B. Loeillet (Edition Lemoine) ;

2) 6 Métamorphoses pour hautbois seul, Benjamin Britten (Editions Boosey et Hawkes).

Coté sur 20 points (10 + 10).

Seuls les candidats ayant obtenu au minimum la note 15/20 seront admis à participer aux épreuves suivantes.

b) 1 - Lecture à vue d'une pièce manuscrite.

2 - Exécution de fragments d'ouvrages musicaux et traits d'orchestre.

Coté sur 10 points (5 + 5).

c) Pédagogie :

Cours à faire à des élèves de différents degrés qualitatifs d'enseignement.

Questions posées par le Jury concernant l'instrument, son histoire, sa technique, son enseignement.

Coté sur 30 points.

Récapitulation des cotations :

20 + 10 + 30 = 60.

L'exécution de mémoire est obligatoire pour les œuvres imposées. Les candidats devront être en mesure de présenter au jury 1 exemplaire de chaque morceau.

Un pianiste accompagnateur sera mis à la disposition des candidats. Toutefois, ils pourront, s'il le désirent, se faire accompagner par un pianiste de leur choix.

Seuls les candidats ayant obtenu 45 points sur 60 seront admis à subir les épreuves de solfège suivantes.

II — Epreuves de solfège :

a) **Lecture à vue** d'une leçon comportant les 7 clés. Coté sur 20 points.

b) **Dictée à 1 voix. — Dictée d'accords.** Coté sur 10 points (5 + 5).

c) **Pédagogie :**

Cours à faire à des élèves de différents degrés qualitatifs.

Questions posées par le jury sur l'enseignement du solfège et de son évolution ultérieure.

Coté sur 15 points.

L'ensemble des trois épreuves est noté sur 35. La moitié des points est exigible pour être proposé.

Les points des épreuves instrumentales et de solfège ne se totalisent pas.

Outre l'exercice du Professorat, le candidat retenu devra participer obligatoirement et à titre gracieux aux concerts et aux répétitions d'orchestre, organisés dans le cadre du Conservatoire, ainsi qu'à toute manifestation musicale sur simple demande du directeur. En outre, il devra prêter son concours à l'Harmonie Municipale et à l'Orchestre du Théâtre s'il y est requis, contre rémunération.

Traitement de début, 1er échelon : Indice réel 229 (correspondant actuellement à un traitement mensuel de 892,32 F) ;

Traitement au 7e échelon : Indice réel 445 (correspondant actuellement à un traitement mensuel de 1.730,67 F).

Auxquels s'ajoutent éventuellement les suppléments à caractère familial.

Le candidat nommé devra subir un stage d'une année au minimum, à la suite duquel il pourra être titularisé s'il donne satisfaction.

Il sera alors affilié à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales et pourra faire valider ses services en qualité de stagiaire dans les conditions prévues par la réglementation.

La prise de fonctions est fixée au 1er octobre 1965.

Le jury établira un classement des candidats susceptibles de remplir les fonctions aux emplois mis en concours. Le maire nommera le professeur dans l'ordre du classement établi par le jury.

En cas de défaillance du candidat n° 1 durant son stage, le candidat n° 2 pourra être proposé à son tour en qualité de professeur stagiaire, sans qu'un nouveau concours soit ouvert.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de M. le maire de Saint-Quentin, ou de M. le directeur du Conservatoire Municipal de Musique.

M. le secrétaire général de la ville de Saint-Quentin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Concours International quadrennial de piano Van Cliburn

1) Le concours international quadrennial de piano Van Cliburn est ouvert aux pianistes hommes et femmes, sans distinction de nationalité, âgés de 17 ans au moins et de 28 ans au plus au 1er mai 1966 la date de naissance doit donc se situer au 1er mai 1938 au plus tôt et au 1er mai 1949 au plus tard) ;

2) Les candidats devront envoyer au plus tard le 1er avril 1966 un bulletin d'inscription dûment rempli et signé à l'adresse suivante : Mrs. Grace Lankford, chairman of the Competition, 2211 West Magnolia avenue, Fort Worth, Texas 76110 U.S.A.

Il devra être accompagné des pièces suivantes :

a) Certificat de naissance en original ou en photocopie ; b) Certificat d'études avec mention des noms des professeurs ; c) un curriculum vitæ accompagné de preuves relatives aux activités artistiques du candidat extraits de presse, programmes, etc ; d) 6 photographies du candidat sur papier glacé - dimension : 8 x 10destinées à la publicité ; e) Droits d'inscription : dollars : 20 - non remboursables.

3) Les candidats étrangers devront être pourvus de leur passeport et éventuellement d'un visa d'entrée aux Etats-Unis.

Les candidats s'adresseront au Consul américain le plus proche de leur domicile pour toute formalité concernant leur visa ;

4) Les frais de voyage jusqu'à Fort Worth et retour seront à la charge du candidat ;

5) Le jury sera composé de musiciens jouissant d'une notoriété internationale ;

6) Les juges voteront au scrutin secret. Les résultats du vote seront comptés par un appareil enregistreur I.B.M. ;

7) Les décisions du jury seront définitives ;

8) Les membres du jury s'abstiendront jusqu'à la clôture du concours de toute discussion sur le mérite des candidats. Tout membre du jury qui aurait au cours des dix années précédant la date du concours donné un enseignement au candidat ou qui aurait avec le candidat des liens de parenté par mariage ou consanguins devra se déclarer disqualifié ;

9) Il est interdit aux membres du jury de prendre contact avec un candidat en dehors du déroulement officiel du concours ; les candidats de leur côté ne devront approcher aucun membre du jury ;

10) L'ordre des auditions sera établi par voie de tirage au sort. Les candidats qui se présenteront après le 2 septembre 1966, à minuit seront exclus du concours. L'ordre des auditions étant établi jusqu'à la clôture du concours ; bli il sera observé sans modification pos-

11) Aucune modification dans le répertoire du candidat ne sera acceptée après le 15 juillet 1966 ;

12) Les bulletins d'inscription demeureront la propriété du concours international de piano Van Cliburn et seront considérés comme confidentiels ;

13) Le concours international de piano Van Cliburn comprend : une épreuve préliminaire, une épreuve demi-finale, une épreuve finale ;

14) L'épreuve préliminaire est éliminatoire. L'avis d'élimination sera remis personnellement à l'intéressé sous enveloppe scellée ;

15) A l'issue des épreuves demi-finales et finales, le jury pourra, s'il le juge nécessaire, inviter le candidat à de nouvelles auditions qui pourront comprendre des morceaux prévus dans le répertoire des œuvres à choisir par le candidat et que celui-ci aura soumis à l'avance au jury ;

16) La durée des épreuves est remise à l'appréciation du jury ;

17) Tous les candidats qui auront pris part aux épreuves demi-finales recevront le certificat « Dr. Irl Allison » ;

18) Les exécutions se feront de mémoire, à l'exception des œuvres de musique de chambre ;

19) Toutes les épreuves seront publiques et auront lieu à la Texas Christian University, Fort Worth, Texas ;

20) Les gagnants du prix international de piano Van Cliburn à l'occasion de précédents concours ne seront pas admis à concourir à nouveau en 1966 pas plus qu'aux concours ultérieurs ;

21) L'événement final du concours consistera en un récital en public donné par le gagnant du premier prix dans l'après-midi, le 9 octobre 1966 ;

22) Les participants du concours international de piano Van Cliburn sont sensés avoir accepté toutes les clauses du présent règlement ;

Si le nombre des candidats des Etats-Unis venait à dépasser les normes habituelles, le jury procéderait à des épreuves éliminatoires réservées aux dits candidats ; elles auraient lieu les 19, 20 et 21 septembre, c.a.d. dans les trois jours précédant l'ouverture du concours. Les candidats visés par cette dernière disposition en seront avertis immédiatement après le 1er avril 1965.

Les organisations qui donnent leur patronage au concours souhaitent en souligner le caractère international. Toutes les ambassades et légations à Washington seront invitées à déléguer, à titre d'observateur officiel de leurs pays respectifs, un musicien faisant autorité et qui assistera à toutes les épreuves du concours.

Les candidats au concours qui souhaitent d'obtenir des bourses d'études dans les conservatoires ou collèges américains auront toute facilité pour en discuter avec les représentants des écoles de musique qui assisteront au concours.

Récompenses monétaires, donateurs et prix :

Premier prix : dollars : 10.000 (payables en 4 versements annuels) National Guild of Piano Teachers Dr and Mrs. Irl Allison, fondateur ; deuxième prix dollars : 5.000, Mr. and Mrs. Lorin Howell ; troisième prix : 2.000, M. Lee Pottshman ; quatrième prix : 1.000, F. Howard Walsh Foundation ; cinquième prix : 750, Mr. and Mrs. Andrew T. Seymour, Jr. Memorial, don de Mr. and Mrs. A T. Seymour, III ; sixième prix : 500, Carl Beutel Memorial, don re Mrs. Carl Beutel de Détroit, Michigan.

Un prix de dollars 600 (six cents dollars), donné par Van Cliburn, sera attribué par le jury pour la meilleure exécution de musique de chambre.

Une montre en or dune valeur de dollars 500 (cinq cents dollars) sera offerte par la firme Neiman Marcus pour la meilleure exécution.

Le gagnant du premier prix se fera entendre avec l'orchestre symphonique de Fort Worth, Texas, le 10 octobre 1966.

Grâce à l'aimable concours de Mme Maxime S. Pavelic, le gagnant du premier prix sera présenté dans un concert de début au Carnegie Hall à New York City.

Le gangant bénéficiera d'un contrat avec Sol Hurok des Hurok Attractions pour l'organisation de ses concerts. Ce contrat s'étendra à l'Amérique Latine, au Canada aux Etats-Unis et autres territoires américains.

M. Louis Sandi, ministre de la Musique de la République du Mexique a recommandé que le gagnant du premier prix du concours soit invité à jouer avec l'orchestre National du Mexique en automne-saison 1966-67 au Palais des Beaux-Arts, à Mexico-City.

Répertoire - Epreuves éliminatoires :

A) Une œuvre importante au choix du candidat ; B) Bach : Prélude et Fugue Livre 1 numéro 4 ; C) Sonate de Haydn ou de Mozart ou une des sonates suivantes de Beethoven : Opus 31, numéros 1, 2, 3, ; Opus 53 ; Opus 57 ; Opus 81 A ; Opus 106 ; Opus 109 ; Opus 110 ou Opus 111; D) Chopin : Mazurka, Opus 59, numéro 1 ; étude Opus 10, numéro 4 ; un Nocturne ; E) Une étude de Debussy, Rachmaninoff ou Scriabin ou bien l'étude de Liszt-Paganini en mi bémol. Albéniz : « Iberia ». Choisissez-en une des douze.

F) La Sonate (1941) de Aaron Copland, entièrement ; G) Une œuvre pour laquelle Willard Straight a été commissionné sera envoyée dans les délais les plus rapides, par voie diplomatique, aux candidats étrangers qui la recevront quatre semaines environ avant le concours. Les candidats résidant en Amérique du Nord recevront les œuvres commissionnées par courrier quatre semaines environ avant le concours.

Epreuves demi-finales :

A) Musique de chambre (la partition est autorisée). Il y aura une répétition. Choisir un des quintettes des compositeurs suivants : Franck, Schumann, Brahms, Dvorak, Dohnanyi, Shostakovitch - B) Scarlatti — 2 sonates au choix. Le jury en choisira une ; C) Une œuvre d'un compositeur américain contemporain dont la durée ne dépassera pas 6 minutes. Un mouvement ou des mouvements d'œuvres plus importantes seront également admis ; D) Une œuvre majeure du 19e siècle.

L'épreuve finale avec l'orchestre symphonique de Fort Worth. Ezra Rachlin, conducteur en résidence : une répétition sera accordée).

A) Prokofieff - Concerto numéro 2, premier mouvement ; B) Choisir deux œuvres parmi les suivantes : McDowell Concerto en ré mineur, premier mouvement ; Schumann - Concerto en la mineur, troisième mouvement ; Rachmaninoff Concerto numéro 4, premier mouvement ; Beethoven Concerto, premier ou cinquième en entier.

CARNET DU MOIS

CARNET DU MOIS

Nous apprenons avec plaisir que le fils de M. Raymond Diederich (ancien chef de musique de l'Armée de l'Air, directeur de l'Ecole de musique de l'Harmonie municipale et de l'Orchestre de Saint-Malo), admis au concours d'entrée au Conservatoire de Paris en novembre dernier, vient d'y obtenir un premier accessit, à la classe de cor de M. Jean Devemy.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine le décès de la mère de M. Raymond Berthe, président de la Fédération des Sociétés musicales du Var. En cette douloureuse épreuve, nous lui adressons nos bien vives condoléances.

Le Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône et la Confédération musicale de France apprennent avec le plus grand regret le décès de M. Victor Lombard, père de M. Eugène Lombard. Nous lui exprimons nos condoléances les plus sincères.

Nous venons d'apprendre avec infiniment de peine la mort accidentelle de Mme Prévot. A M. Prévot et aux membres de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, nous transmettons, avec notre grande sympathie, nos condoléances émues.

CONCOURS DE COMPOSITION MUSICALE ORGANISE PAR LA C.M.F.

Prix offerts par la Maison BILLAUDOT

Clarinette. — Le prix de 250 F est attribué à la devise « Vacances-Incognito » de Serge Larcen, 65, rue La Fontaine, Paris-16e.

Saxophone alto. — Le prix de 250 F est attribué à la devise « L'auteur, est inconnu » de Serge Larcen, 65, rue La Fontaine, Paris-16e.

Cornet, trompette. — Le prix de 250 F est attribué à la devise « Pastiche », de Lucien Pouvais, 4, rue Louis-Mercier, Malakoff (Seine).

Trombone. — Le prix de 250 F est attribué à la devise « Ker Armor », de Paul Pierret, 41, boulevard Joffre, Fontenay-sous-Bois (Seine-et-Marne).

D'autre part, il a été décidé par le jury qu'il n'y avait pas lieu d'attribuer de prix aux œuvres pour la flûte, aucune de celles présentées ne satisfaisant aux conditions de l'avis de concours.

Le septième Congrès de l'Association Internationale des bibliothèques musicales

Le Congrès de « l'Association Internationale des Bibliothèques Musicales » s'est déroulé à Dijon, du 1er au 6 juillet, rassemblant 134 délégués venus du monde entier.

Représentant vingt-six nations, les congressistes ont discuté des problèmes qui échappent trop souvent au grand public, mais qui sont pourtant de la plus vitale importance pour la musique de l'avenir. Il est en effet essentiel de pouvoir, périodiquement, confronter les méthodes de travail et de classement, synchroniser les efforts de tous, bref, faire de l'information musicale un agent scientifique qui, comme cette manifestation l'a montré, s'intéresse aussi bien aux problèmes d'interprétation des musiques passées, que des découvertes les plus hardies de la musique expérimentale.

C'est sous l'impulsion de M. Fedorov, conservateur du département de la musique à la Bibliothèque Nationale, que fut fondé, il y a une dizaine d'année cette Association dont les publications (Fontès Artis Musicae) sont d'une rigueur, permettant au musicologue d'avancer sur des chemins parfaitement sûrs. M. Fedorov, souffrant, ne put assister à ces journées qu'il avait cependant préparées depuis de nombreux mois et par de fréquents voyages dans la ville de Rameau.

Il faut dire bien haut que l'accueil de Dijon fut parfait. Coupé d'aimables réceptions, de concerts remarquables, ce congrès de l'A.I.B.M. s'est déroulé dans une atmosphère détendue, ce qui n'excluait pas un très fructueux labeur. Le mérite de cette réussite en revient à la municipalité, mais plus particulièrement à M. André Ameller, directeur du Conservatoire et membre du Comité exécutif de la « Confédération ». On se souvient d'ailleurs combien, il y a un an, pour la célébration du centenaire de Rameau, ce bon artisan de la cause musicale ne reçut que des éloges pour l'organisation des cérémonies. Les membres du Congrès furent tout particulièrement enchantés, et dans l'admiration de séjourner dans le nouveau « campus » universitaire de Dijon. Sans pouvoir entrer dans le détails des communications, qui paraîtront d'ailleurs dans les revues spécialisées, il faut signaler que non seulement les recherches furent centrées sur la mise au point de tous les réglements de catalogue, mais aussi que ce travail constructif fut conduit dans les domaines audio-visuels. En particulier, le Comité exécutif de la Fédération Internationale des Phonothèques dont le président est M. Décollogne, s'est réuni au cours de deux séances.

Faut-il rappeler que le dépôt légal de la Phonothèque Nationale comprend près de 80.000 disques sans oublier 20.000 cylindres et 20.000 autres disques des premiers temps des machines parlantes.

Le 2 juillet, la séance inaugurale, puis l'assemblée générale qui se tient seulement tous les trois ans, se sont déroulées après une pittoresque allocution du chanoine Kir : il faut surtout en dégager les interventions de M. Ameller (la musique à Dijon) et F. Lesure qui, avec concision, a distingué le centre de documentation qui réunit des documents pour une utilisation précise puis sa diffusion avec les bibliothèques préoccupées de gérer leur fonds anciens.

Il souhaita l'usage de machines électroniques pour soulager les chercheurs des travaux fastidieux. Vœu en partie exaucé par la démonstration faite plus tard par le professeur Brook, de l'usage des machines I.B.M.

C'est aussi lors de cette séance, qu'a été approuvé le vote plaçant M. Jurres à la tête de l'association.

Le problème de la libre circulation de tout matériel culturel à travers le monde a été évoqué, tout comme M. Meylan a déploré le manque d'index des périodiques.

La journée du 4 juillet a été aussi d'une remarquable efficacité dans le cadre austère de l'abbaye de Fontenay. Le problème du « tempo » a été évoqué de la plus éloquente manière par Mlle C.M. Dubois, qui, dans la musique vocale, a montré combien le travail impose son mouvement aux chants populaires, mais aussi l'accélération est liée au rythme magique ; A. Verchaly, qui a montré comment, faute de témoignages contemporains, il fallait, avant le 17e siècle, selon les usages du temps, renforcer l'indécision aimable du verbe et puisqu'on devait suivre la langue parlée, ne jamais chanter trop lentement les chansons polyphoniques. Mme D. Launay a signalé les problèmes de correspondances des valeurs à l'époque suivante tandis que Mme de Chambure s'occupait plus spécialement des « tempi » chez De Lalande. Il appartenait à M. Brook de conclure en évoquant comment Maelzel s'est indument fait passer pour l'inventeur du métronome (au Hollandais Wincken revenant la trouvaille de ce chronomètre d'un nouveau genre...), énumérant tous les systèmes utilisés pour donner avec précision les « tempi ». L'expérience prouve, de nos jours, que les mouvements étaient plus rapides que les nôtres. Les boites à musique deviennent d'ailleurs des systèmes de références.

On ne saurait oublier le rapport de Mlle Wallon, qui lors de ce congrès, a assumé la charge de l'organisation matérielle, ce qu'elle fit avec efficience et tant de complaisance. Mlle Wallon sut montrer la différence des tâches entre le bibliothécaire qui s'occupe et gère son fond musical, le bibliographe recherchant, transcrivant et classant pour situer un auteur, et le documentaliste, lequel cherche à rassembler tous les documents se rapportant à une question précise.

Il serait souhaitable de pouvoir donner le maximum des idées développées avec probité et courage par M. J.-E. Marie sur la musique expérimentale. L'utilisation des machines électroniques, du hasard scientifique, ou de la musique aléatoire remplaçant presque totalement la musique sérielle, furent des thèmes développés à l'aide de films, dessins et exemples sonores ressentis (il faut bien l'avouer) avec quelques souffrances par les auditeurs. Mais le conférencier, lui-même, n'a-t-il pas cité ce mot de Stockhausen contre un exécutant récalcitrant. « Malheureusement, je constate que vous n'êtes pas une machine ».

Parmi les festivités que l'aimable province de Bourgogne offrait à ses invités étrangers (en plus des spécialités gastronomiques qu'elle sut faire apprécier à Dijon et Beaune), il est naturel de mentionner le remarquable concert donné par la Schola Cantorum de Dijon qui fera emporter de la musique française et auteurs bourguignons (Rameau, A. Fleury, A. Ameller) la plus réconfortante impression. Lors de l'inauguration, au musée de la ville, de l'exposition : « la musique dans l'art ancien », l'ensemble « Joseph Samson » se produisit aussi avec bonheur. Il serait bon que nombre de musées suivent le chemin ainsi suivi par M. Quarre, conservateur, de confronter en une même salle toutes les toiles se rapportant à la musique (à ma connaissance, seul en France le musée de Besançon a déjà tenté cette synthèse si riche pour les musiciens.

Dijon peut encore une fois s'enorgueillir de ses qualités d'hospitalité, permettant à ces manifestations de l'A.I.B.M. (dont les suivantes auront Varsovie et New-York pour cadre) de s'épanouir pleinement.

Quiconque s'est un peu penché sur les problèmes de l'interprétation de la musique ancienne sait quel gouffre d'ignorance, quelle masse de fausses traditions il faut franchir pour atteindre à la version la plus proche (du moins peut-on l'espérer) des contemporains.

De telles réunions mettent au point l'instrument de travail rationnel dont la recherche musicale a le plus grand besoin. Le problème a d'autant plus d'acuité que face aux découvertes nombreuses de l'électronique, à l'exhumation de manuscrits des compositeurs oubliés, se trouve toujours affamé, le « Minnotaure » de l'actualité qui en un tour de main, par le jeu des techniques modernes diffusent le vrai comme le plus criant des plagiats ou des fausses restitutions. Et ces questions ne sont-elles pas du ressort du meilleur des musicologues, tout autant que du plus sincère des mélomanes ?

Avec ce congrès, peut-être la production intellectuelle ne risquera pas trop de tomber sous le coup des impératifs commerciaux et le travail de sélection des œuvres pourra-t-il encore jouer au mieux.

D. PAQUETTE.

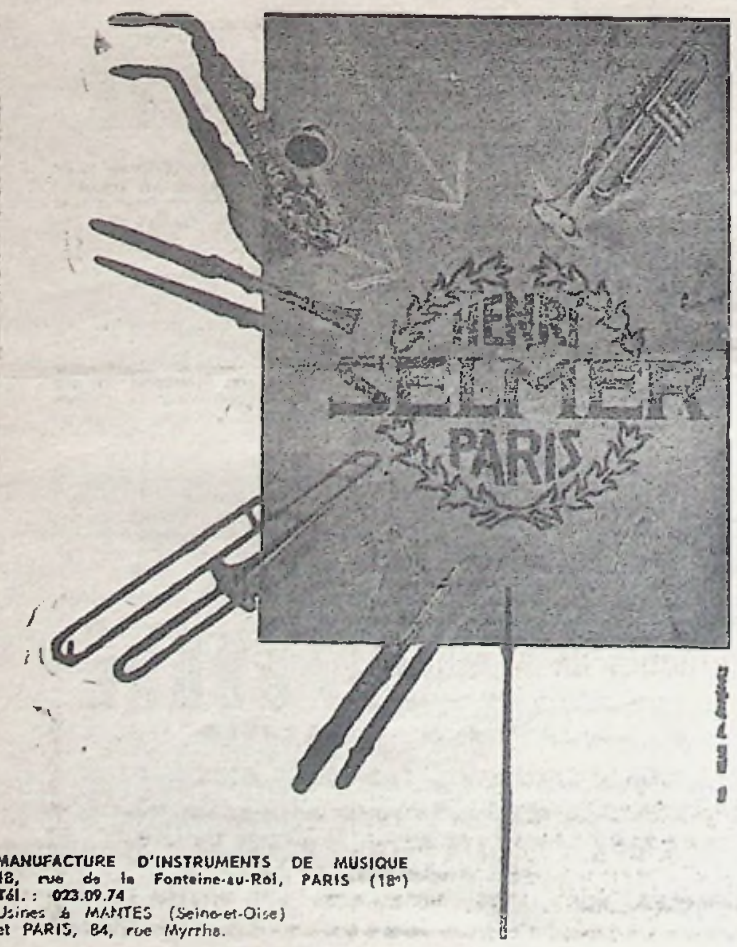

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
18, rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS (18e)
Tél. : 023.09.74
Usines à MANTES (Seine-et-Oise)
et PARIS, 84, rue Myrrha.

SAINT-MALO

La ville de Saint-Malo a l'intention d'organiser chaque année, pendant la « saison », et à partir de 1966, un Festival permanent de musique : toute société musicale fédérée, choisissant comme but de sortie la ville de Saint-Malo et acceptant d'y donner un concert public et gratuit, recevrait une prime en espèces (dont le montant sera fixé) et bénéficierait d'avantages spéciaux et de l'aide du Comité municipal des fêtes pour la nourriture et le logement de ses membres exécutants et des parents ou amis les accompagnant.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi tous corps d'état à bons musiciens tous instruments (pour harmonie), niveau musical de la société, division supérieure. Bientôt sera vacant (pour la ville) un poste de garde-champêtre et une création (jardinier) (privé) un ménage, logé et chauffé, pour entretien propriété, jardin, verger. S'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne), ville en grande expansion.

■ Harmonie rég. Ouest offre emplois à musiciens, toutes spécialités bâtiment. Ecr. journ. sous no 345.

■ Harmonie Houillères Montceau-les-Mines demande flûtiste qualifié pouvant tenir emploi infirmier, garde, etc. S'adresser directeur, Quai Chagot, MONTCEAU-LES-MINES (71).

■ Harmonie avec clique, recherche chef pour direction — Formation jeunes élèves — Cours Lycée de la ville assurés. Logement réservé gratuitement. Premier Prix exigé. Région GARD. Ecr. avec curriculum-vitæ au journal sous No 346 qui transmettra.

■ Ville de NOGENT-en-BASSIGNY (5.000 habit.) réserve place de concierge du groupe scolaire à musicien pouvant assurer partie soliste à l'Harmonie Municipale, tous instruments. Adresser demande à mairie — NOGENT-en-BASSIGNY (Hte-Marne).

■ Recherche coiffeur H et D music. ou même cliquard pour créer salon, succès assuré si bon ouvrier. S'adresser M. JOUBERT, chef de musique — CIRON. (Indre). Tél. 16, sauf le lundi.

■ URGENT. Un emploi de gardien de police municipal est réservé à très bon clarinettiste pour assurer la partie de soliste à l'Harmonie. Prière d'adresser demande en indiquant références professionelles, musicales et situation de famille à M. le maire. Ville de LA MURE (Isère) — 38.

■ Ville de NEUFCHATEAU (Vosges) réserve emploi d'Agent de Police à bon musicien, basse ou baryton. Limite d'âge, 40 ans. Beau logement assuré. S'adresser à M. STOLZ Henri — Directeur de l'Harmonie Municipale. Mairie de NEUFCHATEAU. (88).

■ Offre logement et situation (conducteur poids lourds ou spécialité du bâtiment) à musicien pouvant assurer direction d'une clique et formation élèves. Ecr. journ. sous No 347, qui transmettra.

■ Ville Sud Eure-et-Loir, 2.800 habitants, dispose place secrétaire de mairie, réservée à musicien moins de 40 ans, pour prendre direction Fanfare et élèves. Ecr. sous No 350 au journal qui transmettra.

■ Société Philharmonique de MIREBEAU (Vienne) recherche chef compétent pour direction et école de musique. Poste conviendrait à retraité. Faire offre au Président.

■ Harmonie TOURNON-TAIN recherche 2 Musiciens, Prix Conservatoire (saxo-clarinette, cuivres) pour Ecole de Musique, 6 à 8 h. de cours par semaine, rémunérés par Municipalités. Ecrire M. SENECLAUZE, B.P. 18, TOURNON (Ardèche).

■ Le poste de clarinettiste solo à l'Harmonie Municipale et de Professeur de clarinette au Conservatoire Municipal de VICHY est à pourvoir au 1er octobre 1965. Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. RELIN, Directeur de l'Harmonie Municipale, 54, boul. de l'Hôpital à VICHY (Allier).

■ UNION MUSICALE DE FONTAINEBLEAU recherche Directeur Harmonie. Toutes demandes avec curriculum vitæ à adresser à M. BLIN, secrétaire, 17, rue des Pleus, FONTAINEBLEAU (Seine-et-M.).

■ La commune de CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain), coquette cité en expansion, recherche d'urgence un couple actif (entre 25 et 40 ans) pour emplois suivants : homme, garde municipal, responsable du service de la voirie. Epouse, femme de service et concierge à la mairie. Bons salaires. Logement de fonction assuré (chauffage central et éclairage gratuits). Statut de fonctionnaires communaux. Préférence accordée à bon musicien, si possible bugle. Adresser candidature et curriculum vitæ à M. le maire de CHATILLON-SUR-CHALARONNE (1).

■ (INDRE) ville de CHATEAUROUX, réserve place de jardinier à musicien, tambour ou clairon. Ecrire avec curriculum-vitæ au chef de musique M. DUPOUY, 169-D, avenue de Verdun, CHATEAUROUX (36).

■ Ville de CHARTRES cherche professeur anches pouvant assurer s/s dir. harm. mun. div. sup. Ecrire M. MAUGRAIN, 80, avenue du Maréchal Maunoury, CHARTRES (E.-et-Loir) (28).

MUSIQUE MILITAIRE

■ La 9e Région Militaire, cantonnée à CARPIAGNE, près Cassis (B.-du-Rh.), dispose de places vacantes pour : un sous-officier tambour-major, sous-officiers musiciens tous pupitres, engagés musiciens. Toutes facilités seront données pour suivre les cours au Conservatoire de MARSEILLE. Liaisons routières assurées. Pour tous renseignements, s'adresser au Chef de Musique de la 9e Région Militaire à CARPIAGNE par CASSIS (Bouches-du-Rhône). 13.

■ Une place de sous-officier musicien à statut spécial est actuellement vacante à la Musique des Forces Aériennes Tactiques et de la 1re Région Aérienne à Dijon. Cette place est ouverte par concours à un musicien jouant du saxhorn-basse. Les épreuves comportent : a) exécution d'un morceau de concours au choix ; b) lecture à vue sur l'instrument ; c) questions de théorie ; d) dictée musicale facile. Les épreuves auront lieu dans la 2e quinzaine d'octobre. Les candidatures doivent être adressées à M. le chef de musique des Forces Aériennes Tactiques et de la 1re Région Aérienne. Base Aérienne 102, DIJON-AIR (Côte-d'Or 21.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Capitaine Chef de Musique en instance de retraite, recherche place de direction Ecole de Musique et d'Harmonie. Ecr. au journal sous le No 348, qui transmettra.

■ Chef de Musique, 54 ans, sérieuses références, cherche direction Harmonie ou Fanfare. Logement assuré. Ecr. M. Henri QUEQUET, 79, rue Caulaincourt — PARIS-(18e).

■ Ex-Chef de Musique Militaire, 1er Prix Conservatoire, grande expérience direction, professorat, cherche direction Musique ou à créer avec jumelé un emploi mairie ou professorat école. Célibataire, 40 ans. Préférence région Sud-Est (Isère, Drôme, Savoie et Haute-Savoie). Ecrire sous numéro 351 au journal qui transmettra.

■ Très bon bassiste — tuba — reçu No 1 au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, 1er prix de la Confédération musicale de France, cherche place stable, niveau culturel bac. Libéré S.M. Faire offres au journal sous numéro 352 qui transmettra.

OCCASIONS

■ A vendre ensemble tuba et trombone-basse, ayant appartenu professeur, Conservatoire PARIS. Plus parfait état. Prix : au plus offrant. Ecr. journal No 349, qui transmettra.

■ A. V. un harmonium transpositeur, meuble chêne, très bon état ; A. V. un harmonium dit « orgue de salon », très bon état. S'adresser M. P. ALLIET, rue de Saint-Jean, SAINT-LO (Manche) 50.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
3, 10 et 17 octobre 1965	MACHELEN (Belgique)	Concours international de Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia de Machelen (Brabant).	M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.).
27, 28, 29, 30 mai 1966	LORIENT (Morbihan)	Grand concours international de musique.	M. Macé, 39, rue du Port, à Lorient.
24, 25, 26 juin 1966	MACON (Saône-et-Loire).	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales.	M. Combier, président, 72, r. de Lyon, Mâcon (S-et-L).
Juillet 1966	AUCH (Gers)	Concours international.	Syndicat d'Initiative de Gascogne, Maison du Tourisme, pl. de la Cathédrale, Auch (Gers), tél. 2.89.
Environ 15 sept. 1966	VICHY (Allier).	Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. (La société désignée sera choisie parmi celle ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années).	Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10e.
Juillet 1967	BESANÇON (Doubs)	Concours international de musique.	
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	Mairie de Besançon.
		CONGRES	
21, 22, 23, 24 octobre 1965	PARIS	Congrès d'hiver de la C.M.F., concours d'excellence.	
1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
		FESTIVALS	
8 août 1965	LA CHAPELLE-SUR-LOIRE (I.-et-L.)	Festival du canton de Bourgueil.	M. Omasson André.
22 août 1965	MONTHODON (Indre-et-Loire)	Festival du canton de Château-Renault.	M. Raimbault René.
29 août 1965	LIMERAY (Indre-et-Loire)	Festival du canton d'Amboise.	M. Bonnigal Georges.
3, 4, 5 septembre 1965	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement des anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse de Châtel-Guyon.	Amicale des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F., Conservatoire de musique, Dôle (Jura).

Dans nos Fédérations Régionales

ALSACE

MANDOLINES

Congrès à Colmar le 16-6-65

Favoriser la musique populaire, objectif numéro 1 des Sociétés de mandolines d'Alsace et de Lorraine.

Le congrès de la Fédération des sociétés de mandolines d'Alsace et de Lorraine a eu lieu dimanche dernier dans une des salles des Catherinettes à Colmar. Une vingtaine de sociétés y ont participé et ont défendu avec beaucoup d'enthousiasme la musique populaire.

La réunion a eu lieu sous la présidence de M. Hammer, président fédéral (Schiltigheim), aux côtés duquel on a remarqué: MM. Ritter, vice-président (Robertsau); Angster, secrétaire fédéral; Waechter, trésorier fédéral, ainsi que M. Landgraf, président de la « Colmarienne ».

Après que MM. Hammer et Landgraf eurent souhaité la bienvenue à l'assistance, le procès verbal de la dernière assemblée générale ainsi que les rapports moral et financier et celui des commissaires aux comptes ont été présentés. Les représentants de plusieurs sociétés ont parlé des progrès réalisés dans leurs ensembles respectifs. Malheureusement certaines sociétés ont cessé leur activité.

Dans le Bas-Rhin, « l'Orchestre à plectre » a remporté de beaux succès. En effet, le conseil général du Bas-Rhin s'est montré très généreux en accordant des subventions. Dans d'autres endroits, c'est la Caisse d'Epargne ou la municipalité qui soutiennent la musique populaire. « Que serait notre vie sans la musique populaire et le 14 juillet sans la « Marseillaise », a dit le président.

Grâce aux subventions accordées, le Bas-Rhin a conservé sa prédominance. Dans le Haut-Rhin et dans la Moselle, il reste encore beaucoup à faire et même les parlementaires se sont rendu compte de la nécessité de favoriser la musique populaire et ont fondé « L'Amicale des parlementaires défenseurs de la musique ». C'est aussi la raison pour laquelle sera organisé un concours de jeunes. M. Hammer exprima sa reconnaissance à tous les directeurs ainsi qu'au directeur fédéral, M. Bœhm, qui œuvrent au service d'une bonne cause.

LE NOUVEAU COMITE

Après l'élection du comité, celui-ci se compose de la manière suivante: MM. Hammer, président fédéral; Betsch, vice-président du Haut-Rhin; Ritter, vice-président du Bas-Rhin; Schmidt, vice-président de la Moselle; Angster, secrétaire général; Waechter, trésorier général; Friess et Bossler, secrétaires; Bœhm, directeur fédéral; Mathis (Colmar), Murrer (Guebwiller) et Rœsen (Sarreguemines), assesseurs; Aylies (Luttenbach), Wahl et Biehler, membres du comité technique.

Ensuite plusieurs questions concernant l'assurance ont été évoquées et le congrès fédéral 1966 a été fixé au mois de mai, il aura lieu à Falck (Moselle). Vers midi le comité se rendit au monument aux morts, où MM. Hammer et Landgraf, déposèrent une gerbe. Pendant les travaux du congrès, les épouses des participants ont visité le musée des Unterlinden.

Un déjeuner en commun d'environ une centaine de couverts réunit les congressistes aux Catherinettes. Dans l'après-midi, un concert qui attira de nombreux auditeurs, a été donné.

Le premier concours des jeunes mandolinistes et guitaristes s'est déroulé à Schiltigheim.

Le premier concours départemental des jeunes mandolinistes et guitaristes organisé dimanche matin dans une salle du groupe scolaire Leclerc, à Schiltigheim, sous l'égide de la Fédération des sociétés de mandolines d'Alsace et de Lorraine a remporté un succès encourageant. Le jury était constitué par MM. Roesen (Sarrebourg), Waltz (Huguenau) et Diehl (Strasbourg).

La cérémonie de la distribution des prix était présidée par M. Hammer, président de la fédération, en présence de M. Bernhard, adjoint au maire de Schiltigheim et de M. Krauskopf, secrétaire général de la mairie.

Dans son allocution le président fédéral remercia le jury et félicita les élèves qui s'étaient présentés. M. Bernhard, au nom de la municipalité de Schiltigheim s'associa aux paroles de M. Hammer et invita les jeunes qui s'étaient distingués à persévérer et à continuer à donner le bon exemple.

Voici le palmarès:

Mandolines:

Division supérieure. — Dolée Gilbert « Venetia » Robertsau: premier prix avec félicitations du jury et prix des « Dernières Nouvelles ».

Division moyenne, Deuxième mention. — Guggenbuhl Ulrich « Sérénata » Schiltigheim; première mention: Leininger Denise « Venetia » Robertsau; troisième mention: Hubert Jermann « Société de mandolinistes de Molsheim ».

Division élémentaire, deuxième mention. — Nicole Hutte « Mandolinistes Molsheim »; troisième mention: Maryse Bickel « Serenata » Schiltheim ».

Guitare:

Division moyenne, deuxième mention. — Jean-Luc Burckel Molsheim et Herbert Delabia Molsheim.

MUSIQUE

Grand concert de l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg, du 4 avril 1965, au Palais des fêtes, à Strasbourg.

Nombreux fut l'auditoire présent au rendez-vous que lui avait fixé l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg à l'occasion de son grand concert de printemps devenu maintenant une tradition bien ancrée. Un palais des fêtes comble attestait de l'intérêt porté à cette phalange par un public fidèle autant que connaisseur, attiré par un programme éclectique et certain de l'exécution impeccable des œuvres proposées, exécution elle aussi érigée au rang de tradition par les soins de musiciens sûrs de leur technique sous la direction compétente et avisée de M. Esselbeis. Et pourtant, quel redoutable concurrent, ce magnifique soleil printanier qui incitait plutôt à la promenade!

Le concert débuta par la « Marche hongroise », extraits de la « Damnation de Faust », de Berlioz. Puis une splendide interprétation de l'ouverture de « Guillaume Tell », de Rossini, trouva une approbation aussi chaleureuse que méritée.

A cette occasion, M. V. Kessler, dans un solo de saxo-alto, a très bien su se substituer au violoncelle prévu dans la version originale et M. Harmelle a restitué avec sensibilité et nuance le magnifique solo de flûte, belle phrase musicale dont le placement judicieux dans la partition en accentue l'effet harmonieux.

La grande fantaisie « Samson et Dalida » d'après l'œuvre de Saint-Saëns, mit en vedette le talent confirmé de M. Hahn, bugle-solo et de M. Schaffroth, piston-solo, à la belle et claire sonorité. En hommage au grand compositeur finlandais Sibélius et à l'occasion du centenaire de sa naissance le concert se poursuivit par l'audition du poème « Finlandia », au lyrisme très prononcé et riche en hautes couleurs orchestrales. En l'occurrence la baguette d'un chef sachant mettre en valeur la beauté très expressive de cette œuvre ne fut pas étrangère au succès.

Après l'ouverture « Si j'étais roi », d'Adam, le « Récit et Polonaise », du 2e Concerto pour clarinette de C.-M. von Weber devait faire la preuve éclatante du haut degré de maîtrise atteint par l'harmonie. Le soliste, M. Gontier, se joua d'une partition truffée de difficultés avec une sûreté qui dénote un travail assidu, tandis que l'ensemble des clarinettes-soli interpréta la « Polonaise » de ce concerto avec une homogénéité digne de louanges. Et l'accompagnement orchestral s'étant mis au diapason, le public se vit offrir un parfait chef-d'œuvre d'exécution qu'il salua d'applaudissements nourris.

Le « Caprice sur un thème populaire » présenté d'une façon spirituelle et plaisante un air fort connu traité par S. Ochs à la manière caractéristique de quelques-uns parmi les plus grands compositeurs. C'est ainsi que d'une fugue de J.-S. Bach jusqu'à la marche militaire de Suppé, le thème se développe en un véritable arc-en-ciel orchestral. En restituer toutes les nuances et tous les effets fut le mérite incontestable de M. Eissenbies tout comme des exécutants.

Et subitement cet ensemble classique se mua en orchestre de musique moderne sans la moindre difficulté. Un « Festival Charles Trenet » réunissant les plus célèbres parmi les nombreuses mélodies de celui qu'on appelle le fou chantant enthousiasma un public que prenait l'envie de fredonner ces refrains connus. « Rythm' Parade » fut le bouquet final de ce feu d'artifice, clôturant magnifiquement un concert qui fut une parfaite réussite, tant du point de vue de sa composition que de son exécution Et les nombreux et chaleureux applaudissements d'une assistance ravie furent pour le président, M. Kim, le directeur, M. Eissenbies, les solistes et autres exécutants ainsi que pour tous ceux qui œuvrent pour le bien de l'harmonie, une juste récompense pour une peine dont ils s'étaient tous montré prodigues.

L. K.

ALPES-MARITIMES

Nous sommes très heureux d'apprendre que sur proposition de la Société d'encouragement au bien, le Conseil général de la Seine a décerné sa plaquette à M. André Lathièze, membre correspondant de cette société, en date du 9 mai 1965.

Il nous est très agréable de voir décerner une distinction à juste titre, laquelle vient concrétiser le grand dévouement durant ses heures de loisirs, où M. Lathièze est très sympathiquement connu pour son altruisme, fondateur et administrateur dans plusieurs sociétés où il assume les fonctions de président, secrétaire général, trésorier et membre correspondant pour les Alpes-Maritimes.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations pour la nouvelle distinction qui vient de l'honorer dans sa plus grande modestie, et courtoisie.

L'Echo de la Chaumière

Lundi, la cité de Bon Voyage avait prise un air de fête à l'occasion du 11e anniversaire de la création par MM. Humbert Scotto et son fils Charles, de la Fanfare de l'Echo de la Chaumière.

Dès 19 h., les musiciens de cette excellente fanfare avaient pris place sur le terre-plein de la Cité des H.L.M. afin de faire entendre une partie de son répertoire.

Sous la direction de leur très dynamique chef de musique, M. Charles Scotto, également président, les musiciens ont été l'objet de très chaleureux applaudissements de la part de leurs amis, parents, et invités.

Tout à coup, une vibrante « Marseillaise » a accueilli les personnalités suivantes:

M. Raoul Bosio, conseiller général et adjoint au maire de Nice, représentant M. Jean Médecin, maire; MM. les conseillers généraux Ferdinand Garino, Virgile Barel, Jacques Médecin; MM. les conseillers municipaux, Dr Toussaint, adjoint; Prioris, et Mme, Gaulet; MM. les représentants de la Fédération des Sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco; Georget Daumas, vice-président de la Fédération et chef de musique de l'Espérance de Cannes, et Mme; André Lathièze, secrétaire général de la Fédération et président de la Société musicale « La Jeunesse Niçoise », et Mme; Amédée Graverini, trésorier adjoint de la Fédération et chef de musique de l'Etendard de Nice, et Mme; Michel Faraco, chef de musique de la Société musicale « La Jeunesse Niçoise » et Mme; Richier, président du Comité de la Cité de Bon Voyage et de la Commission départementale des H.L.M.; le curé Martelli de la paroisse de Bon Voyage avec M. l'abbé Conti, représentant les parents des jeunes musiciens de l'Echo de la Chaumière.

Après l'exécution de l'hymne national sur l'invitation des membres du Conseil d'administration de la société, personnalités, musiciens, invités, parents et amis se sont trouvés groupés afin de prendre l'apéritif d'honneur dans le siège social, lequel était trop petit pour contenir la grande affluence.

M. Charles Scotto, dans une allocution a tenu à remercier les personnalités, les représentants des sociétés musicales sans oublier les parents et amis des musiciens venus très nombreux en ce 11e anniversaire.

MM. Virgile Barel, Jacques Médecin, devaient mettre en relief le chemin parcouru en très peu de temps par cette belle phalange.

M. Conti devait apporter la reconnaissance des parents des très jeunes musiciens, et le plaisir de les voir placé sous l'autorité de personnes très compétentes: MM. Moroni, Lanzoni, Fiorino, Laugery, et pour ne pas oublier les principaux fondateurs qui jouissent de l'estime générale de la population du quartier Bon Voyage. MM. Humbert Scotto et son fils Charles.

Puis il a remercié l'actuel Conseil d'administration de la société pour l'effort déployé pour la bonne marche de la société.

M. Raoul Bosio, représentant par sa qualité d'adjoint M. Jean Médecin, maire de Nice, devait apporter la reconnaissance de la municipalité ainsi que toute la sympathie que témoignait celle-ci envers les instructeurs bénévoles, les administrateurs dévoués, à son chef de musique et surtout au vétéran, M. Humbert Scotto, et le plaisir d'y voir trois générations de sa famille au sein même de la société, dont ils méritent les félicitations.

Puis plusieurs toasts! ont été portés à la prospérité de la société dont ce 24 mai a été un grand jour anniversaire de l'Echo de la Chaumière.

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis - PARIS-1er
Tél.: CEN. 47.33

TOUS LES INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

BOUCHES-DU-RHONE

Compte rendu du concert donné le 18 mai 1965, en la salle Mazenod, à Marseille, par l'Ensemble Symphonique de Provence.

Au programme de ce concert qui fut suivi par un nombre très important d'auditeurs, figuraient: l'« Ouverture de Fidelio », de Beethoven; la « Symphonie Jupiter », de Mozart; « Les Scènes Alsaciennes », de Massenet, et « Le Ballet de Sylvia », de Léo Delibes.

Le maître, R. Deschamps dirigeait comme à l'accoutumée cette remarquable formation qui, au fil des années, se bonifie et atteint maintenant des résultats inespérés et ce grâce à l'assiduité de tous les membres, à toutes les répétitions chose si rare hélas parmi les sociétés d'amateurs.

La valeur des chefs d'orchestres n'est certes pas en cause quand les concerts sont médiocres, celle des musiciens non plus, hélas, ou tant mieux, ce qui est en cause c'est l'assiduité de tous c'est le goût de la musique, de l'effort commun, de la discipline musicale librement consentie, c'est tout cela qui a fait de l'Ensemble Symphonique de Provence la formation d'élite que nous apprécions actuellement.

Le programme ne comporta absolument aucun défaut dans son exécution; ce qui nous a le plus frappé c'est le respect absolu des nuances et des tempos marqué de la haute valeur du chef, R. Deschamps.

Avec ses musiciens, avec ce chef, avec le dévouement inépuisable de son comité directeur animé par le mécénat de son fondateur, l'Ensemble symphonique de Provence ne peut voguer que sur les

Instruments de Musique **F. SUDRE**
17, avenue Trudaine — PARIS-9e
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

sommets ce que nous lui souhaitons de tout cœur.

Le programme avait été présenté en l'absence du poète Georges Sicard retenu par d'autres engagements par le docteur Gariel qui sut se montrer musicologue averti et présentateur aussi enthousiaste que concis dans ses propos.

Compte rendu du concert donné par l'Ensemble Symphonique de Provence, le 30 mai 1965, à Roquevaire.

C'est dans le cadre de la grande fête régionale des « Amis de l'Instruction laïque » que l'ensemble symphonique de Provence s'est fait entendre le dimanche 30 mai, à Roquevaire. Ne craignant pas de jouer en « plein air » les 50 musiciens de cette formation sûrent faire apprécier un programme conçu tout spécialement à l'intention de nos populations rurales si éprises, quoi qu'il en puisse paraître, de bonne musique. Combien de vocations musicales a pu faire naître la prestation de l'Ensemble symphonique de Provence ? Certainement plusieurs car nombreux furent les jeunes qui vinrent se documenter auprès des dirigeants sur les possibilités d'accéder à nos conservatoires et à nos écoles de musique.

Nous avons apprécié sous les ombrages du Cours Negrel-Feraud, l'« Entrée des Gladiateurs », de Fucik ; l'« Ouverture du Calife de Bagdad », de Boieldieu ; « Le Beau Danube Bleu », de Strauss ; une fantaisie sur « Les Cloches » de Corneville (solistes : Mme Deschamps, MM. Alamercory, Chericoni, Gariel et Lepore) ; le « Ballet de Sylvia » et enfin « Washington Post ».

C'est sous les acclamations que se termina cette matinée donnée sous la présidence de M. le sénateur Léon David, de M. Masse, député des Bouches-du-Rhône ; M. Gautier, conseiller général ; Garreau, maire de Peypin ; Martinat, et son Conseil municipal de Roquevaire ; MM. Ollivier, président des « Amis de l'Instruction laïque » ; Marriaud, chef de la musique des A.I.L. ; de M. Tremellat, président des Anciens combattants ; Dalmasso et Levy, des A.I.L. de la Destrousse et Saint-Zacharie ; nous nous excusons de ne pas pouvoir citer ici toutes les personnalités présentes ou représentées telles le président H. Blanc qui, retenu pour des raisons personnelles, avait bien voulu déléguer un représentant qui tira en son nom les conclusions de cette matinée de décentralisation au cours d'un apéritif d'honneur qui réunit tous les participants à cette manifestation.

Remise de médailles à des membres de la Musique des Douanes.

Dans le cadre très agréable de la cour de l'école maternelle des douanes, boulevard de Strasbourg, la Musique des Douanes de Marseille a donné une aubade aux personnalités régionales de son administration avant que quelques uns de ses membres soient décorés.

Avant la remise des médailles, des allocutions furent prononcées par MM. Machotte, chef de service interrégional des douanes ; Costesèque directeur régional ; Palun, représentant M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés de musique des B.-du-Rhône, et Dubuisson, président de la Musique des Douanes.

Seize musiciens furent ensuite décorés. M. Machotte remit cinq médailles ministérielles en bronze (plus de vingt années de présence) ; M. Costesèque, quatre médailles confédérales de bronze (plus de 30 ans) et deux médailles d'argent (plus de 40 ans), tandis que cinq musiciens reçurent chacun, des mains de M. Palun, la médaille fédérale, pour plus de cinq années de présence dans la même société musicale.

Ces médailles étaient décernées par le ministère des Affaires culturelles, la Confédération musicale de France et la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif d'honneur fut servi aux heureux récipiendaires et aux personnalités présentes. Parmi elles, on pouvait remarquer MM. Machotte, Costesèque, Palun, déjà cités ; MM. Paudry et Chapelet, receveurs principaux ; Bagutti, Guglielmi et Bouis, directeurs adjoints ; Tramoni, Mestre et Ribard, inspecteurs principaux ; le lieutenant Delguidice, chef de la musique de la IXe Région militaire ; Mallet et André, des Anciens combattants des Chartreux ; Rigaux, chef de la musique de Sainte-Marthe ; Terro, représentant la société d'exploitation de la S.E.I.T.A., etc.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

LONS-LE-SAUNIER

Harmonie Municipale

A l'occasion de son assemblée générale, l'Harmonie municipale a fêté son doyen, M. Paul Bride (85 ans). Cette assemblée était présidée par M. Paul Seguin, président et maire de Lons-le-Saunier. On notait la présence de MM. Grosjean, vice-président ; Aupoil, secrétaire ; Perreaux, directeur ; Aellen, sous-directeur, et Dubouloz, chef de clique. Au cours de cette soirée, M. Nicolas, pharmacien et conseiller municipal, fut élu vice-président.

Le concert du théâtre qui avait été enregistré par MM. Nicolas et Buttin fut diffusé aux musiciens.

Hommage à l'ancien : M. Paul Bride vient d'atteindre ses 85 ans. Il est le moins jeune, mais pas le moins dynamique, ni le moins fidèle et le moins assidu. Il assiste à toutes les répétitions, sans exception. Il est responsable des archives qu'il tient avec une méticulosité remarquable. Après lui avoir présenté ses vœux le directeur, le félicita pour la correction de son travail : « M. Bride, dit-il, on peut faire aussi bien mais pas mieux. »

A 14 ans, M. Paul Bride entre à la musique, à l'alto. Il participe aux concours de Nevers en 1895, Châlon-sur-Saône en 1896. Il passe ensuite à la basse, concours de Turin (1902), Montpellier (1905). En 1915, il entre à la musique du 60e R.I. Il passe à la contrebasse qu'il n'a pas quittée depuis.

L'harmonie connut la baguette de MM. Bonet, Neuville, Gros, Bourges puis M. Perreaux et M. Paul Bride est toujours là. Il fit partie de l'Harmonie fédérale de Franche-Comté, également.

Après 74 ans de services rendus à la musique, M. Bride n'est pas décidé à laisser sa place.

Un « triple ban » et les verres furent levés en son honneur.

Ecole municipale de musique

Les professeurs de l'école municipale de musique ont tout lieu de se montrer satisfaits de la réussite de l'audition qu'ils ont donnée le mercredi 24 mars, à 21 h. ; une foule composée de parents d'élèves et d'amis de l'école garnissait la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Tous reçurent les remerciements de M. René Ferreaux, directeur. « Je remercie également les professeurs, dit-il, du travail qu'ils ont entrepris pour la réalisation de cette soirée. »

Alors l'audition commence. Les solistes font tour à tour leur apparition sur l'estrade, tandis que René Ferreaux les précède en commentant chacun des compositeurs joués.

« Voyage », « Salut matinal », « Le Ruisseau », de Schubert, par M. Renaud (ténor) ; « Polonaise n° 1 », de Chopin, par Mlle Veuve (pianiste) ; « 4e Sonate », de Hændel, par Mme Roux-Fouillet (violoniste) ; « Trio opus 87 », par MM. Renaud (flûtiste), Pernin (clarinettiste) et Ferreaux (saxophoniste) ; « Pièce en forme de Habanéra », de Ravel, et « Prélude et Plainte », de Caix d'Herveloy, par Mlle Favrot (violoncelliste) ; jeux de table d'« Amelier » et « Scaramouche », de Milhaud, par M. Ferreaux (saxophoniste) ; Sonate à trois en « Si mineur », de Lœillet, par Mme Roux-Fouillet (violoniste), Mlle Favrot (violoncelliste) et Mlle Veuve (pianiste) ; « Le Faune », de Classens et Concerto de Mozart, par M. Renaud (flûtiste) ; « Quintette n° 6 », de Mozart, par M. Pernin (clarinettiste et le quatuor à corde de l'école ; « Polonaise en Ut mineur opéra 40 n° 2 », de Chopin, par Mme Humbert (pianiste) ; « Etude concertante pour 2 trompettes », de J.-S Bach, par MM. Lonjaret et Galland (trompettistes).

Ainsi se termine cette soirée qui se déroula dans la meilleure ambiance.

Ensuite, les professeurs et quelques amis de l'école se réunirent et après les remerciements renouvelés du directeur, trinquèrent « à la musique ».

DOLE

Après le concert du 5 mai

Les quelque 600 mélomanes qui occupaient le théâtre pour ce magnifique concert n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'égard de la formation symphonique de la Ville de Dole.

On aurait pu croire cette soirée placée sous le signe de la réussite. Tout y était parfait :

Un programme très équilibré pouvant satisfaire tous les goûts, un orchestre au grand complet, 50 musiciens, remarquablement dirigé par M. Dastros ; une salle comble, d'abord attentive, séduite puis enthousiaste.

C'est à deux trompettistes, premiers prix du Conservatoire de Paris ; Robert Pasquet, professeur au Conservatoire de Dole, et Fernand Vasseur, professeur au Conservatoire de Besançon, qu'incombait le soin d'ouvrir cette soirée.

Au travers du Concerto de Vivaldi, ces deux solistes ont brillamment illustré les possibilités de cet instrument qui s'incorpore magnifiquement aux sonorités du quatuor, dans ces écritures du 18e siècle.

Auprès d'un public quelquefois peu averti, ces deux artistes ont rendu à la trompette ses lettres de noblesse.

Avec le « Boléro », de Maurice Ravel, c'est à un festival de solistes à vent que nous avons assisté. Tous ont été à la mesure de cette grande œuvre qui nous est apparue telle que Ravel l'a pensé : obsédante à l'extrême.

Magnifiquement interprété, le « Boléro », de Maurice Ravel, a su créer une intense émotion.

C'est ensuite un jeune garçon de 20 ans, blond, grand à l'allure nordique bien que Franc-Comtois, que nous avons applaudi dans le « Concerto » de Grieg. Dès les premières mesures, nous avons senti que ce jeune artiste, s'il en a le physique, possède aussi les qualités de sensibilité nécessaires à cette délicate musique scandinave.

Le premier mouvement, énergique et brillant, nécessite une grande technique ; très assuré, sans rigueur mais avec fermeté, Francis Lods enchaîne parfaitement les thèmes de Grieg.

L'adagio est ravissant. Ici, l'introduction de l'orchestre prépare l'atmosphère ; M. Dastros en a souligné tous les reliefs avec minutie et délicatesse. La belle sonorité du soliste colore ce mouvement que rehaussent les timbres du haut-bois et du cor.

Avec le troisième mouvement, la danse qui suit, presque en forme de valse, précède le majestueux finale que déclame tout l'orchestre.

Après les derniers accords, c'est une véritable ovation que le public adresse aux musiciens et solistes.

Si ce succès est un grand encouragement pour les dirigeants de l'orchestre symphonique, il est surtout la preuve de l'importance et de l'intérêt que cette société a suscités auprès du public mélomane dolois et des environs.

A l'issue de cette soirée, à laquelle assistaient notamment M. le sous-préfet de Dole, M. J. Duhamel, et de nombreuses personnalités, un vin d'honneur était servi au foyer du théâtre.

Ce concert restera dans la mémoire des auditeurs tel le souvenir d'une grande soirée musicale.

GRAY

Aubade et cadeaux : les musiciens de l'Harmonie ont joyeusement fêté leur doyen, M. Nicolin

L'Harmonie de Gray, qui compte parmi les plus anciennes et les plus actives sociétés musicales de la Haute-Saône constitue une grande famille où se retrouvent jeunes et anciens et mélomanes de toutes conditions sociales.

L'amitié qui depuis plusieurs lustres, lie les plus anciens n'est pas un vain mot et une nouvelle preuve en a été fournie vendredi soir.

En toute intimité, le doyen de l'harmonie, M. Gustave Nicolin, fêtait ses 80 printemps quand, vers 18 h. 15 retentit, rue de Belfort, une marche allègre exécutée par une trentaine de musiciens ayant à leur tête M. Poirot, leur directeur.

Investissement des lieux, congratulations, remise de cadeaux (deux fauteuils) et d'une gerbe de fleurs à Mme Nicolin : la surprise était de taille pour le doyen de l'harmonie, fort ému par une si délicate attention.

En une courte improvisation, M. Poirot se fit l'interprète des membres de l'harmonie pour présenter à M. Nicolin, les vœux les plus sincères de joyeux anniversaire, formulant l'espoir de le voir encore, pendant de nombreuses années, figurer dans les rangs de l'harmonie et diriger l'école de solfège et d'instruments. Il associa par ailleurs, la Fédération musicale de Franche-Comté, pour le dévouement manifesté par M. Nicolin aux sociétés musicales populaires, déjà récompensé par l'octroi de nombreuses décorations dont celle d'officier de l'Instruction publique. M. Poirot n'eut garde d'omettre, dans ses compliments, Mme Nicolin, car, précisa-t-il, si son mari a pu se consacrer depuis 67 ans à l'art musical, ce n'est que grâce à sa compréhension.

On trinqua, bien sûr, pour fêter ce joyeux événement et, malgré le temps pluvieux les musiciens offrirent à leur doyen une joyeuse aubade dont le dernier pas-redoublé fut dirigé par lui-même.

Aux vœux qui furent présentés à M. Nicolin, pour ce joyeux anniversaire, nous nous permettons d'y joindre les nôtres les plus sincères.

L'Orchestre Symphonique de Pontarlier a trouvé son public.

Un public enthousiaste a salué, lundi soir, l'Orchestre symphonique Pontissalien, que dirige avec talent, M. Elie Dupont ; un public de jeunes et d'adultes.

Le temps des salles occupées par une trentaine d'auditeurs, parents et amis des musiciens, semble révolu.

A force de ténacité et de travail, M. Elie Dupont est parvenu à « classer » un ensemble qui, surmontant toutes les difficultés, s'est « attaqué » avec succès, à des œuvres difficiles.

Au premier rang de l'auditoire, on remarquait : MM. Parès, sous-préfet ; Lafferière, Pagnier, Parnet, Chouet, conseillers municipaux ; Beuque, directeur d'école ; Sermoud, administrateur des douanes suisses ; Martin et Magneret, vice-présidents de l'harmonie municipale ; Kuster, président de l'Orphéon ; Dumont, président du Cercle d'études Pontissalien ; Tempesta, directeur de l'Harmonie municipale ; Jouhot, chef de la Brigade de Gendarmerie ; Mlle Thumiot, directrice du Collège d'Enseignement technique féminin, etc.

Au programme figuraient les œuvres suivantes : « Symphonie des Soupers du Roy » « Children's Corner », « Concerto Grosso n° 8 », de Corelli ; « Une Nuit sur le Mont-Chauve », « Rousslan et Ludmilla », « Valse Triste ».

L'interprétation de chacun de ces morceaux, fut impeccable et déchaîna un tonnerre d'applaudissements.

Tout l'orchestre est à féliciter vivement, une mention spéciale étant accordée à M. Claude Barbezat, Mmes Françoise Boisson, Liliane Félix, pour la belle version qu'ils donnèrent, de de la « 3e Sonate », de J.-S. Bach, pour flûtes et piano.

Il convient de noter l'effort fait par certains établissements scolaires, qui déléguèrent à ce concert, de nombreux jeunes gens et jeunes filles.

Le succès remporté par la Société symphonique de Pontarlier, autorise les plus grands espoirs, quant à l'avenir musical de la cité.

M. Elie Dupont, chef de l'orchestre et directeur de l'école municipale de musique, sait que pour cela, il peut compter sur ses musiciens ; quant au public, les quelques six cents auditeurs de l'autre soir, ont démontré qu'ils étaient gagnés à cette cause.

Le dévoué directeur et ses zélés collaborateurs, ont droit à tous les éloges, ce qui les récompense de leur travail.

La Philharmonique de Russey a 100 ans (peut-être plus). Tout le plateau du Russey a fêté l'événement en musique.

De la « Philharmonique », fondée en 1865, l'unique pièce à conviction est la bannière, conservée par l'ancien et regretté porte-drapeau, Yhonet Joly. Il est probable qu'une société de musique fonctionnait déjà au Russey bien avant cette date, puisqu'une délibération du conseil municipal du 18 août 1835 votait déjà une somme de 650 F pour acheter des instruments de musique et que des archives aux Brenets (Suisse) soulignent la participation d'une musique du Russey à une fête du Locle en 1847.

De l'autre côté, les archives, ni mairie, nous entretiennent quelques souvenirs des plus anciens du Russey qui se remémorent ces noms de musiciens : Tevenard, Gesse, Perrey, Lubey, Prost, Berger, Lambert, Fournier, Monniot, Guenot et le commandant Arnaud Etellemann, chevalier de la Légion d'honneur.

Un festival-concours aurait eu lieu vers 1931 ou 1932 au Russey et la fanfare locale, dirigée à l'époque par M. Etevenard, aurait obtenu un premier prix. Est-ce cette récompense, au feu de stimuler les membres de la fanfare, les aurait frappés de torpeur ? Car vers

BRETAGNE ET ANJOU

NANTES

Union Philharmonique

Le mardi 15 juin, la « Philhar » réunissait ses fidèles auditeurs au Théâtre Graslin à Nantes où elle donnait son dernier concert de la saison, avant de reprendre ses auditions au Jardin des Plantes. Comme à l'accoutumée, c'est devant un public enthousiaste que cette manifestation s'est déroulée.

La Philharmonie, grâce au dévouement de son chef, Michel Cartier, est en progrès constants, résultat d'un travail d'ensemble certes, mais également par un travail individuel, travail qui est la condition indispensable pour arriver à présenter des programmes de très haute qualité musicale approchant chaque fois davantage de la perfection.

Ainsi avec l'« Ouverture d'Egmont », de Beethoven ; « Les Scènes Alsaciennes », de Massenet ; « La Danse des Personnes », extraite de « Kovanchtchina », de Moussorsky, et l'ensorcelante « Danse rituelle du Feu », de Manuel de Falla, le dernier concert fut un véritable régal pour les auditeurs, tel était grand le souci des interprètes sous la direction de leur chef, de traduire la pensée des auteurs dans l'exécution des diverses œuvres.

C'est avec précision, souplesse et dans un élan unanime que les musiciens de la « Philhar » répondirent aux intentions de leur chef, faisant de ce concert l'apothéose de la saison.

Et comme toujours pour ses concerts de Graslin, la « Philar » avait fait appel à des artistes consacrés afin de rehausser le programme.

Tout d'abord Michel Bourgeot, professeur au Conservatoire qui, tant en première qu'en seconde partie, ravit les auditeurs dans un programme romantique consacré à Chopin et à Liszt et qui dût ajouter de nombreux bis tant les applaudissements des auditeurs furent nourris et chaleureux.

Ensuite ce fut le jeune Gilles Mahamd, membre de la « Philhar », qui vient d'obtenir le premier prix de cor d'harmonie, premier nommé au concours du Conservatoire national de musique de Paris, qui fit apprécier son remarquable talent tant dans le « 3 Concerto pour cor », de Mozart, que dans la poétique évocation d'André Bloch « En Forêt d'Ile-de-France accompagné au piano, par son professeur de piano, Mme Moumetou, qui fut associée à son succès, ainsi que son professeur de cor au Conservatoire de Nantes, M. Delvoye.

MORCEAUX DE CONCOURS 1965

du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

	Frs		Frs
Clavecin :		*Cornet (si ♭ ou ut) :*	
Rueff — PRELUDE ET TOCCATA	10,10	Bozza — CORNETTINA	12,00
Violoncelle :		*Trompette (ut ou si ♭) :*	
Challan — BALLADE	12,00	Castérède — BREVES RENCONTRES, 3 pièces: Divertissement. — Pavane. — Scherzo	17,20
Contrebasse :		*Trombone :*	
Weber (Alain) — RECITATIF ET DIALOGUE	12,00	Desenclos — PLAIN CHANT ET ALLEGRETTO	12,00
Harpe :		*Saxhorn basse (si ♭ ou ut) :*	
Revel — IMPROMPTU	8,50	Petit — THEME VARIE	13,30
Basson :		*Tuba :*	
Aubin — CONCERTINO DELLA BRUGHIERA	12,00	Desenclos — SUITE BREVE dans le goût classique : Prélude. — Piguette. — Aria. — Finale	17,20
Cor :			
Bitsch — CHORAL	12,00		

Ces morceaux ne sont vendus qu'avec accompagnement de piano.

A. LEDUC — 175, rue St-Honoré — Tél. 073.12-80 et 073 48-61 — C.C.P. 11-98 — Paris — PARIS

1890, on ne trouve plus trace de musique. Par contre, une chorale, excellemment dirigée par M Léon Fesselet, fonctionne à merveille.

En 1895, un jeune épris de musique et plein de courage, Alix Petit-Richard, peintre, fait quelques démarches auprès de ses camarades, anciens musiciens, et se met d'accord avec M. Paul Girard, ancien et très bon musicien, pour reformer la fanfare. Des instruments prêtés à Lacou-Villiers, pendant l'inactivité de la société sont récupérés et avec un complément d'instruments neufs, la fanfare renait M. Paul Girard en est le directeur jusqu'en 1900. A cette date, le chef Girard, démissionnaire, est remplacé par un jeune plein de bonne volonté et de fougue : Henri Joly, qui devait tenir la baguette pendant 64 ans. Paul Etevenard, un autre jeune également plein d'allant, seconde son jeune chef. Peu après, ces deux jeunes étaient appelés sous les drapeaux comme brancardiers - musiciens : Henri Joly, au 44e Régiment d'Infanterie, et Paul Etevenard au 21e. Pendant cette absence, Henri Joly fut remplacé comme directeur par M. Gauthier, instituteur au Bizot, mais ce changement ne plut pas à certaines personnes : une scission se fit et une fanfare rivale, dénommée « musique des Oudots » naquit sous la direction de MM. Paul Girard et Alphonse Gaume, patron de la scierie des Oudots.

A la fin de son service militaire, M. Henri Joly, de retour, s'employa à réunir les deux sociétés et sa ténacité prit le dessus : la musique des Oudots se désagrégea, l'union se fit sous la bannière de la Philharmonique, et sous la présidence de M. Léon Fessolet. Plusieurs années, virent les beaux jours de la société mais la guerre de 14 allait tout balayer. La presque totalité des musiciens furent mobilisés et partirent au front. Là, malheureusement, plusieurs ne revinrent pas et à la fin de cette guerre, il fallut repartir à zéro. M. Henri Joly se remit à la tâche et avec ceux qui avaient été épargnés dans la tourmente et de nouveaux élèves, la société repartit du bon pied. Les Petit-Girard, Etevenard, Joly (porte-drapeau) Bercot, Guenin, Thiebaud, Fesselet, Bouvet, Bongay, Maillot, Cachot, Pumpel, Dromard, Voynet, Parrenin, Herzog, Rondod, Rognon, Chopard, Perrot, Magnac, Schmitt, Regin, Cassard, Gasner, Till, etc., formèrent la société dite d'après-guerre sous les divers présidents actifs Léon Fesselet, Charles Choulet, Raoul Létondal, Louis Fesselet.

Depuis 1898, se sont succédés comme présidents d'honneur : MM. Alix Chopard, Gustave Pretot, Eugène Faivre-Pierret, Pierre Magnac et actuellement le sympathique maire du Russey, M. Robert Schwint, membre actif de la société.

L'an passé, le vétéran chef Henri Joly a pensé soudainement qu'il était temps de prendre ses congés après 64 ans de dévouement comme directeur et professeur des cours de solfège aux jeunes. Il a bien mérité une retraite pleine de bons souvenirs et d'admiration de la part de ceux qui ont été témoins de son inlassable dévouement, malgré son grand âge.

Il est bon aussi de rappeler le souvenir du cher président actif, M. Louis Fesselet, qui a quitté « La Philharmonique » pour le grand voyage, suivi à quelques semaines par sa brave épouse. Pendant plus de 30 ans, il a été à la tête de la société, manifestant toujours un esprit conciliant dans les moments critiques que la société a pu traverser.

A présent, la moyenne d'âge des membres actifs est descendue bien bas. En effet, le plus ancien a 57 ans et le plus jeune 11 ans. Onze musiciens sur 25 ont moins de 20 ans. C'est là le gage d'un avenir sûr et prometteur.

Et, comme nous l'avons mentionné hier, tout le plateau du Russey a joyeusement célébré le centenaire de la « Philharmonique ». En effet, cette journée a été une brillante réussite pour tous. Il faut dire que les efforts n'ont, à cette occasion, pas été ménagés, et que, somme toute le beau temps a été la plus belle des récompenses.

Au nom des organisateurs remercions les sociétés invitées, les nombreuses bonnes volontés et aussi le très nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements. Ajoutons une phrase de l'abbé Grillon, ancien vicaire du Russey et aumônier MRC, qui prononça un sermon bien de circonstance : « Si dans la musique chacun tient bien son rôle, il sera facile de chanter la gloire de Dieu... »

INDRE-ET-LOIRE

EXAMENS DU 25 AVRIL 1965

Rapport du secrétaire aux examens

Les examens fédéraux ont été présidés par M. Albrespic, directeur du Conservatoire, et M. le commandant Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix. Je renouvelle mes remerciements à M. Albrespic, pour l'aide qu'il nous accorde en nous accueillant toujours si aimablement et pour la bienveillance qu'il porte à notre fédération. M. le commandant Dondeyne a bien voulu, malgré un emploi du temps très chargé répondre favorablement à notre invitation : il nous a fait l'honneur de participer à nos examens. Cela montre combien il porte intérêt à nos sociétés dans le cadre de la fédération. Qu'il me permette de lui exprimer encore notre respectueuse gratitude. Je remercie également les professeurs du Conservatoire dont la présence atteste le sérieux de nos travaux ; les membres de la fédération et les chefs ou musiciens qui les ont assistés, une mention spéciale pour MM. Rio et Lefèvre toujours dévoués.

Je n'oublierai pas d'adresser mes félicitations aux directeurs, professeurs et élèves pour les résultats obtenus.

Effectifs

Si les effectifs sont stationnaires par rapport à l'an dernier, il faut constater que le nombre de sociétés présentant des élèves diminue : 35 (en 1963), 31 (1964), 28 (1965). Cela est sans doute dû aux difficultés rencontrées pour le recrutement et la formation des jeunes dans nos petites sociétés

Il serait souhaitable que tous les élèves inscrits se présentent ; en préparatoire, 16 sur 105 étaient absents, 7 sur 32 en moyen et 4 sur 19 en division supérieure.

Résultats

Ont obtenu une mention : préparatoire 20 %, élémentaire 20 %, moyen 20%, division supérieure, 0 ; deux mentions : 75 %, élémentaire 80 %, moyen, 75 %, division supérieure, 86 %.

Ces résultats sont donc honorables. Les premières mentions sont seulement majoritaires en élémentaire et préparatoire ; dans ces deux divisions les récompenses ascendantes sont nombreuses : cela prouve que nos jeunes élèves ont bien travaillé et ont pris un bon départ. Mais les difficultés augmentent très sensiblement en moyen et en division supérieure. A ces niveaux, il semble donc que l'effort soit insuffisant. Six C.A.M. seulement sont mérités en moyen ; sur 29 candidats, la proportion est trop faible.

En division supérieure, un élève est admis en excellence, 5 ont obtenu un premier prix, 4 un second et 2 un troisième. L'ensemble est donc satisfaisant.

En solfège, les résultats sont irréguliers. Si on relève de nombreuses notes excellentes (4-4 en théorie, 6-6 en dictée, 7, 8, 9 en lecture à vue), par contre il y a de nombreux 0 et 1 en théorie et dictée. Ces insuffisances révèlent une préparation incomplète à ces exercices. C'est seulement par un entraînement progressif et prolongé que les élèves arriveront à acquérir la justesse de l'oreille et de la voix .

Instrument — Les observations sont également valables. La lecture à vue — parfois très réussie — souffre souvent d'un manque de solfège. De nombreux morceaux imposés n'ont pas été suffisamment préparés ; l'exécution manque de rigueur et on ne retrouve pas assez le souci du détail.

Je relève au hasard des observations des jurys : « lecture faible, manque de mesure, en général manque de travail personnel, manque de travail du solfège, solfège insuffisant, travailler l'aigu et la sonorité des anches.. »

Il serait bon de tenir compte de ces observations justifiées pour améliorer les résultats l'an prochain.

Batterie. — 21 élèves étaient inscrits cette année, il est fort regrettable que huit ne se soient pas présentés, ce n'est pas sérieux. Il semble que ces jeunes gens « soient insuffisamment préparés à cet examen ». Le jury a noté largement pour les encourager.

Accordéon. — Se présentaient 28 candidats, soit : 16 en préparatoire, 7 en élémentaire, 3 en moyen et 2 en division supérieure. Il faut reconnaître d'excellents résultats : un second prix, 2 C.A.M., et 13 ascendances dans les sections préparatoire et élémentaire. Cet instrument est donc enseigné sérieusement. Plusieurs élèves méritent d'être encouragés et félicités. Mais, là encore, on a signalé un manque de solfège. Les valeurs sont trop souvent approximatives et les bases insuffisantes.

Solfège seul. — Sur 29 en préparatoire, ont obtenu : première M. (1), deuxième M. (2), troisième M. (4), 17 n'ont aucune récompense ayant moins de 10-20. En dictée, 9 ont 0 et 9 ont 1. Or, il fallait reconnaître 6 notes; les trois premières étaient SOL DO MI (ascendance) : cela n'aurait dû présenter aucune difficulté. Par contre la théorie semble être mieux sue. (13 ont 4-4). La lecture solfiée a été médiocre (7 ont la moyenne). Celle-ci, bien simple sanctionnait le minimum de ce que l'on peut demander après un an de solfège. Très nombreux furent ceux qui ne purent mettre en place les deux croches du temps, tout en se limitant à une simple lecture rythmique très hésitante. Ces résultats confirment ceux de 1964 C'est pourquoi en 1966 cette épreuve sera supprimée. Les résultats sont insuffisants, les effectifs alourdissent l'examen, la C.M.F. homologue seulement les examens complets — solfège et instrument. Il sera préférable d'attendre pour assurer les connaissances indispensables et les enfants viendront concourir en jouant d'un instrument.

Les épreuves. — Il faut regretter que la formule 1964 (théorie) ait été abandonnée : poser des questions précises en parlant d'un texte musical. Le solfège élémentaire a été considéré par les jurys d'un niveau trop élevé. Certains morceaux présentaient trop de difficultés (flûte en supérieure). Il serait bon de prévoir pour l'accordéon des morceaux de lecture à vue — instrument — écrites spécialement, avec 2 portées — chant et basses notées et non chiffrées.

Conclusion. — Si les résultats obtenus par de nombreux candidats sont encourageants, il faut constater cette année un fléchissement du niveau général. Il semble que certaines méthodes d'enseignement doivent être revues afin d'être plus efficaces. D'autre part les élèves auraient intérêt à travailler davantage et surtout plus régulièrement en ayant le souci constant d'une exécution précise, basée sur la justesse et les valeurs.

Les questions de théorie vérifient les notions élémentaires qu'il est impossible d'ignorer; la lecture à vue doit permettre d'apprécier la formation musicale de l'élève et l'exécution du morceau imposé met en valeur les possibilités d'interprétation d'un passage sérieusement préparé. Si nous ajoutons que la dictée musicale, bien adaptés au cours, juge « l'oreille », il faut convenir que la formule de nos examens est très complète et judicieuse.

Les récompenses obtenues sont autant d'encouragements pour nos jeunes et le relevé des notes — communiqué aux chefs — doit permettre de mesurer les réussites et de constater les défaillances afin d'y mieux remédier

Souhaitons que nos modestes examens restent une source d'émulation et d'encouragement pour nos élèves et que leur réussite récompense le dévouement de leurs dirigeants.

Le secrétaire aux examens,
P CAILLEAU.

TOURS

Musique Municipale

Dans son dernier compte rendu d'activité, lors de l'assemblée générale, M. Lesieur directeur, a fait le point sous le triple aspect : familial, fonctionnel, artistique. Il a constaté que l'année avait été bien remplie par de nombreux services et il a adressé ses félicitations aux sociétaires pour leur assiduité et leur travail. Il regrette que le recrutement ne vienne pas systématiquement du Conservatoire, ce qui semblerait normal vis-à-vis d'une société municipale. Le chef brosse un tableau de la musique en France, soulignant que la musique n'est pas seulement délaissée mais parfois combattue. Il rappelle la dissolution d'orchestres de professionnels, la mièvrerie de certains chants scolaires ; le manque de professeurs qualifiés, la pauvreté de certains programmes diffusés, et signale que les musiciens semi - amateurs sont souvent un écueil pour nos sociétés Les comparaisons faites avec des pays étrangers ne sont pas en notre faveur à ce sujet

Mais « ne pouvant compter que sur nous-mêmes », il se plaît à remercier ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de la société. Il remercie vivement le maire et la municipalité pour l'intérêt qu'ils portent à notre musique. Lui répondant, M. le délégué du maire dit tout le bien qu'il pense de « sa musique », la confiance qu'il a en son chef et le plaisir qu'il éprouve à nous entendre.

Concerts. — Outre de nombreux concerts et services municipaux, la Musique municipale offre chaque année un grand concert au théâtre. En 1964, avec le concours de la Musique de la Xe Région, dirigée par le Capitaine Dairon, les thèmes choisis étaient « Harmonie et Folklore » et « 500 ans d'histoire » brillamment présentés par MM. Vaccaro et Dairon. Cette année, c'est aux « Ménestrels de Touraine » chorale dirigée par M. Cartier, qu'il revenait de nous faire goûter le charme des inestimables trésors de la Renaissance. M. Delforge, professeur au Conservatoire, et trois de ses élèves furent très applaudis dans leurs quatuors pour trombone. Dans un programme varié, J.-J. Lesieur rejetait toute concession à la facilité. « L'Ouverture des Maîtres Chanteurs », de Wagner ; la « Symphonie » de Fauchet ; la « Rhapsodie Norvégienne », de Lalo ; « L'Invitation à la Valse », de Weber ; la « 2e Rhapsody on Negro Spirituals », de Ball ; « El Satiro de la Cerdina », « Fanfare pour Cressida », de Tony Aubin, par des marches où la batterie fut justement mise en valeur.

La réussite de ce concert, chaleureusement applaudi par un nombreux public montre que nos musiques d'amateurs peuvent interpréter un répertoire de choix lorsque le travail de chacun et les efforts de tous sont guidés par un chef compétent.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Le Festival de Chirassimont du 23 mai a obtenu un brillant succès.

Chaque année le Comité roannais des Sociétés musicales groupant 24 sociétés et rattaché à la Fédération de la Loire et de la Haute-Loire, confie l'organisation d'un festival à une de ses sociétés. Cette année, le 23 mai, l'Indépendante de Chirassimont avait la lourde mais combien sympathique tâche d'organiser cette manifestation musicale attendue de tous les musiciens du Roannais. Chirassimont, charmante commune de 800 habitants, à 540 mètres d'altitude, à 30 km de Roanne, a bien fait les choses.

Le samedi, en veillée, une fête de nuit avait obtenue un brillant succès, l'Union musicale d'Amplepuis (50 exécutants) ayant animée la retraite aux flambeaux et donné un concert apprécié des nombreux auditeurs.

Le dimanche matin, à 9 h .30, dans la salle de la mairie se tint le congrès annuel des Sociétés musicales du Roannais auquel assistaient MM. Rouchon, président de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire ; Saby, secrétaire ; Merle trésorier ; Delbarre, président de la Commission artistique. Ce congrès était placé sous la présidence de MM. Charles Labouret, président du Comité du Roannais, vice-président de la Fédération, entourée de Charles, vice-président du Comité ; Dumont, secrétaire ; Ravassard, trésorier ; Guillaume, président de l'Indépendante. Il était agréable de noter la présence de M. Renaud Louis, maire de Chirassimont.

Après les souhaits de bienvenue, M. Labouret souligna la présence de 19 délégués sur 24 sociétés (soit un effectif de 1.100 musiciens). Il remercia les organisateurs pour la belle et active préparation de ce festival. Ensuite il fut question des examens de la fédération qui auront lieu le 30 mai à l'école de musique de Roanne et dont le nombre d'élèves est toujours croissant. Mais comme le souligna le président, M. Rouchon, il est difficile de retenir cette jeunesse à l'étude de la musique ; et de ce fait les sociétés musicales périclitent.

« Il faut nous atteler à assurer la relève » conclut le président Rouchon qui, dans son allocution se plut à constater la vitalité du Comité du Roannais qui est celui qui marche le mieux de la fédération, grâce en soit rendu au président Charles Labouret et à ses collaborateurs.

Pour 1966 le festival aura probablement lieu à Bussières. Puis le bureau du Comité fut entièrement reconduit à l'unanimité. M. Garangou et Bonnevide feront partie de la commission artistique et M. Folliot, membre du comité délégué à la presse.

Après une messe en musique par l'Harmonie de Notre-Dame-du-Puy dont l'exécution du programme fut parfaite. Sous la direction de M. Ciochetta les morceaux suivants furent exécutés :

« Le Chaperon Rouge », de Cl. Augé ; « Extase », de Maillochand ; « Mignon », de Cl. Augé ; « Marching Tro' Georgia », de Miller.

L'Union musicale de St-Genest-Lerpt (ces deux sociétés étant les musiques d'honneur de ce festival) donna un concert sur la place de la mairie où elle exécuta plusieurs morceaux qui firent le régal de tous les auditeurs. Sous la direction de M. Touche Claude le programme suivant fut exécuté.

« Philipp' March », pas redoublé de C. Touche ; « Tancrède », ouverture de Rossini ; « Carmen », fantaisie de Bizet ; « Violettes Impériales », fantaisie de V. Scotto ; « Cherbourg », pas redoublé de P. André.

Sous la présidence de M. Renaud, maire de Chirassimont, un excellent repas fut servi à la salle des fêtes réunissant toutes les personnalités officielles et congressistes. le président Rouchon remit la médaille de dévouement de la fédération à M. Winghard, le dévoué secrétaire do l'Indpendante et cheville ouvrière de ce festival. Cette remise de décoration fut longuement applaudie. Au cours de ce banquet, M. le maire, M. Labouret, M. Rouchon prirent la parole pour déclarer tour à tour leurs satisfactions d'être réunis ce jour pour participer et enregistrer le succès de ce festival.

Dès 14 h., les cars et voitures particulières commencèrent à arriver ; et les sociétés rejoignirent le terrain des sports où un vin d'honneur fut offert à tous les participants ; de ce lieu de rendez-vous devait partir et arriver le défilé après avoir parcouru les diverses artères de la commune en présence d'une foule nombreuse et enthousiaste.

Puis ce fut l'exécution du morceau d'ensemble « Ronceveaux » sous la direction de M. Benetière, directeur de l'Indépendante de Chirassimont « prix du Conservatoire de Lyon ». Les 800 exécutants bissèrent ce morceau sous la nouvelle direction de M. Francerles F., responsable de la Commission artistique du comité et de la fédération.

Sur le podium artistiquement décoré, devant une foule nombreuse et attendrie, ainsi que les personnalités officielles, divers morceaux de choix (2 par société) furent exécutés par les sociétés participantes dont voici les noms :

Tambours et clairons d'Ambierle (30 exécutants), Fanfare de la Pacaudière (45) ; Harmonie de Charlieu (40). Les Amis de l'Accordéon de Roanne (30). Harmonie de Notre-Dame-de-France, Le Puy (80), Fanfare de Changy (28), Harmonie de Roanne (80), Harmonie Le Coteau (75), Fanfare de Saint-Germain-Lespinasse (35), Accordéon - Club de Roanne (50), Harmonie de Renaison (30), Fanfare l'Etoffe de Bussières (40), Fanfare de Coutouvre (28), Fanfare de Roanne et Union musicales réunies (60). Les Fifres Roannais (70).

Une averse de courte durée vint quelque peu perturber ces auditions qui furent appréciées et longuement applaudies

La journée se termina par un grand bal où la jeunesse et les moins jeunes avec les musiciens s'étaient donnés rendez-vous pour clôturer cette brillante journée qui, par ce festival, a prouvé que la musique populaire avait encore de brillants et dévoués défenseurs ; mais constatent avec beaucoup d'amertume que les pouvoirs publics restent indifférents devant toutes les difficultés rencontrées pour faire vivre l'art musical populaire.

Nous profitons de ces quelques lignes pour signaler que le 20 juin un autre festival primé aura lieu à Changy (Loire) à 20 km de Roanne ; festival organisé par la société locale et dont les organisateurs auront la lourde tâche d'en assurer le succès, suivant la trace de ceux de Chirassimont dont nous avons omis d'en parler : M. Henry Guillaume, président de l'Indépendante ; M. Gustave Vignon, vice - président ; M. Lucien Winghart, secrétaire ; M. Robert Vignon, trésorier ; M. Marcel Benetière, chef de l'Indépendante ; M. Robert Besacier, membre du bureau, et tous les membres de la société.

Un grand bravo à tous ces dévoués.

FOLLIOT Jean.

Il y a dix ans... (déjà), deux sociétés musicales fusionnaient : La Lyre Montbrisonnaise et la Fanfare de Boen-sur-Lignon. A l'occasion de son 10e anniversaire, l'Entente musicale Montbrison-Boen a offert, salle des fêtes, à Montbrison un concert de gala qui fut la première manifestation publique de la saison.

M. Charles de Parny, son directeur, dirigea avec compétence cette phalange populaire dont les membres se surpas-

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9e - Tél. 824-89-24

VIENT DE PARAITRE

MERIOT : Le Saxophoniste. Méthode ..... 15,00 F

MERIOT : Le Saxophone classique. Volume A. B. C. .. 7,00 F

WORSCHECH : 9 pièces, 2e cahier guitare ..... 4,50 F

WORSCHECH : Les grands maîtres classiques (de Rameau à Tchaïkowsky). 10 transcriptions guitare ..... 4,50 F

WORSCHECH : 12 grands classiques. Transcriptions pour flûte à bec et guitare ..... 4,50 F

C. NABERT : GLOCK ou l'Histoire d'un Clown Recueil Piano ..... 6,00 F

P. NERINI : 1 heure de technique journalière Violon .. 6,00 F

Loulou FARFAX et JONATO : Quand le cirque (marche), pour harmonie et fanfare. Existe également pour orchestre de danse.

DEVOGEL : Marche Rocambolesque, Harmonie.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

sèrent pour donner au public de Montbrison et de ses environs un programme de choix. L'assistance, qui aurait pu être plus nombreuse, sut apprécier la diversité des morceaux interprétés et la compétence des solistes.

La présentation fut faite par M. Maurice Combe qui, après avoir salué le public, donna de chaque œuvre un commentaire judicieux, accompagné de notes historiques sur son compositeur.

En première partie, l'« Ouverture d'Egmont », de Beethoven, fut suivie par un extrait des « Scènes Alsaciennes », de Massenet : « Sous les Tilleuls », qui sut mettre en valeur la maîtrise et la sensibilité des solistes : Aimé Prévost, à la flûte ; Louis Larose, à la clarinette, et Jean-Pierre Capot, au saxo-ténor. En numéro 3, le « Ballet d'Isoline », de Messager, nous fit apprécier les grandes compétences du clarinette-solo Louis Larose.

En deuxième partie, après un court entr'acte l'Entente musicale interpréta des œuvres un peu plus fantaisistes : « La Grande Fantaisie Brillante », de Mulder mans, où le soliste A. Prévost montra, au saxo-alto, une étonnante virtuosité. La polka pour deux cornets « Les deux Cousins », exécutée par MM. Ch. de Parny et Jo Prévost créa une ambiance très 1900. Signalons que l'exécution de ce morceau fut dirigée par A. Prévost remplaçant provisoirement M. Ch. de Parny au pupitre.

Les auditeurs purent ensuite apprécier de Cahuzac (1880-1960) « Variations sur un air du Pays d'Oc », un chef-d'œuvre pour clarinette-solo qui nécessite un soliste de grande qualité, en l'occurrence L. Larose, qui sut interpréter avec finesse et brio cette page musicale. Le concert prit fin sur des airs de jazz « American Panorama », de John Darling, dont les rythmes syncopés créèrent un contraste avec les œuvres précédemment exécutées.

Ce fut un brillant succès, car le programme judicieusement choisi permit de mettre en valeur, d'une part les brillantes qualités de l'ensemble, de l'autre, celles des solistes qui s'avérèrent remarquables.

Remercions au passage les compositeurs trop souvent ignorés ou oubliés, qui permettent, de nos jours, un langage idéal, compris de tous et apprécié par tous... Pourrions-nous vivre sans musique ?

MIDI

POUSSAN

Union Musicale

Une foule nombreuse accompagnait le jeudi 20 mai à sa dernière demeure, un de nos compatriotes estimé de tous, M. Etienne Allien, chef de l'Union Musicale.

Pendant 50 ans, il avait mis son dévouement au service de la musique et avait dirigé de nombreuses harmonies dans notre région. L'Harmonie de Poussan, la Philharmonique de Montpellier, l'Harmonie de Sète, la Jeune France de Villeveyrac avaient bénéficié de sa généreuse collaboration et toutes les sociétés appréciaient sa bienveillance et son inlassable activité. Surmontant toutes les difficultés, avec une humeur toujours égale, il était l'animateur de l'Union Musicale, membre du jury du Conservatoire de Montpellier, officier de l'Instruction publique, professeur de musique au collège d'enseignement général, il plaçait au premier rang, la vitalité et le renom de son harmonie.

De nombreuses délégations de sociétés avaient tenu à participer à ses obsèques, où seule la musique religieuse devait avoir une place.

Au cimetière, M. Maurice Fabre, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, souligna au cours de son adieu, le rôle important du disparu et l'exemple d'une amitié qui élève en la confiance, l'idéal de toute une existence.

Nous renouvelons nos condoléances à sa famille avec l'espoir, que malgré cette rude épreuve, la société musicale continue, aurès 70 ans d'activité, à poursuivre son but d'éducation et d'amitié entre tous.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

L'Harmonie des H.B.L. à l'heure américaine

L'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine que son chef, M. Paul Semler-Collery conduit toujours loin des sentiers battus, vivait hier, à l'heure américaine. Le concert de gala qu'elle présente annuellement salle du Puits V à tous les mélomanes de la région, apportait, en effet, des reflets musicaux du Nouveau Monde sous des formes très diverses.

Le négro-spirituel et le gospel song étaient rois : John Littleton le prince. Gershwin se taillait la part du lion aux côtés d'une « Manhattan Symphony » de Serge Lancen (la traduction est superflue) et d'une Legende dont l'auteur new-yorkais, Paul Creston, est à peu près ce que l'on pourrait appeler un autodidacte de la composition. N'empêche que sa « symphony » bien que d'une forme très libre avait de la couleur et pas mal d'éclat.

Il y avait aussi le très homogène « quatuor de saxophones de l'Harmonie », qui nous ramenait en France, où il remporta récemment au concours de musique de chambre de Colmar, un 1er prix, puis qu'il joua en intermède une délicieuse pièce de Gabriel Pierné, et l'on se retrouva ensuite au pied du Ballon d'Alsace à Giromagny, dont le souvenir des heures de la Libération a été gravé en musique par le truchement d'une marche militaire signée André Semler-Collery.

Tout ceci pouvait, au demeurant, paraître assez antinomique. Mais, par un subtil éclectisme, M. Semler-Collery passa d'un genre à l'autre sans hiatus aucun. Il a une fois de plus, fait des prouesses, et, en abordant ainsi la musique sous toutes ses formes, il lance ses vaillants exécutants dans des aventures desquelles ils se tirent toujours très proprement.

Ne donne-t-il pas l'exemple en prouvant qu'une harmonie n'est pas seulement bonne à jouer en marchant, qu'elle a d'autres ressources que les « pots-pourris » et qu'elle peut aussi traduire, à la faveur d'une honnête transcription, toute la richesse d'une œuvre symphonique.

Mais l'Harmonie des H.B.L. peut également se payer le luxe d'adapter des ouvrages que l'on ne pensait jamais faits pour elle.

C'est ce qui nous conduit à parler de cet « Américain à Paris ». La transposition pour « vents » gagne en éclat et en couleur, incontestablement. Les notes fusent de tous les instruments, de cette mer d'harmonies où les timbres semblent plus « américains » encore. L'orchestration prend des reflets bariolés, l'œuvre prend des dimensions élargies, immenses, fantomatiques parfois. C'est un tohu-bohu hallucinant de voluptueuses volutes et l'on peut dire que l'on ne saurait parvenir à une meilleure utilisation, une meilleure exploitation de l'univers sonore des instruments d'harmonie. Un immense bravo accueillit l'exécution de cet ouvrage.

Auparavant, on eut la primeur de la « Manhattan-Symphony ». De cet aimable fantaisie, retraçant des impressions recueillies au cours de flâneries à Manhattan, à Central Park, à Harlem, à Broadway, on retiendra surtout l'exécution colorée et nuancée qu'en ont donné les musiciens qui, de surcroît, se sont mutés véritablement en athlètes du rythme.

Parlons à présent de l'invité du jour qui a lui tout seul a si bien « emballé » la foule. Ce sympathique chanteur au visage noir qui s'éclaire d'un vif regard et de dents blanches, a une présence et une personnalité très attachantes.

Il manifeste l'une et l'autre dans la mélodie qu'il chante et qu'il vit (tel cet air extrait de « l'Ecclésiaste » de son ami Prophette), et dans ces morceaux d'opéra (Sérénade de Faust, Don Carlo de Verdi) où l'attitude accompagne son émission vocale. Celle-ci est chaude et bien timbrée et si John Littleton est, mon Dieu, font à l'aise dans le répertoire classique d'opéra, s'il s'est adapté à notre expression musicale latine, il a avant tout l'atavisme, ou mieux, le feu sacré de sa race qui lui permet justement d'extérioriser ses sentiments propres dans toute leur plénitude.

Il accompagne d'ailleurs les chansons bibliques, airs créoles ou de Louisiane, négro-spirituels et blues, d'attitudes, de gestes ou d'expressions corporels très directs, très parlants. Son beau timbre de voix et ses inflexions malicieuses contribuèrent aussi au succès du récital de John Littleton (accompagné par Georges Malé) duquel il ressort avant tout cet amour universel, cette fraternité humaine, cette chaleur très communicative.

Toute la salle, en délire, l'accompagna d'ailleurs en battant des mains et lui fit les plus belles ovations.

Voilà ce que fut ce concert de gala de l'Harmonie des H.B.L. Un mélange d'éclectisme et de bon goût, qui sont tout à l'honneur des organisateurs et du grand maître à bord de ces vaisseaux sonores, M. Paul Semler-Collery.

G. M.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

PONT-DE-BRIQUES

Harmonie « La Musicale »

C'est devant une salle comble que l'harmonie a donné samedi 24 avril, à 20 h. 45, son premier grand concert, en salle de la saison. Il est dommage et satisfaisant à la fois de constater que, pour la première fois, de mémoire de Pont de Briquois, les auditeurs s'étaient déplacés aussi nombreux. Bien qu'à chacun des concerts précédents on remarquait une amélioration de la part du public, le président, M. Arsène Coquet, devait alors déclarer à l'issue de cette soirée : « ...par vous, la ville de Pont-de-Brique a reconnu la valeur exceptionnelle de son harmonie et a donné à chacun de nos musiciens, par vos applaudissements fournis, la satisfaction du travail utile et profitable. » Soyons cependant logique envers une hésitation par laquelle le public ne se déplaçait pas, puisqu'il ne lui avait jamais été donné d'entendre, avant ces quatre dernières années, de pareilles auditions ici et dans sa proche région de la part de telles sociétés de musique.

Le chef d'orchestre respectueux de l'horaire, attaquait, à l'heure indiquée sur le programme le pas redoublé d'entrée en l'occurence la « Marche du 161e R.I. », de Lotterie, exécuté avec une batterie sûre et avertie dans le genre. Le programme musical était présenté par M. Jean Delus, professeur de lettres et vice-président de la société, qui, en musicologue complet, annonçait dans une présentation plaisante et juste, la première œuvre de G.-F. Haëndel, « Musique pour un Feu d'Artifice Royal », donnée dans son intégralité. M. Bernard Housmann d'une baguette précise et soucieux des nuances donna de cette partition une exécution vivante de l'ouverture à la réjouissance en passant par les deux menuets, « La Bourrée » et « La Paix ». Suivait le très bel « Adagio », d'Albinoni, qui était la seconde audition à Pont-de-Briques après l'exécution lors de la messe de Sainte-Cécile 64. Cette page très difficile par son mouvement lent et pleine de sentiments a été écoutée religieusement et appréciée à sa juste valeur. Après l'entr'acte c'est de nouveau Haëndel que nous retrouvons avec la non moins plaisante « Water-Music » de laquelle 3 mouvements ont été donnés, l'introduction, l'air avec en solo, M. Vasseur à la trompette, dans une interprétation de qualité ajoutée d'une sonorité impeccable donna un aperçu appréciable de son talent. L'auditoire connaissait la teneur du morceau suivant quand M. Delus finit de présenter la « Sérénade en Sol M. K. 525 » dite « Petite Musique de Nuit », de W.-A. Mozart. Cette exécution prouve une fois de plus qu'une société dite de musique populaire peut également s'attaquer à la musique de chambre. Les 4 mouvements constituant cette œuvre orchestrale donna au public l'émerveillement de transformation d'une harmonie en ensemble instrumental jouant une sérénade ou des amateurs attachés au travail de leur instrument atteignent la quasi-perfection, dirigés par un jeune chef d'orchestre minutieux de l'interprétation vivante. C'est avec « Sidi-Brahim », pas redoublé, de A. Porot, que la batterie se fit entendre pour clôturer ce concert. Il faut attendre maintenant octobre pour retrouver « la Musicale », en salle, dans un nouveau programme classique.

R. de R.

NORMANDIE

La Fédération à nouveau endeuillée

Après la disparition de son trésorier, M. Langlois, en octobre dernier, elle vient, par une stupide fatalité, de perdre M. Fernand Boitard, 57 ans, son vice-président pour la Seine-Maritime. Directeur d'école, secrétaire de mairie de Valliquerville, directeur des Sociétés musicales d'Yvetot et de Caudebec-en-Caux. Revenant d'Espagne pour préparer ses vacances avec sa famille, il a trouvé, le 20 avril, vers 1 h. 45 du matin, une mort tragique, à quelques kilomètres du terme de son voyage. Ayant dû s'assoupir au volant de sa « D.S. », cette dernière, désemparée et à vive allure, effectua des mouvements désordonnés heurtant successivement plusieurs platanes pour s'immobiliser finalement dans un fossé... On devait trouver l'infortuné Boitard la tête broyée : la mort a dû être instantanée... Entré à l'Ecole Normale à 15 ans en 1923, à la veille de la retraite le drame s'est produit. Outre sa carrière d'éducateur il se consacra passionnément à la musique, dans sa classe et dans les divers postes qu'il a occupé avant sa fixation à Valliquerville il y a 20 ans. Son retour, à quelques kilomètres de sa ville natale, incita la municipalité à lui confier la direction de la musique municipale. Sous son impulsion, l'Harmonie Municipale d'Yvetot conquit ses lettres de noblesse. Durant sa vie, à la foi qu'il sut communiquer à ses élèves, la Société gravit les échelons pour obtenir sa qualification en division supérieure.

Sa conviction était que la musique s'apprend jeune aussi était-il un de nos plus fervents promoteurs d'épreuves fédérales. S'il avait su entraîner sa société vers les honneurs, cette même influence bienheureuse se ressentait sur chacun de ses musiciens dont beaucoup conquirent, grâce à lui, des titres fort honorables notamment aux Conservatoires de Rouen et de Paris où plusieurs de ses élèves remportèrent des 1er prix.

Cet homme toujours courtois et avenant, un peu secret parce que d'une grande discrétion, n'est plus...

En 1939, mobilisé comme aspirant, M. Boitard fit partie du 36e R.I. à Caen mais échappe à la captivité. Engagé volontaire en 1944 avec l'armée de la Libération, il gagna les galons de lieutenant — il était capitaine de réserve — En 1951, il avait été nommé officier d'Académie.

Aussi une foule affligée assistait à ses obsèques, « sa Musique », sous la direction du sous-chef M. Capron, joua quelques morceaux pendant l'office des morts. Des discours circonstanciels furent prononcés successivement par M. Lagrange, au nom du Syndicat départemental des instituteurs ; Mme Firmin, nouveau maire de Valliquerville ; le docteur Bobée, maire d'Yvetot, conseiller général, président de la Musique Municipal, et par M. Van der Malière, inspecteur des enseignements primaire et complémentaire, au nom de M. l'inspecteur d'Académie. Le cercueil disparaissait sous les fleurs de tous ses amis. A l'issue de la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transférés à Yvetot où un cortège, qui, précédé de la musique municipale dont retentissaient lugubrement les tambours voilés, gagna le cimetière où se déroula l'ultime adieu.

En cette pénible circonstance, la Fédération tout entière renouvelle aux enfants de notre bon ami et aux membres de sa famille l'assurance de sa douloureuse sympathie qu'accompagne un souvenir très attristé.

***

Par suite de circonstances regrettables, la Fédération n'a pu être représentée officiellement à l'inhumation de notre regretté et dévoué camarade. Absent de Lisieux, pour quelques jours, en tournée d'examens fédéraux, je n'ai eu connaissance de l'affreuse nouvelle que dans la journée précédant l'inhumation. De Vire, où je me trouvais, malgré de nombreuses communications téléphoniques, je n'ai pu avoir de précisions sur le déroulement de la cérémonie funèbre ni toucher quelqu'un susceptible de faire le déplacement, ce qui explique l'absence, dans des discours relatés, de paroles d'adieu que non, sans émotion, j'aurais eu le devoir de prononcer. Toutefois, j'ai pu joindre son fils Daniel, à cet instant au chevet de son père endormi à tout jamais, auquel en quelques mots j'ai dit notre stupéfaction et la part sincère que nous prenions dans son affection, celle de sa sœur et de sa famille.

Au congrès de Vire, le 23 mai, où j'ai rappelé cette douloureuse disparition, j'ai appris qu'une délégation de la « Lyre Havraise », conduite par son directeur M. Monlon, s'est rendue à la cérémonie, informée par la presse et en raison de la connaissance qu'elle a fait de M. Boitard lors de la célébration du centenaire de leur société.

F. A.

AUX ÉDITIONS
FRANCE-MUSIQUE
36, rue de Paris à PERPIGNAN

Viennent de paraître six gros succès, pour le cycle 1965-66 écrits spécialement pour les sociétés de 2e et 3e Division :

FRAGANCIAS DE ARAGON, Paso doble typiquement espagnol du célèbre compositeur Luis ESCUERA.

MARGUERITE DE VALOIS, brillante ouverture, facile et à effet, de COITEUX Roger.

CHEMINOTS, marche des Cheminots avec tambours et clairons, de Raymonde MILLAGOU et COITEUX Roger.

JEUNE FANFARE, notre défile recommandé, très facile et à effet (immense succès) de COITEUX Roger et TREMINE André.

MARCHE DE L'ESPÉRANCE avec tambours, clairons et trompettes de LASALMONIE Marcel.

LA TOULOUSAINE, marche sur des airs connus pour Batterie-Fanfare de TREMINE André.

Conducteurs gratuits sur demande
Nos succès feront votre succès !

RÉAL
MARCA - OLLIOULES (Var)
ANCHES
CLARINETTE - SAXOPHONE
SOUS LE CONTROLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinette solo
à l'Opéra de Marseille

LISIEUX

Hyménée

La cathédrale Saint-Pierre accueillait le 26 avril une assistance particulièrement nombreuse pour le mariage de M. André Petit, directeur de l'Harmonie Municipale, professeur de l'école de musique et directeur de la Chorale Saint-Pierre, trésorier de la Fédération, avec Mlle Michèle Burnel, institutrice. Une partie vocale et instrumentale d'importance exceptionnelle réhaussa la cérémonie religieuse avec la participation des trois sociétés où exerce M. Petit. C'est d'abord l'Orchestre Symphonique, sous la direction de M. Muckensturm, qui fit entendre un Andante d'une Symphonie d'Haydn et accompagna l'Ave Verum de Mozart chanté par la chorale. Celle-ci fit également entendre, a cappella, un Ave Maria sous la conduite de Me Thomas, président de l'Harmonie Municipale. Rendant en la circonstance le plus délicat hommage à son « chef », l'Harmonie exécuta, sous la baguette de M. Moreau, chef adjoint, les brillants accords de Judex. M. Mauger, organiste de la cathédrale, voulut également prêter son talent à l'éclat de ce programme nuptial. Un grand nombre de personnalités assistait à ce mariage, Mme Planty, représentant M. le sous-préfet ; le docteur Bisson, député maire, et de nombreux amis.

Le mariage civil avait été célébré par le docteur Bisson, député maire, qui adressa aux jeunes époux une charmante allocution.

Aux vœux de bonheur présentés aux « nouveaux époux », la Fédération, en s'y associant bien cordialement, adresse ses chaleureux compliments aux deux familles.

CHERBOURG

C'est à juste titre que M. Roger Dold, qui présentait le concert de printemps de l'Union Lyrique Municipale, a fait l'éloge de la sympathique phalange musicale. Grâce à la compétence de son chef, M. Maurice Caëns, grâce au travail de ses musiciens, qui se consacrent avec beaucoup de goût au travail des répétitions, Cherbourg peut s'enorgueillir d'être une des villes de France — plus tellement nombreuses à notre époque — qui possèdent une bonne musique.

Cette soirée a été une nouvelle occasion d'en apporter le témoignage. Elle était tout entière consacrée à la musique française contemporaine, qui n'est pas toujours d'un abord facile.

C'est ainsi que furent applaudis tour à tour : « La Marche des Ambassadeurs », extraite de « Nicolas de Flue », de Honegger ; le ballet « Bouton d'Or », de Gabriel Pierné ; la « Marche écossaise », de Claude Debussy.

Après l'entr'acte, l'Union Lyrique nous apporta la preuve qu'elle était pleine de vie. C'est en effet la « garde montante », les cadets, dont certains bien jeunes, de l'Union Lyrique qui, au nombre d'une trentaine, obéirent docilement à la baguette de M. Caëns pour interpréter la « Symphonie militaire en ut » de Gossec. Bravo les jeunes, et bravo l'Union !

Le concert se termina enfin par une remarquable exécution du fameux « boléro » de Ravel, où, tour à tour, flûte, clarinette, basson, etc., une dizaine de pupitres se distinguèrent en solo, sur le fond lancinant d'une orchestration qui s'enfle peu à peu, et au rythme obsédant d'une danse espagnole.

SAINT-FROMOND

Il est assez exceptionnel de voir une commune de l'importance de Saint-Fromond nourrir pour la musique un attachement comme celui dont nous avons été témoin.

L'Avant-Garde, l'excellente société locale, à laquelle son chef, M. Dasmeulles, a donné un élan extraordinaire, présentait, en commun avec le groupe théâtral, un concert en matinée et en soirée. Il fallait une certaine abnégation, notamment en matinée, pour s'enfermer dans une salle alors que le soleil printanier procurait aux promeneurs un rare plaisir.

Eh bien ! les Saint-Fromondais ont choisi de venir applaudir leurs musiciens... et ils ne devaient pas le regretter.

Voici l'intéressant programme qui a été parfaitement exécuté : « Simple et fière », défilé de J.-M. Chesnel ; « Allo ! Malesherbes », allegro de concert de Boquet ; « Ouverture de Juillet », de Clérisse ; « La fille de Madame Angot » ; « Aurore », fantaisie de H.-J. Parès ; « Claire », polka pour saxo-soprano de Filleris, soliste M. Chesnel ; « Les vrais amis », marche de concert de O. Filsfils ; « Tambour battant », pas redoublé de R. Bourdon.

M. Dasmeulles, excellente de la Musique de la Garde, membre du bureau de la Fédération, dirige son harmonie avec une

autorité souriante qui lui permet d'obtenir d'étonnants résultats. Qu'il en soit félicité.

C'est ce qu'exprima M. Louis Michel, maire, lorsqu'il monta sur scène pour remettre les diplômes aux élèves ayant tous brillamment subis les épreuves fédérales.

Heureux Saint-Fromondais, dit-il, faisant applaudir M. Desmeulles qui se donne beaucoup de mal.

Il salua les personnalités parmi lesquelles on remarquait MM. de Choqueuse, conseiller général ; le Dr Boscher, plusieurs chefs de musique de la région et la plupart des conseillers municipaux de Saint-Fromond.

En deuxième partie la musique avait pris place à la fosse d'orchestre et l'on applaudit une série d'attractions très plaisantes avec André Arvix, illusionniste et sa partenaire Micky, Alain Ry et ses histoires drôles et le Capitaine Haddock et Milou, apparition joyeuse et très inattendue.

Ce concert était donné de nouveau en soirée devant une assistance renouvelée et six musiciens de la société ont été récompensés par le maire. Nous y reviendrons.

Ce n'est pas sans une petite émotion que les usagers de la salle, public et exécutants habituels, ont vu une dernière fois se fermer le rideau fait d'une toile de parachute qui rappelle bien des souvenirs.

C'est, en effet, dans quelques jours que cette salle des fêtes provisoire va tomber sous les pioches des démolisseurs. Sur son emplacement va être construite une moderne « Maison des jeunes » qui ouvre à Saint-Fromond des perspectives nouvelles.

TESSY-SUR-VIRE

Nous avons été très heureux d'apprendre que M. Dupéroux (stagiaire à Houlgate l'an dernier) a pris la direction de la société musicale locale « l'Indépendante ». Bien que depuis peu intronisé dans ses fonctions, il a présenté au public l'intéressant programme ci-après (dont la 1re partie est surtout inspirée de son séjour à Houlgate).

Première partie

« Marche royale de France » (XVIIIe siècle), G. Corroyez ; « Aube dorée » (Ouverture), A. Delbecq ; « Trois petites pièces » (1. Intermède, 2. Le Portrait, 3. La truite), Fr. Schubert ; « Le Comte de Luxembourg » (Suite de valses), Fr. Lehar ; « Chant des Matelots » et « Chant de Guerre », R. Schumann ; « Salut au 85e » (défilé avec tambours et clairons), F. Petit.

Deuxième partie

« Le jour le plus long » (marche), P. Anka ; « A travers nos provinces » (fantaisie folklorique), L. Delbecq ; « Enfants de tous pays », Enrico Macias ; « Intermède chez Edith Piaf, L. Delbecq ; « Till (le monde et notre amour) (arrangement sur la célèbre comédie), Ch. Danvers ; « En suivant la Vire » (Marche, première audition en concert), L. Dupéroux.

ARGENTAN

Merveilleux concert à la salle des fêtes

C'est devenu un lieu commun de dire que chaque présentation de J.-P. Bouny est un succès. La renommée de l'école de musique d'Argentan a largement franchi les frontières de la ville et même celles du département. Il est rare en effet, de voir réunis sous la même baguette, une fanfare de clairons et tambours, une harmonie avec des éléments d'orchestre à cordes, un club d'accordéonistes et deux chorales, tout cet ensemble fonctionnant avec une précision, une perfection même, qui emportent l'adhésion totale, même des plus profanes.

La fanfare, composée des éléments de la Bayard et des jeunes tambours et clairons de l'Ecole municipale de Musique, et l'Harmonie, exécutèrent tout d'abord la célèbre marche des Enfants de Troupe, de A. Tournel.

Puis l'Harmonie municipale joua « L'Entrée des Gladiateurs », œuvre fort connue. Un chœur d'enfants admirablement réglé, soutenu par les voix plus timbrées des chevronnés de la chorale Saint-Germain, un orchestre de virtuoses, et nous avons goûté un réel plaisir à l'audition du « Chœur des Soldats », de Faust.

D'ailleurs J.-P. Bouny ne manque pas d'éclectisme et il affectionne particulièrement le folklore russe, dont il nous fit découvrir la tendre poésie avec « Bandoura ».

La « Czardas » de Monti est encore une de ces « tartes à la crème » dont nos oreilles sont trop fréquemment rebattues. Avec J.-P. Bouny, et la complicité de l'étonnant virtuose qu'est Bernard Lalgre à l'accordéon, nous y avons goûté une nouvelle saveur.

Au cours d'un court entr'acte, Me de Vimal du Bouchet, maire d'Argentan, tint à féliciter M. J.-P. Bouny, rappelant l'immense travail accompli après avoir ramassé les morceaux épars de l'Harmonie, a créé de toutes pièces une école de musique qui compte maintenant plus de quatre cents élèves. M. le maire associe dans ses compliments les musiciens qui ont répondu dès la première heure à son appel, et M. Fernandez, premier prix du Conservatoire de trompette qui a, plus spécialement, la charge de former les jeunes de la fanfare.

« Notre formation musicale est maintenant la première du département, ajoute Me du Bouchet, et il est particulièrement agréable de constater l'étonnante assiduité aux cours des enfants de l'Ecole de Musique. Il est heureux que les enfants d'Argentan soient pourvus d'une culture artistique. En terminant, M. le maire adresse également ses félicitations aux formations qui ont accepté de se réunir sous la baguette de M. J.-P. Bouny : la Chorale Saint-Germain, la Bayard et l'Accordéon-Club, pour faire un travail d'équipe avec le concours harmonieux de toutes les bonnes volontés.

Avec Pietro Mascagni, nous allions entendre « Cavalleria Rusticana », M. P. Leblanc au violon nous a rendu toute l'émotion qui se dégage de « Intermezzo ».

Après une remarquable interprétation de « O Sole Mio » par la chorale et l'orchestre, nous eûmes la joie d'entendre la merveilleuse pianiste qu'est Mlle Moraine, interpréter « Malaguena » de D. Lecuona. L'orchestre se montra digne de la soliste.

C'est à une émotion d'un autre genre que nous devions nous laisser aller en terminant ce spectacle. Les chants patriotiques comme « Le Père la Victoire », « Le Rêve passe », « Le Chant du Départ » font battre les cœurs plus vite. Les choristes, l'orchestre, la fanfare, tout l'ensemble, enlevèrent ces différents morceaux avec un brio remarquable.

Pour compléter cette belle soirée, il avait été fait appel à Colette Deréal et son ensemble accompagnateur d'usage qui contribua au succès souligné par les applaudissements frénétiques d'une salle, à juste titre, enthousiasmée et honorée de la présence des hautes personnalités locales.

FLERS

Le 31 mars dernier, l'Harmonie Municipale et l'Orchestre Symphonique de Flers avaient donné rendez-vous à leurs membres honoraires pour une soirée placée sous le charme de la musique et du théâtre. Une salle comble a applaudi successivement l'Orchestre Harmono-Symphonique, la chorale, puis le groupe théâtral du lycée de Flers. Sous la direction de M. Pierre Bon, l'orchestre interpréta d'abord « Les Contes d'Hoffmann », de J. Offenbach et ensuite « La danse macabre », de Saint-Saëns. Dans ce deuxième morceau, Mme Yvette Bon, violon solo, mérita la longue ovation qui lui fut réservée. Les commentaires assurés par Géo Laisné permirent aux auditeurs de comprendre mieux les subtilités « du poème symphonique » de Saint-Saëns. La magnifique chorale et l'orchestre, sous la baguette de M. Bon, devaient interpréter magistralement « Espana » et du « Freischutz », de Weber, le chœur des chasseurs... Bravo M. Bon, quelle initiation à la belle musique pour vos jeunes élèves du lycée...

En seconde partie, le groupe théâtral du lycée de Flers donnait une comédie en 3 actes de Claude-André Puget « Les jours heureux », comédie aux goûts du jour...

Nécrologie

Nous signalons avec peine le décès de M. Jos Lefèvre, chirurgien dentiste, compositeur, membre de la S.A.C.E.M., officier de la Santé Publique. Excellent musicien, il était spécialisé dans des œuvres de folklore normand. Toutes nos condoléances à sa famille.

GLOS-LA-FERRIERE

La fanfare que dirige M. Richard, vient de faire un beau voyage. Invitée par la société musicale de Planey (Aube), elle a été reçue par la municipalité en invitée d'honneur, scellant ainsi le premier maillon de la chaîne d'amitié musicale lancée sur les ondes d'Europe No 1 par le chef de Planey, M. Hubert Richard. Après un concert donné par les deux sociétés réunies dans la cour du château de Mme la marquise de Planey, réjouissances organisées. Le lendemain, visite à Epernay des caves champenoises et dégustation du célèbre nectar... Retour par Paris et visite de la Tour Eiffel avant de reprendre la route de Glos. Tout le monde fut enchanté et souhaite bien entendu un D.C.

ROUEN

A la Musique Municipale

Conformément au vote de la dernière assemblée générale reconduisant les membres dont le mandat venait à expiration et nommant deux nouveaux membres, le conseil d'administration se trouve constitué comme suit : MM. Jules Lemercier, président honoraire ; André Delivet, ancien adjoint au maire de Rouen, vice-président honoraire ; A.-Pierre Pani, secrétaire général honoraire ; Daniel Fenot, président actif ; Lucien de Falco, premier vice-président ; André Duclos, deuxième vice-président ; Maurice Cervenu, secrétaire général ; Marcel Boulais, secrétaire adjoint ; Bernard Michel, trésorier général ; André Maurice, trésorier adjoint ; Roger Bigot, archiviste ; Abel Pigard, conservateur du matériel.

Membres du conseil d'administration : MM. Boudin, Boulangé, Lejeune, Pierre-Jacq, Ternisien, Démarest ; et directeur de la musique en chef : M. Henri René Pollin ; sous-directeurs : MM. Boudin et Boulangé.

***

Une salle comble a pu apprécier, à Ste-Croix-des-Pelletiers, la Musique municipale de Rouen, qui donnait son concert dominical mensuel.

L'Harmonie municipale marque actuellement une évolution certaine et M. Daniel Fenot, le nouveau président, marchant sur les traces du dévoué et actif M. Jules Lemercier, nommé président honoraire, sera heureux de contribuer à son éclat. Eu égard aux services à assurer on peut se plaire à reconnaître le beau résultat obtenu.

Aux fidèles anciens, sont venus se joindre d'excellents jeunes éléments des classes d'instruments à vent du Conservatoire National de Rouen. Le travail d'ensemble est remarquable et profitable à tous, permettant au chef, directeur de la musique, M. Henri-René Pollin, soliste de la Garde Républicaine, lui-même professeur au Conservatoire National de Rouen, de présenter des spectacles éclectiques et de qualité, œuvres classiques et populaires puisées dans les meilleures pages des grands maîtres de la musique.

Au programme de dimanche, figuraient « La Garde montante », marche caractéristique de G. Parès ; « Les Cloches de Corneville » ; « La Danse des sabots », de H. Maquet, traduction française de l'alerte tarentelle Danza Dei Zoccoli ; « La Mort d'Aase », de E. Grieg ; « Les Trois valses », de O. Strauss ; l'altière marche de F. Sali, « Fier chasseur », et « La marche de Tannhauser », de R. Wagner, laquelle recueillit l'unanimité des suffrages d'un public émerveillé de la qualité d'exécution et qui ovationna les excellents musiciens de la « Cipale » et leur valeureux chef, M. Henri-René Pollin.

SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

L'Orphéon mixte en deuil : Mme Nelly Mulet, sa sous-directrice, mais en vérité la cheville ouvrière de la société, vient de disparaître. Ancienne institutrice, outre ses obligations professionnelles elle a consacré sa vie à l'éducation musicale des jeunes ; aussi, ses obsèques, toutes récentes, ont-elles réuni un nombre important de personnalités témoignant ainsi à M. Mulet et toute la famille la plus douloureuse part à leur chagrin.

Il va sans dire que « tout l'Orphéon » était présent et alternativement dirigé par MM. Chauvin et Rosey, accompagné à l'orgue par M. Gancel, directeur de la chorale d'Elbeuf (ancien élève de la défunte) a complété l'office liturgique. M. Forestier, président, a rappelé la vie toute de dévouement et de bonté de la disparue. « C'est un vide immense que laisse sa disparition » et il invita les sociétaires à continuer son œuvre et à se montrer dignes d'elle. Mme Mulet avait obtenu, en 1956, au titre de l'Education Nationale, les Palmes académiques. Elle était en outre titulaire des médailles fédérales et confédérales.

En nous adressant ses vœux de bon rétablissement elle envisageait la célébration du centenaire de « son Orphéon » ; seul son souvenir impérissable y sera présent et évoqué.

F. A.

***

La France par la Normandie à l'honneur au concours international de Lorient

La Confédération internationale des Sociétés populaires de Musique (UNESCO), aux destinées de laquelle préside M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, groupe les Confédérations musicales d'Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Sarre, Suède, Suisse, Tyrol du Sud. Chacun des pays membres organise, à tour de rôle, un concours réservé soit aux chorales, fanfares ou harmonies, de division d'honneur ou d'excellence. Cette année, c'est la ville de Lorient, sous l'égide de la Société pour le Rayonnement de la Musique populaire (président animateur : M. Macé) qui a pris la responsabilité de l'organisation dudit concours pour les Harmonies. Y étaient représentées, à raison d'un seul groupement choisi par son pays, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Sarre... et la France.

C'est l'Harmonie « La Fraternelle », de Caen, sous la direction de notre ami F. Bellis, professeur honoraire du Conservatoire de cette ville, qui a eu le grand honneur, mais aussi la lourde tâche, de représenter « nos trois couleurs ».

Un jury international présidé par M. Dondeyne, directeur de la Musique des Gardiens de la Paix, auteur du délicat morceau imposé : « Ouverture circonstancielle », écrit spécialement... pour la circonstance, a décerné quatre premiers prix et deux deuxièmes prix. Parmi les premiers (appelés par ordre alphabétique de Pays) nous applaudissons la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège ; les deuxièmes étant la Belgique et la Sarre.

C'est dicté par un sentiment de légitime fierté que nous publions cette relation, puisqu'elle met au rang des meilleures harmonies européennes nos bons amis de « La Fraternelle » de Caen.

Bravo à tous « ces Normands » musiciens, à leur président M. Barthélémy, M. Anne, président de la Fédration de Normandie, et M. Louvel, sénateur-maire de Caen étaient parmi les invités d'honneur du Comité organisateur.

Beau succès au Conservatoire national supérieur de Paris

Nous sommes heureux de faire savoir que le jeune Pierre Antoine, que nous avons eu le grand plaisir d'applaudir lors du dernier concert de l'Harmonie Municipale, a obtenu lors du dernier concours du Conservatoire de Paris, un brillant Premier Prix de clarinette, premier nommé, et s'est vu admettre no 1 pour entrer à la célèbre Musique de l'Air.

Tous nos compliments et chaleureuses félicitations au jeune lauréat assuré désormais du plus bel avenir. Il va sans dre que ces louanges sont à partager avec le Conservatoire de Caen, où il a fait ses premiers pas, et son éminent professeur instrumental, M. Blachet, bien connu des Lexoviens pour l'aimable concours qu'il prête à son ancien élève, M. André Petit, directeur de notre Harmonie Municipale.

LISIEUX

C'est devant une salle archicomble que notre orchestre symphonique, sous l'experte baguette de M. Muckensturm, a donné son dernier concert de la saison. L'annonce de la présence de Gérard Jarry, violoniste virtuose, a incité les mélomanes de Lisieux et des environs à se rendre au Théâtre municipal, mercredi dernier.

Bravo ! Bravissimo ! Telles sont, sans commentaires superflus, les termes concluants de cette inoubliable soirée. Si les absents ont toujours tort, leur non présence à l'audition justifie pleinement la vérité de ce dicton...

« Selon l'usage », c'est M. Anne qui, avec sa coutumière recherche historique et analytique, présentait les œuvres inscrites au programme. En lever de rideau, la « Symphonie 88 en sol majeur », de Haydn que, parmi la centaine qu'il a écrites, est l'une des plus populaires. Les quatre mouvements : Adagio, Allegro, Largo, Menuetto, Finale exposent splendidement la jeunesse vigoureuse caractéristique du style de Haydn.

Et c'est l'entrée de Gérard Jarry ! Du « Concerto en ré » pour violon et orchestre, de Tchaïkowsky. M. Anne dit que cette œuvre, écrite en 1878, dut attendre trois ans avant d'être présentée en public à Vienne, en 1881. A cette « première », une partie du public applaudit à tout rompre, l'autre partie sifflant avec non moins de conviction... Depuis, les avis ont changé, et cette pièce est devenue le cheval de bataille (et quel cheval !) de tous les grands violonistes : elle est avant tout destinée à mettre en valeur la virtuosité du soliste. Dans l'« Allegro moderato » on assiste au développement d'un thème d'une difficulté d'exécution transcendante suivi d'un second de saveur nostalgique typiquement russe, accédant à une « cadence » que seuls « ceux qui font du violon » peuvent juger... Suit une « Canzonnetta » dont les premiers et féroces détracteurs admirent « le charme et le caractère apaisant ». Dans ce mouvement le soliste fait une entrée discrète et trace une mélodie poétique qui fascine l'auditeur jusqu'à l'« Allegro vivacissimo » final qui s'a-

TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra prochainement

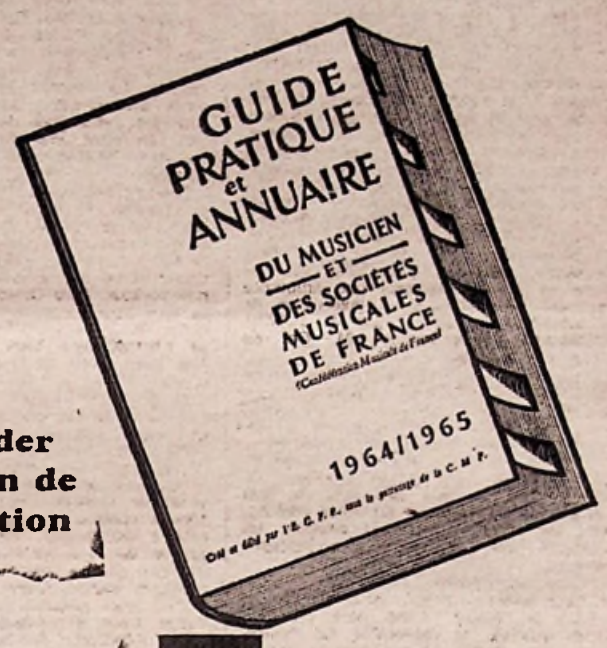

renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION !

la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1er septembre au prix spécial de 25 francs

BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e - BAL. 43-88

Je soussigné ..... Prénom .....

Adresse complète .....

agissant au nom de la Société .....

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Attention ! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

chève par un véritable feu d'artifice de sons, de bruits et de rythmes dont on trouve peu d'exemples dans les œuvres concertantes du XIXe siècle. Seul quelqu'un de «premier rang» peut s'attaquer à ce monument : Gérard Jarry est de ceux-là. Né en 1936, à Chatellerault, son premier professeur fut le chef de la chorale que nous avons admirée lors du concours de musique du 2 mai). Il obtient, à 14 ans, le premier prix du Conservatoire de Paris ; l'année suivante, il remporte le premier Grand Prix au Concours International Marguerite Long - Jacques-Thibaud, récompense qu'aucun Français n'a eu l'honneur de remporter depuis cette date ! C'est dire quelle belle fortune a eu l'orchestre de pouvoir s'assurer son concours et quelle peut être sa joie de nous l'avoir fait entendre ! Les mots sont impuissants pour extérioriser le sentiment des heureux auditeurs... son amabilité et sa simplicité sont à l'égal de son grand talent... Doué d'une technique exceptionnelle, d'une vélocité éblouissante, d'une interprétation grandiose il joue avec une force imposante, il possède une sonorité semblable à celle dont on rêve et que l'on a rarement l'occasion d'entendre. Gérard Jarry est indiscutablement un violoniste comptant parmi les interprètes de grande classe et l'un de nos meilleurs «maîtres de l'archet». Quand il sera «commercialement enclanché» et que le disque permettra de divulguer son nom, il trouvera la mondiale consécration de son talent à laquelle il peut prétendre...

Si nous devons faire l'éloge du soliste, il est un autre instrument qui a une grande part du succès : l'Orchestre tout entier. M. Muckensturm a su galvaniser ses troupes pour leur faire épouser les multiples désirs de Gérard Jarry, peu apparents pour l'auditoire, mais subtils pour les exécutants. La plus belle récompense pour notre phalange ; l'appréciation du soliste qui, en remerciant M. Muckensturm, lui a confié son agréable surprise en précisant d'avoir refusé d'être accompagné par l'ensemble d'une ville, cependant au renom beaucoup plus important que Lisieux... Ne tirons pas vanité de l'exploit, nous pouvons tout de même être fiers de ce que peut colporter ailleurs le jeune Maître G. Jarry...

Il va sans dire que les applaudissements frénétiques des auditeurs ont rappelé plusieurs fois cet artiste de 29 ans, geste auquel il a tenu à associer maestro et ses musiciens...

La seconde partie du programme comportait deux œuvres que l'on ne se lasse pas d'entendre. «Trois danses norvégiennes» de Grieg, reflet authentique de ces rythmes et mélodies pleins de fougue et de couleur, flamme ardente de l'idéal du compositeur : créer une musique proprement norvégienne, marquée du génie de la race scandinave et d'en élaborer le style à partir des traditions de la musique populaire.

Puis l'Ouverture d'«Obéron», opéra-féerie romantique, dernier triomphe de Weber, que l'on trouva mort dans son lit à l'âge de 40 ans, six semaines après la création de l'œuvre, à Londres, en 1826. Cette Ouverture, exécutée de magistrale façon, clôtura cette belle soirée et eut les honneurs d'un «bis».

A l'entr'acte, le docteur Devaux, président de l'orchestre, salua comme il convenait, la nombreuse assistance, les personnalités présentes, parmi lesquelles M. Dautel, directeur du Conservatoire de Caen, en excusa beaucoup d'autres et s'attacha surtout à féliciter et remercier Gérard Jarry, M. Muckensturm et tous les musiciens qui ont, une fois de plus, en réjouissant les amateurs d'art, contribué puissamment à asseoir le renom artistique musical de notre ville.

L'AIGLE

30 mai. Le concours international eut lieu en présence de M. A. Ehrmann, premier prix du Conservatoire de Paris, président de la Confédération Musicale de France, membre du Conseil national de la musique populaire ; M. F. Anne, premier prix du Conservatoire de Caen, président de la Fédération Musicale de Normandie, vice-président de la Confédération musicale de France, membre du Conseil national de la musique populaire ; M. Angot, chef d'orchestre, vice-président général de la Fédération de Normandie.

PALMARES

Premier Groupe. — Musique Municipale d'Argentan, 58 exécutants, troisième division, première section : premier prix ascendant 30/30, félicitations au directeur, une coupe Concourra en deuxième division, deuxième section.

Fanfare d'Ouzouer-le-Marché, 46 exécutants, troisième division, première section : premier prix ascendant 29/30, félicitations au directeur, concourra en deuxième division, deuxième section.

Fanfare de Schouweiller-Sprimkaunge (Duché du Luxembourg), 26 exécutants, troisième division, première section : premier prix ascendant 30/30, félicitations au directeur, 1 coupe, concourra en deuxième division, deuxième section. Fanfare le Réveil Dunois, Chateaudun (Eure-et-Loir), 35 exécutants, troisième division, première section : premier prix à l'unanimité 26/30, félicitations au directeur. L'Union Musicale de Provin (Nord), 62 exécutants, deuxième division, première section : premier prix ascendant 30/30, félicitations au directeur, une coupe, concourra en première division, deuxième section.

Deuxième Groupe. — Harmonie de Chateaudun, 63 exécutants, deuxième division, deuxième section : premier prix ascendant, 28,5/30, félicitations au directeur, concourra en deuxième divison, première section. Alliance Musicale de Maisons-Laffite, 48 exécutants, deuxième division, deuxième section : premier prix ascendant, 29,5/30, félicitations au directeur, concourra en deuxième division, première section. Harmonie d'Ingré, 53 exécutants, deuxième division, deuxième section : premier prix ascendant, 28/30, félicitations au directeur, concourra en deuxième division, première section. Harmonie Municipale de Lisieux, 73 exécutants, première division, deuxième section : premier prix ascendant, 29/30, félicitations au directeur, prix de 100,00 F du Ministère des Affaires Culturelles ; concourra en première division, première section. Orchestre à l'Archet (SNCF) Paris, 50 exécutants, division d'honneur, félicitations au directeur, maintenue en division d'honneur, prix de 200,00 F du Ministère des Affaires Culturelles.

Troisième Groupe. — Chorale Mixte «les Ménestrels de Touraine», Rochecorbon (Indre-et-Loire), 23 exécutants, 3e division, 2e section : 1er prix ascendant, 30/30, félicitations au directeur, une coupe, concourra en 2e division, 1re section. Les Cadets de la Sarthe (Sarthe) 34 exécutants, juniors, mention «bien», félicitations au directeur, prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie, prix de 50 F offert par le Comité d'organisation, une clarinette offerte par la C.M.F. Les Juniors de la Musique de la Loupe (Eure-et-Loir), 27 exécutants, mention «bien», félicitations au directeur, prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie, prix de 50 F offert par le Comité d'organisation, une basse offerte par la C.M.F. Harmonie de l'Ecole de Musique de Chatellerault, 58 exécutants, mention «Excellent», félicitations au directeur, prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie, prix de 50 F offert par le Comité d'organisation, une partition offerte par la C.M.F., une petite coupe en argent massif. Juniors de l'Ecole de Musique de Lisieux, 50 exécutants, mention «Excellent», félicitations au directeur, prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie, prix de 50 F offert par le Comité d'organisation, une partition offerte par la C.M.F., une petite coupe en argent massif. Les Juniors de l'Ecole de Musique de Chateaudun, 32 exécutants, mention «Bien», félicitations au directeur, prix de 100 F offert par la Fédération de Normandie, prix de 50 F offert par le Comité d'organisation, un bugle offert par la C.M.F.

Quatrième groupe. — Les Amis Réunis (Rosière-en-Santerre, Somme), 35 exécutants, 3e division, 3e section : 1er prix ascendant, 28/30, félicitations au directeur. Harmonie de la Loupe, 36 exécutants, 3e divison, 3e section, 1er prix, 23/30, félicitations au directeur. Mobil Musique (harmonie) N.-D. de Gravenchon (Seine-Maritime), 30 exécutants, 3e division, 3e section : 1er prix, 24/30. Mobil Musique (batterie accompagnement) N.-D. de Gravenchon (Seine-Maritime), 21 exécutants 3e division, 3e section : 1er prix ascendant, 28/30, félicitations au directeur..

Après les opérations de concours, aubades de quartiers, participation de la chorale «Les Ménestrels de Touraine», sous la direction de M. J. Cartier, à la messe solennelle, concert par l'orchestre à plectres S.N.C.F. de Paris, sous la direction de M. Marteau, concert par l'Harmonie de Lisieux, sous la direction de M. A. Petit. L'après-midi, festival d'ensemble.

1. — «Symphonie de Gossec» par toutes les sociétés de 3e division, 3e section réunies (100 exécutants), sous la direction de M. Potier, directeur de «La Lyre Aigonne».

2. — «Menuet célèbre de Mozart» : par toutes les sociétés de juniors réunies (190 exécutants), sous la direction de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France.

3. — «La Fête des Fleurs», de Manière : par toutes les sociétés de 3e division, 1re section réunies (160 exécutants) sous la direction de M. Anne, président de la Fédération musicale de Normandie.

4. — «Célèbre Polonaise», de Chopin : par toutes les sociétés de 2e division, 2e section réunies (160 exécutants), sous la direction de M. Angot, vice-président général de la Fédération Musicale de Normandie.

Par toutes les sociétés réunies, 1.000 excutants : «La Marseillaise», sous la direction de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France.

ORLÉANAIS - BERRY

PITHIVIERS

Nécrologie

Samedi 5 juin ont eu lieu en l'église de Pithuviers, les obsèques de M. Henri Quignaux, sous-chef de la fanfare de Pithiviers. Il a été accompagné par une assistance nombreuse de musiciens et d'amis, dont la présence attestait l'estime et la considération dont il jouissait. Au cours de la dernière guerre, Henri Quignaux, malgré la présence de l'occupant et, en l'absence de Jean Capoulade, directeur de la fanfare, prisonnier, il avait rassemblé ce qu'il avait pu de membres exécutants et fondé un ensemble «C'est pour eux» qu'il a produit dans tout le Pithiverais, avec un inlassable dévouement, au bénéfice des prisonniers. Il aimait à rappeler son service militaire dans la musique du 23e R.I.C. dont il était président de l'Amicale des Anciens d'outre-mer. Chaque année, il offrait un ouvrage au lauréat de l'examen de lecture à vue de solfège et instrument.

Sa notoriété l'avait fait nommer membre du bureau directeur de la Fédération musicale Orléanais-Berry.

Un cortège précédait le char funèbre chargé de fleurs, bannières de la Fanfare de Pithiviers et de la Société musicale de Malesherbes, la fanfare, le bureau de la fanfare, avec les vice-présidents, MM. Herpin et Louis, le comité directeur, les membres du comité directeur de la F.M.O.B. avec MM. Carroy, président d'honneur ; Cornichon, président ; Montigny, vice-président ; Cimetière, secrétaire général ; Bouchet, Cavoisy, Barnoux, Hannequin, le directeur et le président Ducloux, de l'Harmonie de Puiseaux ; MM. Luiger, directeur de la Société musicale de Nibelle ; Malaizé, président de Boynes ; Lecoq, directeur de la Société musicale d'Escrennes, et Margottin, sous-chef.

Parmi les personnalités, citons MM. Charié, député ; Delaplanche, conseiller général et maire de Boiscammun ; Lambert et Guérin, adjoint au maire de Pithiviers, de nombreux maires des communes environnantes et des délégations d'anciens prisonniers, de déportés, de musiciens et de représentant de nombreuses autres sociétés.

Au cours de l'office, la fanfare rendit un hommage musical au disparu, en exécutant : de «Peer Gynt», l'extrait «La Mort d'Ase» puis après l'absoute un «Choral», de J.-S. Bach.

Au cimetière, M. Cornichon, président de la F.M.O.B., prononça l'allocution suivante :

«Mon cher Ami,

«Toi qui aujourd'hui, ne m'entends plus, tu ne peux t'imaginer la peine immense que ressentent tous tes amis. Te voici parvenu à ce lieu de repos où ton pénible métier t'a conduit si souvent.

«Tous ceux qui t'accompagnent ont connu ta réputation d'homme travailleur et honnête, bien sûr, mais aussi parfait camarade, dévoué, excellent musicien et ardent défenseur de la musique.

«Depuis plus de 40 ans, la musique t'avait accaparé et tu ne tardais pas à faire valoir tes qualités d'exécutant, d'organisateur et aussi de bienfaiteur, pour le plus grand bien de nombreux groupements musicaux et artistiques, combien de sociétés n'as tu pas aidées, même à Orléans, où quelquefois tu m'as prêté ton concours.

«C'est évidemment la F.M.O.B. qui parle en ce moment, car ton nom figure depuis longtemps sur les listes des membres du comité de diretion de notre fédération. Tous les présidents qui se sont succédé jusqu'à la récente retraite de notre ami Henri Carroy, à cette heure à mes côtés, n'ont eu qu'à se louer de tes services.

«Un long discours ne pourrait que rappeler toujours les mêmes mots : loyauté, camaraderie, complaisance, curiosité, obligeance, honneur.

«Avant de te dire «Adieu», je tiens à t'assurer que tes nombreux amis garderont longtemps le fidèle souvenir du joyeux et loyal camarade qu'ils ont connu.

«Je salue, mon cher Henri, ta famille, épouse et fille endeuillées à qui je demande de croire, à titre personnel et de la part de notre Fédération, à notre vive sympathie aujourd'hui bien attristée.»

Avant que la famille reçoive les nombreuses condoléances, la fanfare, dirigée par M. Capoulade, exécuta un dernier morceau : «Chant religieux», de Bach, transcrit par Andrieu.

SAONE-ET-LOIRE

Invitée par le Comité des fêtes à Vichy, l'Harmonie des Houillères de Blanzy a remporté un éclatant succès.

Dans une ambiance joyeuse, qui est celle des départs en voyage, les musiciens de l'Harmonie et leurs familles, ont pris dimanche matin la route qui mène à la «Reine des villes d'eaux».

Répartis dans plusieurs cars, les membres de cette grande famille qu'est l'Harmonie, profitèrent largement, malgré un temps maussade, du paysage aux multiples décors, qui se déroule jusqu'aux bords de l'Allier.

En arrivant à Vichy, l'Harmonie fut accueillie par M. Vigneron, secrétaire du comité des fêtes ; M. Hugonnet, trésorier de la Confédération Musicale de France et plusieurs membres du Comité des fêtes.

Les musiciens et leurs familles, bénéficiant ensuite de quelques instants de liberté, en profitèrent pour parfaire un petit déjeuner par trop matinal.

Défilé et cérémonies

L'heure étant venue du défilé qui devait les conduire au monument aux morts, les musiciens alignés impeccablement et précédés des tambours et clairons, casque et lampe de mine en tête et du drapeau avec sa garde d'honneur, gagnèrent par la rue de Paris et la rue Georges-Clémenceau, la place du Monument, que borde le boulevard de Russie.

Après la sonnerie du «Garde à vous» M. Fourt, directeur général des houillères et président de l'Harmonie déposa une gerbe.

Une minute de silence fut observée par l'assistance relativement nombreuse malgré la pluie fine et persistante.

Ce fut ensuite la sonnerie «Aux morts», suivie de la «Marche funèbre» de Furgeot.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté MM. Poujol, conseiller municipal, représentant M. Coulon, maire de Vichy actuellement au Canada ; M. Relin, directeur de l'Harmonie municipale, ainsi que MM. Vigneron et Hugonnet, déjà cités ; M. Mathieu, secrétaire général des Houillères, etc.

Midi fut l'heure de la détente, de l'apéritif et du déjeuner, toujours apprécié lorsque l'on est Bourguignon.

A 15 h., l'Harmonie prenait place au kiosque de la Source de l'Hôpital, afin de donner au public venu particulièrement nombreux, la mesure de sa grande valeur.

Le programme était ainsi composé :

«Marche hongroise de la Damnation de Faust», de Hector Berlioz ; «Ouverture de Ramuntcho», de Gabriel Pierné ; «Week-end», de Paul Liesenfeld ; «L'Amour sorcier», de Manuel de Falla ; «Espana» rapsodie d'Emmanuel Chabrier ; «Deuxième rapsodie hongroise», de Liszt ; «Pavillon haut», avec tambours et clairons, de Paul Liesenfeld.

Remarquablement exécuté, ce programme fut accueilli par des applaudissements nourris ; et le succès fut tel que l'Harmonie dut «mettre une rallonge» sous la forme d'une autre marche : «Saint-Cyr» exécutée avec tambours et clairons.

Très ovationnée, notre société reçut les félicitations de M. Hugonnet, de la Confédération Musicale de France, et de M. Fourt, directeur général des Houillères.

Après une aussi belle exécution, nos musiciens eurent «quartier libre» jusqu'à l'heure du dîner où chacun put sacrifier aux plaisirs de la table.

Ainsi, une fois encore et avec un brio, et il faut bien le dire une présentation magnifique, notre belle harmonie des Houillères vient de faire la preuve de ses qualités exceptionnelles ; qualités qui vont toujours en augmentant grâce à l'admirable direction de son chef dynamique et combien compétent, M. Paul Liesenfelt.

Gil.

SEINE-ET-MARNE

BAZOCHE-LES-BRAY

Centenaire de la Fanfare Municipale

Le congrès festival du 13 juin a été une réussite parfaite pour les organisateurs, dans une ambiance décorative fleurie aux multiples couleurs, sous un soleil éclatant.

Les habitants rivalisèrent d'idées sur des thèmes musicaux, pavoisant (comme jamais vu !) toutes les rues : véritable féerie pour les visiteurs venus fort nombreux.

Après le congrès du matin présidé par P. Fievet, une messe en musique, avec la participation de la fanfare, dont on fêtait le centenaire, apportait un intérêt réel à cette belle journée. Le chef si dévoué, M. Gallo, très fier de ses 33 années de services rendus à la musique populaire, dirigea avec autorité plusieurs morceaux de circonstances devant une église comble.

Un banquet réunissait, après la messe, M. le sous-préfet de Provins, M. le maire de Bazoche, M. Fievet et toutes les personnalités.

Au concert, qui fut donné sur un magnifique podium, un certain nombre de sociétés se firent entendre pour le plus grand plaisir des auditeurs.

La musique d'honneur était représentée par l'Harmonie Municipale de Provins, de grande réputation, et dirigée par un maître, M. Sansio Perathoner (1er prix du Conservatoire) qui devait remporter un magnifique succès, ainsi que deux solistes (dont l'un va entrer au Conservatoire de Paris). Après une remise de décorations et le morceau d'ensemble, une vibrante «Marseillaise» fut exécutée par 300 musiciens ! Pour une petite cité de 500 habitants, c'est une grandiose manifestation de musiques populaires !

Ajoutons que le sympathique directeur de la fanfare, M. Gallo, reçut la médaille de la Confédération Musicale de France, ainsi que la médaille d'honneur des sociétés musicales, distinctions hautement méritées.

NEMOURS

L'Harmonie municipale, dirigée par son excellent chef Charles Lorin, a remporté un énorme succès musical à Montmirail, le maire de cette ville a tenu à exprimer directement son admiration à son collègue de Nemours. L'Harmonie fait honneur à la Fédération de Seine-et-Marne.

HERICY

Continuant ses déplacements, la fanfare locale, dirigée par Paul Lebrun, s'est fait entendre dans différentes régions des Alpes où elle a été très applaudie.

Grâce au dynamisme du chef, cette formation participe aux fêtes de la région parisienne.

FONTAINEBLEAU

Ecole Municipale de Musique

Deux grandes auditions annuelles au théâtre : samedi 22 et dimanche 23 mai : nombreux public, grands ensembles d'orchestres à cordes, d'harmonie, audition des meilleurs élèves de chaque classe... pour terminer par un acte joué par les élèves du cours d'art dramatique.

L'école, où passent plus de 500 élèves de toutes les régions du département, entrera dans sa 34e année d'existence depuis la fondation en 1932 par Claude Fievet.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIIIe Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

SEINE ET SEINE ET-OISE

Le Club des Trente

Le jeudi 24 juin dernier, «Le Club des Trente», cette active et si sympathique harmonie fondée en 1957 par son fervent et dynamique animateur M. Georges Lyssandre, a tenu son assemblée générale annuelle et a clôturé sa saison de concerts par un banquet aussi copieux qu'amical qui ont eu lieu simultanément chez Jenny, la brasserie alsacienne du boulevard du Temple.

Voici tout d'abord comment s'est établie la composition du bureau de l'association à l'issue d'un vote à main levée acquis dans l'unanimité la plus complète et la plus chaleureuse :

Président à vie : M. Charles Lhomme, qui était en exercice depuis la fondation ;

Vice-président : M. Pelger ;

Directeur-archiviste : M. Georges Lyssandre ;

Secrétaire général : M. Moreau ;

Trésorier général : M. Goffinet.

A l'heure traditionnelle des discours, notre ami le président Charles Lhomme s'est exprimé en ces termes affectueux :

Mesdames, Mesdemoiselles,

Messieurs, mes chers amis,

Nous nous retrouvons ce soir pour cette petite fête de famille qui clôture notre saison musicale annuelle. C'est une vraie fête de famille puisque, dans notre société, règne une franche et sincère amitié que rien ne vient altérer.

Notre réunion est d'autant plus familiale que beaucoup de dames ont accepté d'y participer. Permettez-moi, Mesdames, de vous présenter les hommages respectueux des membres du Club ainsi que ceux des personnalités qui ont bien voulu accepter notre invitation. Madame Lhomme m'a chargé de vous dire combien elle regrette de n'avoir pas la joie d'être avec nous ; elle vous envoie à toutes et à tous son amical souvenir.

Je salue tout d'abord notre ami M. André Petiot, l'érudit rédacteur au «Journal de la Confédération Musicale de France», qui ne manque jamais de répondre à notre invitation, accompagné de sa dévouée compagne Madame Petiot. Félicitons-le chaleureusement pour la médaille de Vermeil de la Société «Arts, Sciences, Lettres» et celle du «Mérite Civique» qui viennent de lui être décernées. Les lignes de M. Petiot sont très appréciées des abonnés du «Journal de la Confédération Musicale de France» la dernière en date sur «Sons et Couleurs», reprise par les numéros d'avril, mai et juin, est particulièrement intéressante ; je vous en recommande la lecture.

Je tiens également à saluer M. Delsarte, l'aimable chef d'orchestre dont la compétence est reconnue par tous. Notre ami n'a malheureusement pas pu venir ce soir, étant retenu par l'enregistrement de l'une de ses œuvres. Mais cette obligation professionnelle ne l'empêche pas d'être de tout cœur avec nous comme nous le sommes avec lui. Nous avons toutefois l'honneur et la joie d'avoir parmi nous Mme André Delsarte qui voudra bien transmettre à son mari l'expression de notre estime et de notre affection.

M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, actuellement en vacances dans le Midi jusqu'au 17 juillet, me charge de vous dire combien il regrette de ne pas être des nôtres. Nous le regrettons également profondément.

Enfin, j'ai plaisir à rappeler que notre ami Georges Lyssandre demeure l'animateur incomparable, le distingué et talentueux directeur du Club des Trente. Il ne ménage ni son temps, ni sa peine et j'ajouterai ni sa santé en faveur de notre groupe ; aussi je vous demande de lui exprimer toute notre reconnaissance en levant nos verres pour lui souhaiter longue vie à la tête de notre société ; nous n'oublions pas dans notre manifestation Mme Georges Lyssandre qui le seconde si parfaitement.

Quant à vous, mes chers amis exécutants, je vous adresse mes plus vives félicitations et tous mes remerciements. C'est grâce à votre talent et à votre dévouement que le Club des Trente se trouve placé parmi les premières harmonies de Paris. Je puis vous assurer que vos concerts sont très appréciés des auditeurs. Me trouvant parmi ces derniers, j'ai pu comprendre leur enthousiasme par leurs réflexions spontanées. Lors de notre dernière audition du 10 juin au square d'Anvers, plusieurs personnes m'ont exprimé leur regret que ce fût notre dernier concert. Beaucoup d'autres souhaiteraient vous entendre au kiosque du jardin du Luxembourg. Ces quelques réflexions prouvent combien notre Club est apprécié à sa juste valeur.

Je lève mon verre à votre santé, à celle de vos familles, à la Musique et à la prospérité du Club des Trente.

Ce discours qui venait directement du cœur fut chaleureusement applaudi. Notre joie à tous eût été complète si Mme Charles Lhomme avait été parmi nous. Elle a été malheureusement empêchée de venir, n'étant pas encore rétablie de l'accident dont elle a été victime il y a quelque temps. Elle va cependant beaucoup mieux, nous le savons, et la chute qu'elle a faite ne sera plus bientôt qu'un mauvais

souvenir. Tous nos vœux de bonne santé accompagnent les hommages que nous lui adressons.

Après le discours du président, M. André Petiot a prononcé quelques mots, d'abord pour remercier de tout cœur le Club des Trente de son invitation, et ensuite pour exprimer la joie sincère qu'il éprouve toujours à se trouver parmi des musiciens qui aiment et qui servent si fidèlement leur art. Il sait le travail que l'on fait au Club des Trente et ne peut que chaleureusement encourager tous ces excellents musiciens à poursuivre leurs valeureux efforts sous la direction d'un chef aussi compétent et aussi dévoué que M. Georges Lyssandre. Ces efforts, que récompense toujours un très légitime succès, constituent d'ailleurs pour la grande famille des musiciens amateurs un très bel exemple de volonté et de persévérance. Il y a encore en France, et fort heureusement, bien des gens qui ont au cœur l'amour désintéressé de la musique pour les hautes satisfactions morales qu'elle procure. Il n'est question, bien entendu que de la vraie et saine musique et non pas de ces élucubrations algébriques qui envahissent de plus en plus notre Radio et nos grands concerts. Ces productions d'avant-garde, si cruelles à nos oreilles et si vides de substance musicale, ne sont d'ailleurs écrites que pour une minorité de snobs qui parviennent malheureusement à les imposer dans la vie musicale avec le concours agissant et intéressé de certains critiques. Il est pénible de constater que beaucoup d'excellents musiciens, qui ont largement contribué dans le passé à l'éclat et à la gloire de la musique française, sont aujourd'hui bannis des programmes de nos grands concerts. Heureusement qu'il existe encore des sociétés d'amateurs pour continuer à jouer leur œuvres, et le Club des Trente s'honore d'être du nombre. Voilà ce qu'a dit en substance M. André Petiot qui ne manque jamais l'occasion, dans le journal de la Confédération Musicale de France de défendre la bonne cause et d'exalter le souvenir des grands musiciens que les comités de la Radio et des concerts dominicaux ont proscrits : un Massenet, un Gustave Charpentier, un Alfred Bruneau, un Rabaud, un Pierné et bien d'autres ne sont plus joués, et il est bien lamentable d'avoir à le constater. L'allocution de M. Petiot a été fort applaudie ainsi que celle de notre ami M. Georges Lyssandre qui nous a donné une idée de ses projets sur l'organisation des très prochains concerts de la rentrée.

Ainsi s'est achevée cette si agréable soirée du 24 juin, sous le double signe de la Musique et de l'Amitié.

Un orchestre sur les chemins du cœur

Une fois de plus, depuis 1961, date de sa fondation, l'Orchestre du Mérite National Français, en présence du Général Flipo, sous la baguette-moteur de son chef, Pierre Marolleau, vient de réaliser, dans la salle des Conservatoires, une de sse matinées musicales. L'art, le désintéressement, la générosité au service d'une grande œuvre communient intensément.

Tout cela grâce aux cinquante exécutants qui ajoutent à leurs qualités d'instrumentistes passionnés, le besoin de se dévouer pour ceux qui souffrent dans leur chair et dans leur âme. Messager et propagandiste sonore du Mérite National Français, cet ensemble homogène et enthousiaste, dont Ange Gilles est l'ardent animateur, plaça l'ouverture de son programme sous le signe d'une création : « La Marche du M.N.F. », dédiée au président Charles Dubin. Dirigée allégrement par l'auteur, Georges Buffart, cette composition très enlevée, joyeuse et souple, est une invitation stimulante à traquer la misère et le malheur.

Grâce à un choix des plus judicieux, Pierre Marolleau donna à ce concert le rythme endiablé, le tournoiement romantique de la « Chauve-Souris », de Johann Strauss, le charme impétueux, insaisissable et sensuel du « Gypsy-Carnival » (fantaisie tzigane), de Yascha Krein, l'exaltation et la vibration toute impressionniste de la « Petite Suite pour Marionnettes », composée par R. Gallois-Montbrun (directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique). Pour « celui qui demeure au-dessus de tous les maîtres, dans tous les siècles, et dans tous les arts », pour le divin Mozart, Pierre Marolleau et son orchestre surent communiquer avec foi et maîtrise, les notes transfigurées qui parlent à l'âme tout au long de la symphoniette « Lucio Silla », l'alternance de gaieté cristalline et de mélancolie profonde du Concerto en la majeur dont Bernadette Dubin (1er prix du Conservatoire de Paris), soliste, souligne remarquablement au piano, l'incomparable richesse mélodique.

Du Mozart encore avec l'ouverture de « l'Enlèvement au Sérail », ce Singspiel enchanteur, annonciateur de la grande floraison romantique.

Nous ne saurions oublier la place de choix faite au Bel Canto et à l'excellence des interprètes du passionné Verdi, du dramatique Puccini et séduisant Massenet : Jany Fréval (soprano léger), Michèle Frank (soprano lyrique) et Enzo La Selva (ténor).

Très finement commenté par Jean-Louis Allibert (de l'Odéon), ce concert affirme les qualités d'un orchestre qui, par la musique, ouvre les chemins du cœur.

Bernard BIANCOTTE.

Harmonie Municipale du 13e

L'Harmonie du 13e vient de donner son banquet annuel en fin d'activité, les concerts publics étant terminés. Cette formation musicale qui rend de grands services au Comité des fêtes de l'arrondissement et par là même à la municipalité en prêtant son concours à diverses manifestations officielles, a un président dynamique à sa tête, M. Raymond Bonnin. Son directeur, M. Fontan, tient la baguette depuis une cinquantaine d'années et a comme suppléant M. Lecarpentier.

Ce groupement, qui est une des rares sociétés d'arrondissement qui survivent au milieu des difficultés que rencontrent les sociétés musicales depuis la dernière guerre, doit de pouvoir continuer son existence à la belle amitié qui unie tous ses membres.

Aussi cette fête qui réunissait musiciens, femmes et enfants, s'est déroulée dans une ambiance particulièrement familiale, cordiale et bien sympathique. Elle était présidée par M. Saget, maire adjoint, et M. Maurice Brun qui représentait la Fédération remit des médailles à des exécutants dévoués à la cause de la musique depuis de longues années.

CORBEIL-ESSONNES

Le concours individuel des « «Juniors Saint-Jean »

Sous l'impulsion de son ardente et talentueuse animatrice, Mme Saint-Jean-Frémont, la distinguée professeur, les « Juniors Saint-Jean » recevaient, en leur siège musical de Corbeil-Essonnes, ce dimanche 25 avril dernier, les jeunes candidats accordéonistes de la région parisienne qui désiraient démontrer et faire preuve de leur jeune talent, afin d'acquérir une consécration officielle au sein du Centre pédagogique de l'Accordéon de France, que préside avec autorité notre ami, Louis Lunazzi, l'accordéoniste réputé. En présence d'un jury que présidait M. Maurice Brun, le distingué président de la Commission technique de notre F.M. de Seine et Seine-et-Oise, auprès duquel avaient pris place : M. L. Lunazzi et quelques juristes qualifiés, de nombreux et jeunes candidats et candidates exécutèrent, à tour de rôle leurs morceaux imposés et au choix. La valeur de l'effort reconnue était concrétisée par l'attribution de coupes et de diplômes. Et ce fut dans une ambiance musicale joyeuse et de bonne tenue, allant de pair avec les meilleures traditions techniques de notre F.M. de Seine et Seine-et-Oise, que ces diverses récompenses furent attribuées, en présence d'un auditoire nombreux, très attentif et très sympathique aux efforts déployés par Mme Saint-Jean-Frémont pour, non seulement, former elle-même de jeunes et brillants accordéonistes, aidée, en cette tâche, par d'excellents professeurs, mais encore pour stimuler le développement d'un instrument très goûté des jeunes !, auxquels il semble apporter de réelles satisfactions intimes et musicales. Et j'en profiterai pour redire encore la nécessité de voir cette appellation d'accordéon, désuète et péjorative, remplacée par un autre terme plus conforme. Je propose le nom « d'Harmonial », plus sérieux ! quand il s'agit d'un instrument qui a subi de profondes transformations techniques depuis un quart de siècle. Transformations qui le placent au premier rang de l'expression musicale moderne. Et l'on ne peut guère lui refuser cet avancement moral, incontesté et mérité, au sein de nos artistiques et humaines réalités.

F. BOYER.

NANTERRE

20e anniversaire de la fondation de l'école municipale de musique

Fondée le 2-10-1944, l'Ecole fêtait cet anniversaire le 30-5-1965 sous le patronage de la C.M.F. et la présidence de son fondateur, M. Raymond Barbet, député, maire et conseiller général de la Seine.

Le dévoué et distingué directeur de l'Ecole, M. Roger Hubert, compositeur, avait préparé cette journée avec une ampleur et un soin particuliers, puissamment aidé par un comité d'organisation clairvoyant et dynamique. La manifestation parfaitement réussie se déroula à la plus grande satisfaction de tous.

Dès le matin, diverses sociétés défilèrent en ville et l'après-midi, toutes les sociétés présentes donnèrent des auditions dans divers quartiers de la ville, apportant ainsi aux auditeurs la gaieté des émissions et une belle présentation. Tous les exécutants en bel uniforme neuf, étaient heureux de se produire et c'était plaisir d'admirer cette belle jeunesse s'adonnant au grand jour à l'un des plus sains divertissements : la musique.

Bravo donc aux sociétés ayant participé avec si belle allure et entrain aux défilés et aux concerts de quartiers, savoir :

L'Harmonie Municipale de Colombes ;
L'Union des Trompettes de Saint-Ouen ;
Les Chasseurs de Vincennes ;
La Fanfare de Blanc-Mesnil ;
La Fanfare Municipale de Nanterre ;
La Fanfare Scolaire « La Saint-Martin de l'Isle-Adam ».

L'après-midi, un grand concert fut donné dans le beau parc de la mairie, avec le programme suivant, par les sociétés ci-après :

Orchestre de Chambre (Claude Ricard) : « Petite musique de nuit », W.-A. Mozart ; « Concerto en ré majeur », A. Vivaldi, violoncelle solo, Mlle Veinachter (professeur de l'Ecole de Nanterre).

Mandolin'Club de Paris (direction Jeanne Ricada-Mathorez) : « Maria Moréna », de Portal Buneria Maenza ; « Les Bateliers de la Volga », Kouguell ; « Katinka », José Sentis, Mi-Maja, José Sentis ; « Monte-Aragon » (polka), avec la danseuse Maiene-Cormado.

Harmonie du Chemin de Fer du Nord (direction Georges Amedro), 80 exécutants, division d'excellence : 1) « La Gazza-Ladra » (ouverture), de Rossini ; 2) « Infanteria Ligéra », de Combelle ; 3) « Coppelia » (polka-mazurka), de Léo Delibes ; 4) « Elégie » (mélodie, cor solo M. Henri Rigole), de Roger Hubert ; 5) « La Housarde » (valse militaire), de L. Gannne ; 6) « Le petit quinquin » (marche), de Desrousseaux.

Morceau d'ensemble par toutes les sociétés, 350 exécutants « Plessis Saudoy », avec clairons et tambours, de Roger Hubert (dirigé par l'auteur).

Toutes ces auditions, parfaitement exécutées, reçurent les longs applaudissements du public.

A midi, un repas avait réuni le comité d'honneur et le comité d'organisation.

Le premier comprenait :

M. Raymond Barbet, député, maire, conseiller général, président fondateur de l'Ecole Municipale de Musique ; M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération de Seine et Seine-et-Oise ; M. Georges Simonis, compositeur roumain, citoyen d'honneur de la ville de Nanterre ; M. Robert Delacroix, professeur de l'Etat et de la Scola Cantorum de Paris ; M. Julien Lerchi, ex-chef d'orchestre et professeur ; M. Guy Damon, artiste musicien.

En quelques mots aimables, M. Roger Hubert retraça l'évolution de l'Ecole depuis sa fondation et remercia la municipalité et plus particulièrement M. Raymond Barbet, de la sollicitude paternelle et constante qu'il témoigne à l'Ecole.

Celle-ci, qui est un modèle d'organisation, comprend à ce jour près de 400 élèves auxquels une vingtaine de professeurs de grande classe dispensent un précieux enseignement de tous les instruments. Ainsi s'étoffent les harmonies et les batteries-fanfares. But vers lequel doivent tendre toutes les écoles.

Notons cependant que plusieurs élèves formés par l'Ecole, sont aujourd'hui professeurs de musique.

M. Raymond Barbet remercia tous ceux apportant leur concours à la bonne marche de l'Ecole et qui, auprès de lui, travaillent avec l'esprit d'équipe le plus méritoire. Il assura l'Ecole et les diverses sociétés de Nanterre de la continuité de son aide.

Le colonel Charollais présenta les excuses de MM. Ehrmann, président de la C.M.F., et Hugonnet, président de la Fédération, empêchés. En leur nom, il félicita les organisateurs de cette belle manifestation et remercia la municipalité en la personne de M. Raymond Barbet, grand défenseur et propagandiste de la musique pour tout ce qu'il entreprend en faveur de celle-ci.

Il dit aussi combien il est réconfortant de constater qu'à Nanterre, la musique est à l'honneur.

Combien il nous faudrait de municipalités comme celle de Nanterre où tant de bon et beau travail s'accomplit dans ce domaine.

Aussi c'est à la grande satisfaction de tous les assistants que le colonel Charollais remit à M. Raymond Barbet, la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France en témoignage de son attachement si précieux à la cause de la musique populaire.

En résumé, belle et bonne journée à Nanterre pour le rayonnement de la musique et merci à Nanterre et à M. Roger Hubert d'y avoir tant contribué.

Colonel CHAROLLAIS
secrétaire général de la Fédération.

CHEFS DE MUSIQUE
pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
Réunis
84, rue des Archives, PARIS-3e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
Se recommander du journal

SUD-EST

ISERE

Magnifique réussite du 12e gala annuel de l'Harmonie des Papeteries de France.

La grande soirée musicale qui a eu pour cadre, le vendredi 7 mai, la spacieuse salle des fêtes de Villard-Bonnot, a obtenu un succès lui valant de s'inscrire parmi les plus brillants. — sinon le meilleur — des galas organisés chaque année au printemps par l'Harmonie des Papeteries de France

Le programme comportait deux parties musicales présentées avec à propos et musicologie par M. Stocbhausen avec, cette année, une troisième partie consacrée au « bel canto » interprétée par la Compagnie d'Art Lyrique de Grenoble et magistralement commentée par son dynamique président, M. A. Fenouillet.

Une nouvelle fois, le rideau s'est levé sous le signe de la jeunesse avec la « Formation Juniors du Haut Gresivaudan » qui est constituée par les meilleurs élèves musiciens des écoles de musique d'Allevard (directeur : M. Arrondelle), de Pontcharra (directeur : M. Chenevier) et de Lancey (directeur : M. Deson). Avec un sérieux et une conviction de musiciens chevronnés, les quelque 45 exécutants de cette véritable « Harmonie de l'espoir et de l'avenir » nous ont fait entendre et apprécier :

— « La Grande Evasion », un extrait du film d'E. Bernstein ;

— « Chants du soir », la valse peu connue mais pleine de charme, d'O. Cordonnier ;

— « La Plainte du Clocher », de G. Balay, qui a permis à nos juniors de démontrer le sérieux de leur formation et du travail de mise au point de cette belle mais si délicate partition ;

— « La célèbre Marche Militaire », de Schubert, qui terminait l'audition de l'Harmonie Juniors et lui valait — ainsi qu'à son chef, Pierre Deson — des applaudissements particulièrement chaleureux et mérités.

La Compagnie d'Art Lyrique de Grenoble, avec ses solistes et ses chœurs, allait nous charmer ensuite avec les meilleurs extraits de certaines des plus belles œuvres du répertoire lyrique, avec La Veuve Joyeuse, Rêve de Valse, Le Pays du Sourire, Mireille et la Belle de Cadix. Sans se lasser, l'assistance se fit une joie d'écouter et d'applaudir cette belle et sympathique phalange parmi laquelle nous décernerons une mention particulière à J. Alonzo, J. Cavallo, M.-T. Biguenet, J. Pilot, C. Dejuly, R. Riffaut, les pianistes S. Balufer et M. Picard, sans oublier l'excellent présentateur et soliste A. Fenouillet.

La troisième partie allait être pour l'Harmonie des Papeteries de France l'occasion de réaliser un concert de très haute tenue. Dans son bel uniforme bleu orné de la fourragère blanche ainsi que dans un ordre de discipline qui apportent encore à la satisfaction de l'œil ce que l'on aime trouver dans toute harmonie digne de ce nom, la phalange que préside avec assiduité et une autorité empreinte de paternalisme, M. Charles Foulard, allait en effet nous séduire et nous saisir par sa cohésion et le soin apporté à l'interprétation de son répertoire qui comportait pour la circonstance :

— La Marche de la Garde Consulaire à Marengo », de Furgeot ;

— « Egmont », la célèbre ouverture de Beethoven, admirablement interprétée et sans tricher avec les mouvements ;

— La non moins célèbre « Bacchanale », de Camille Saint-Saëns, la partie de hautbois solo étant assurée par J. Stocbhausen ;

— Le populaire « chant de la Libération » dans un arrangement d'A. Marly ;

— « L'invitation à la valse » de Weber, M. J. Perez assurant la partie de saxophone ténor solo ;

— « Sabeldans », de Khachatvrian.

Les applaudissements qui n'avaient cesser d'aller « crescendo » crépitaient encore sur cette interprétation lorsque M. Revol, président de l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Isère et membre du Comité de la Fédération du Sud-Est, se présentait sur la scène où l'Harmonie debout l'accueillait.

Après avoir remercié et félicité tous les artisans de cette magnifique soirée, M. Revol rappelait que l'Ecole de Musique de l'Harmonie des Papeteries de France, avait été la première de l'Isère et du Sud-Est à présenter des élèves au concours d'excellence à Paris, en 1960 et qu'après avoir récidivé en 1962 et 1964 elles s'y retrouverait à nouveau cette année apportant ainsi la preuve de la valeur de l'enseignement préconisé au sein de nos sociétés populaires.

Les succès de l'Ecole de musique et de l'Harmonie des Papeteries de France sont dus d'une part à leur admirable organisation mais aussi pour une autre part aux efforts, à la compétence et au talent de Pierre Deson qui en assure la direction et à qui le président départemental remettait le diplôme et la médaille de chef, décernés par la Confédération Musicale de France.

Après une délirante ovation de l'assistance, M. Revol se faisait l'interprète des sociétés musicales du Haut-Grésivaudan et de l'Isère ainsi que des membres de l'Harmonie et de tous les amis du régiendaire pour lui exprimer des félicitations aussi chaleureuses que méritées.

« Les Allobroges », arrangement de Porot, allaient ensuite mettre un magnifique point final à ce gala où nous avons noté parmi les personnalités :

M. Gamond, maire de Villards-Bonnot ; M. Remy, directeur intérimaire des Papeteries ; MM. Revol, Mouis et Malfait, du Comité de l'U.D. des Sociétés musicales de l'Isère ; Bayoul, directeur honoraire de l'harmonie ; Custillon, président et Arrondelle, directeur de la Fanfare et Rallye Bréda d'Allevard ; Martin, président et Chenevier, directeur de la Fanfare « Les Enfants de Bayard », de Pontcharra ; Chounet, président de l'Harmonie municipale de Grenoble, etc...

En redisant au président Foulard et au chef Deson, ainsi qu'à tous les artisans du grandiose succès de ce gala, nous terminerons sur un souhait : « Pour la richesse qu'elle apporte et la noblesse qu'elle confère ; pour que vive la musique au sein de nos sociétés populaires, souhaitons qu'un jour très prochain, son enseignement soit absolument obligatoire et poussé fort loin, partout et sans défaillance.

S. et R.

UNION DES SOCIETES MUSICALES DE LA SARRE

Concert du 11 avril 1965. Casino de Triberg, en Forêt-Noire.

Une contribution aux échanges culturels. — Un orchestre de jeunesse savoyarde présentait des exécutions excellentes au casino (Kurhaus) de Triberg.

Aucun des auditeurs s'attendait, en entrant dans la salle du casino, à assister à une démonstration si variée, riche et excellente de jeunes étudiants en musique et danse, comme en fut présenté, dimanche comme contribution aux échanges culturels franco-allemands.

Au lever du rideau, plus d'une vingtaine de jeunes violonistes des deux sexes, vêtus de jolis blousons de soie blanche, se tenaient sur la scène et inauguraient le concert avec la marche « Le petit caporal », de Goldberg, sous la direction de leur professeur, Mme Solange Fizet.

Qu'il s'agisse de la « Berceuse » romantique de Boldeffre, de la « Sérénade » vivante et entraînante du virtuose morave Dria de la « Marche militaire »de Franz Schubert ou de la « Marche Turque » de Mozart, toutes les fois, l'ensemble de violons montrait une discipline excellente, une pureté sonore étonnante, une conduite énergique de l'archet et une sûre maîtrise des difficultés techniques.

Un régal particulier, tant pour la vue que pour l'ouïe, étaient les internèdes éclatants de l'Ecole de Ballets Sacepe-Vannier, de Chambéry, où d'abord dans le « Papillon » de Vargues, la jeune danseuse, Claudine Coche, montrait une danse sur les pointes, pleine de charme et d'élégance, et finalement l'ensemble entier dansait les « Valses » de Schubert dans des costumes ravissants.

L'apogée (le point culminant) de la soirée était donné, sans doute, par les exécutions des solistes.

Si déjà la manière sûre et maîtrisée avec laquelle le jeune lauréat du Conservatoire de Genève, Jean-Paul Gariglio, jouait sans faute le « Concerto en la mineur» de Vivaldi, accompagné subtilement par l'ensemble des violons, avait provoqué des applaudissements enthousiastes de l'auditoire, ce fut une joie d'entendre Jean-Louis Detienne qui présentait une « Sonate » de Haëndel, avec beaucoup d'expression et de conscience de style, lui aussi lauréat du Conservatoire de Genève.

C'est dans la « Danse Espagnole » de Manuel De Falla, que le jeune artiste se montrait maître souverain d'un morceau de bravoure et remportait des tonnerres d'applaudissements.

Nous ne voulons pas oublier de mentionner Marie-Claude Mathieu, lauréate du Conservatoire de Paris, qui accompagnait au piano, avec beaucoup de subtilité, un toucher soigné et beaucoup de discrétion, non seulement les solistes, mais aussi l'ensemble de violons. On aurait bien aimé entendre un morceau de solo par cette jeune artiste.

Tout compte fait, ce concert réussi fut une preuve considérable de l'entraînement musical et instrumental français qui pourrait donner exemple à nos jeunes.

Notre remerciement et notre reconnaissance vont à la directrice de l'Ecole de Musique, pour cette soirée excellente, qui devrait être répétée une autre fois, et après une publicité mieux accomplie et une propagande mieux organisée.

Extrait du journal « Schwarzwälder Kote ».

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

Salles d'exposition :

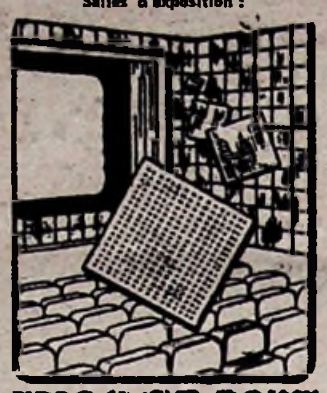

FIBROCIMENT de POISSY

TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.

PARIS 17, rue Daunou, 2e Téléphone : OPEra 65.74.

STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

SUD-OUEST

Festival cantonal d'Ambarès

Organisé par l'Union Musicale d'Ambarès et La Grave, que préside avec le dynamisme que l'on sait M. Pierre Barre, l'actif maire d'Ambarès, ce festival du 23 mai a été une belle réussite.

Dans un cadre municipal idéal, qui compte une des plus belles salle des fêtes de notre région et dont la réalisation fait honneur à M. Barre et à son conseil municipal et où se trouvent des écoles magnifiques, terrains de sports, une esplanade remarquable et un parc délicieux où sous de frais ombrages se firent entendre les sociétés participantes dans un programme qui fit valoir la qualité des groupes entendus et le beau choix des œuvres exécutées : Harmonie d'Ambarès dirigée par Mme Savy, « Les Cloches de Corneville » et « Marche Militaire de Schubert » ; Harmonie du Carbon Blanc, direction de M. Tougnan, « Violettes Impériales », de Scotto, et « Bravoure Française » ; Harmonie d'Yvrac, direction de M. Ranchou, « Marche Turque », de Mozart, et « Les Echos du Midi », de Kelsen ; Harmonie de Saint-Loube, direction de M. Dessaut, une sélection de « Le Roi s'amuse », de Léo Delibes et « Marche Romaine », de Clérisse ; l'Indépendante Lormontaise, direction de M. Vergne, « La Cubzacaise » et « Honneur et Patrie », de Trémines ; Batterie de Bassens, direction de M. Vergne, « Tempête sur le Pilet » et « Bravoure Française » ; Harmonie du Canton de Saint-Savin-de-Blaye, direction de M. Janneau, « Ouverture d'Egmont », de Beethoven, et « Cavalerie Légère », de Suppé ; Union Musicale Ambarès et La Grave, direction de M. Rispal, « Sélection des airs de Vincent Scotto ».

M. le Sénateur Portmann, ancien vice-président du Sénat, présidait cette fête entouré de M. Henri Ciran, président fédéral et M. Vigneau Anglade, maire de Carbon-Blanc, et président de l'Union des Sociétés Musicales du Canton de Carbon-Blanc.

A la remise des récompenses, faite après la visite de la salle des fêtes qui fit l'admiration de tous, prirent la parole M. Barre, M. Ciran et M. Portmann, qui mirent l'accent sur la nécessité de maintenir les sociétés musicales, élément de vie et de spiritualité surtout dans nos petites bourgades.

Au cours de l'après-midi, « les Benjamins de Bordeaux », l'ensemble de violons, accordéons et guitares bien connu et réputé que dirigent M. et Mme Millerand, se firent entendre dans leur répertoire alternant avec les auditions des sociétés.

IZON

Festival des Sociétés Musicales du Libournais

Découvrir le très joli bourg d'Izon dont l'église figure parmi les richesses archéologiques de la Gironde et qui possède plusieurs de ces belles maisons aux façades classiques que l'on trouve fréquemment dans la région, est déjà un harmonieux plaisir touristique, auquel s'ajouta tous les attraits d'une petite ville en fête, inondée de populations visiteuses accourues aux échos des défilés qui, dès 10 h. du matin, conduisaient vers le beau et remarquable parc de Mme Brusley, lui aussi une curiosité de qualité avec son château 18e et ses arbres séculaires.

Ce festival du 30 mai 1965 fait remonter à 1914 pour trouver son précédent, et il vient à la mémoire, à cette occasion, le fameux « camp de Saint-Sulpice d'Izon », probablement le plus vaste du genre, qu'installèrent nos amis américains venus nous dire l'historique « La Fayette nous voici » et nous firent connaître les premières musiques militaires aux énormes hélicons et aux répertoires porteurs de rythmes nouveaux, qui devaient conquérir le monde après la grande victoire de 1918 !

1914, 1965, belle continuité dans l'effort que l'Harmonie-batterie d'Izon, animée par son président si dévoué, M. Dubois, illustre en ce joli coin de la Gironde et qui mérite toutes les félicitations et tous les encouragements, comme toutes nos petites sociétés rurales. En présence de M. Manien, sous-préfet de Libourne, qui aime les sociétés musicales et le prouve par ses participations à nos manifestations dans l'arrondissement ; de M. Bouché, maire d'Izon ; du représentant de M. Bernadet, le conseiller général ; de M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du S.-O. ; de M. Blanchard, président du Groupement du Libournais et de M. Durand, l'ancien président, eut lieu une réception à la mairie, à la suite de la messe en musique où se fit entendre l'Harmonie de Vayres, dirigée par M. Grelot. Puis le repas amical dans la salle des fêtes précéda le défilé qui ouvrit le festival et toutes les sociétés réunies sur les pelouses du Parc Brusley firent entendre la « Marche des Enfants de Troupe », sous la direction de M. Busnel. Le jury était composé du Maître Henri Sauguet qui présidait, entouré de MM. Achille, Ciran, Durand et Bouey.

Voici le très beau programme entendu : Harmonie de Vayres : « Le Pays du Sourire » (dir. M. Grelot) ; Harmonie Castillonnaise : « l'Italienne à Alger » et « Coppelia » (dir. M. Taleyrac) ; Fanfare de Saint-Denis-de-Piles : « Ouverture Provençale », de Tournel (dir. M. de Sainte-Croix) ; Harmonie de Lagorce : « La Vierge du Calvaire », de Champel (dir. Pierre Duhard) ; Harmonie de Guitres : « Les Cloches de Corneville » (dir. M. Duhard) ; La Vigilante de Lussac : « Cherbourg », d'André et « Sur un Marché Persan » (dir. M. de Sainte-Croix) ; Le Réveil d'Abzac (dir. MM. Seguin et Dutour) et La Batterie de Fronsac (dir. M. Duchamps) : diverses marches, tambours et clairons ; Harmonie de Monguyon : « A travers nos provinces », de Kelsen (dir. M. Busnel) ; l'Union Musicale de Coutras : « Le Calife de Bagdad » (dir. M. Fortin) ; Batterie-Fanfare La Sirène de l'Océan de Mimizan : « La Bouscotte », de Poirier, et « Souvenir » de Reinhart (dir. M. Reinhart) ; Harmonie de Montpon : « Prélude, Carillon, Menuet et Farandolle de l'Arlésienne » (dir. M. Moureau).

La remise des diplômes et médailles clôtura cette journée si agréable, suivie par une grosse population et dont peut être fière l'Harmonie-batterie izonnaise et ses animateurs.

MARCILLAC

Festival du Groupement Musical des Sociétés du Blayais-Cubzaguais

L'Union Musicale de Marcillac doit être fière de son succès, et disons combien nous en sommes heureux pour la musique, pour toutes nos vaillantes sociétés musicales et tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette belle journée du 16 mai. Au président incomparable qu'est M. Daniel Lhoumeau, vont toutes nos félicitations. Il a recueilli les fruits de son travail acharné, de son amabilité souriante qui lui conquiert tous les cœurs, tous les appuis, toutes les amitiés.

Bravo aussi à ce groupement du Blayais-Cubzaguais qui est en pleine cohésion avec à sa tête son président M. Perineau qui d'ailleurs retenu par la maladie fut remplacé par son adjoint, M. Régis Sirdet, membre du Comité de la Fédération des Sociétés muscales du Sud-Ouest, et président de la Lyre Saint-Chrystolienne, dont on sait tout le dynamisme et les efforts pour justement donner aux sociétés de l'arrondissement, force, vigueur et courage, et dont il faut souligner la réussite.

Le matin, dans la vieille église Saint-Vincent de Marcillac, qui garde, belle et trapue, tout le charme roman du 12e siècle aquitain et dont le clocher évoque ceux de Ste-Croix de Bordeaux, la Lyre Saint-Chrystolienne, dirigée de main de maître par M. Janeau, fit entendre diverses pages de la messe de Stollian et l'« Ave Verum » de Mozart, tout cela avec une délicatesse de nuances qu'il faut souligner.

Après l'office, un défilé des sociétés, conduites par la batterie-fanfare, « Les Meriots de Cars-Blaye » sous l'autorité compétente de son chef, M. Perroy qui fait des merveilles, révéla une société, dans sa nouvelle tenue blanc et lie de vin, pour les parements, comme il se doit pour une société qui porte si fièrement et avec honneur le nom d'un des premiers cépages girondins. Elle reçut de chaleureux bravos dont le président, M. Curot eut sa part bien méritée. Un vin d'honneur servi à la mairie fit entendre les bonnes paroles d'accueil de M. Henri Etelain, maire de Marcillac, auxquelles répondit M. Dellaune, député de la Gironde.

Au cours du déjeuner qui réunit les personnalités et représentants des sociétés participantes, nous eûmes la faveur d'éloquentes interventions de MM. Daniel Lhoumeau, président de l'Union Musicale de Marcillac ; capitaine Lompre, chef de musique de la IVe Région Militaire ; Bergeon, ancien maire et président d'honneur de l'Union Musicale ; Dellaume, député ; Pauzet, sénateur ; Etelain, maire de Marcillac et Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

Puis un magnifique défilé de toutes les sociétés ouvrit le festival qui avait lieu dans les belles cours ombragées des écoles.

La remise du drapeau du Groupement musical Blayais-Cubzenai à la Société Musicale de Marcillac fit entendre une belle allocution de M. Régis Sirdet qui souligna le remarquable succès de la journée, avec un public particulièrement nombreux, avec un programme magnifique, avec la présence d'un soleil splendide, gage de victoire éclatante, ce soleil qui fit hélas tant défaut au festival de l'an dernier à Saint-Chrystoly et que le président fédéral désigna si justement « Eau et Musique » ! Après avoir rendu un vibrant hommage au président de la Fédération, M. Henri Ciran, qui se dépense sans compter pour animer de sa foi et de son dynamisme la Fédération du Sud-Ouest, M. Sirdet remercia la foule accourue et évoquant le brillant passé du Groupement du Blayais et Cubzenais, il mit l'accent sur la bienfaisante présence de la musique populaire. Après que M. Lhoumeau lui eut répondu, le président-directeur de Marcillac dirigea le morceau d'ensemble : « Le Jour le plus Long » auquel succéda une longue ovation. Puis la Musique Militaire, avec la « Marche Consulaire à Marengo » et quelques autres pièces de son répertoire, se tailla un très grand succès.

L'Harmonie de Saint-Savin (prés. M. Bourgeaud, dir. M. Janeau) avec « Cavalerie Légère » ; l'Harmonie de Berson (prés. M. Braud, dir. M. R. Bélougne) avec « l'Ile des Fées », de Popy ; l'Union Musicale de Cartelègue (prés. M. Eymard, conduite par M. Braud ; la Lyre Saint-Chrystolienne (prés. M. Sirdet, dir. M. Janeau) avec « Egmont » ; l'Union Musicale Boisredonnaise (prés. M. Biguereau, dir. Mme Lamour) avec « Le Nouveau Seigneur du Village » ; l'Harmonie de Saint-Girons (prés. M. Renaud) ; l'Union Musicale de Marcillac, sous la baguette de M. Lhoumeau, avec « Pour Don Carlos », de Lopez, et les batteries-fanfares de Boisredon et « Les Meriots de Cars-Blaye », composèrent un très beau concert auquel s'ajoutèrent les danses du Groupe Artistique de Saint-Ciers-de-Canesse, dirigé par M. Jean Etlé, qui tenait le piano d'accompagnement. Une distinction chaleureuse remercia les jeunes artistes qui durent bisser tous leurs numéros. Avant la remise des diplômes, les conclusions d'une si belle manifestation furent faites par MM. Ciran, Dellaune et Etelain. Puis le président, M. Ciran, remit les récompenses fédérales à de bons et fidèles musiciens, et à M. Eymard, le dévoué président de Cartélègue, qui totalise 70 années de service à la musique, la plus haute récompense de la Confédération Musicale de France, la Médaille des Vétérans. C'est par une ovation formidable à l'adresse du récipiendaire que se termina le festival de Marcillac, qui restera un grand jour parmi les manifestations musicales de notre région.

TARN

Le congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn

C'est dans la ville d'Albi que notre Fédération a tenu ses assises générales annuelles, le dimanche 13 juin, à 10 h., dans la salle des réunions de la Mutualité Agricole.

Le président Gabriel Satgé était entouré des membres du bureau, des délégués de 29 sociétés musicales, des directeurs de sociétés et de nombreux musiciens tarnais.

Dans son allocution d'ouverture, après avoir salué les congressistes et les avoir remerciés d'être venus aussi nombreux participer aux travaux, le président Satgé, serviteur infatigable et défenseur acharné de la musique populaire, a souligné la vitalité de notre Fédération (qui a été montrée en exemple par la Confédération Musicale de France), car elle n'a qu'un but : faire aimer la musique et l'inculquer à notre belle jeunesse.

Ensuite, le secrétaire fédéral Maurice Bascoul a fait l'appel des sociétés et a donné lecture du compte rendu d'activité très complet de l'année écoulée, qui sera adressé à toutes les sociétés fédérées, suivant un vœu adopté par les congressistes.

Le rapport financier a été exposé par M. Ludovic Julien, trésorier fédéral, et a été approuvé à l'unanimité.

Après des échanges de vue, il a été décidé que le festival de 1966 se tiendrait dans la charmante et très accueillante petite ville de Lacaune. Les directeurs de sociétés, ainsi que les présidents, seront convoqués dans quelques jours afin d'établir le programme des morceaux à mettre à l'étude par les divers groupements

Comme d'habitude, l'assemblée a renouvelé sa confiance aux membres sortants et le bureau a été reconduit sans changement. La matinée s'est enfin terminée par un repas fraternel de 140 couverts servi à l'Hôtel Chiffre.

L'après-midi fut réservé au concours du « Jeune Soliste » ouvert à tous les jeunes musiciens fédérés du département âgés de 12 à 19 ans. Ce concours a connu un remarquable succès et un public nombreux était venu au Théâtre municipal encourager ces jeunes artistes.

Trois jurys, composés de MM. Anciaux, Avril, Bouviale, Escrive, Ferry, Frayssinet, Grand, Héral, Pribylak et Vidal, jugèrent les talents des concurrents qui réellement étaient au-dessus de la normale et dont certains ont montré une valeur musicale pleine de promesses.

M. Marc Hérla, de Graulhet, donna lecture du palmarès établi par le jury et tous les auréats reçurent une belle médaille artistique des mains du président Satgé, sous les applaudissements de l'assistance. Voici le palmarès :

CATEGORIE SUPERIEURE
(15 à 19 ans)

Trompettes. — 1. prix : Cauquil Marc (Harmonie de Mazamet) ; 2. prix : Barreau André (Les Enfants d'Albi) ; 3. prix : Azalbert Jean-Louis (Harmonie de Briatexte) ; 4. prix : Ruech Claude (Les Enfants d'Albi).

Basse. — 1. prix : Franco Nicolas (Union Musicale de Carmaux).

Mandoline. — 1. prix : Mlle Walzak Colette ; 2. prix : Mlle Bergon Danièle (toutes deux de l'Estudiantina Albigeoise).

Accordéons. — 1. prix ex-æquo Mlle Suc Françoise (Accordéonistes de Cagnac), M. Grima Alain (Samma d'Albi) et M. Loupias Jean-Claude (Samma d'Albi) ; 2. prix : Sabatier Francis (Samma d'Albi). Graulhet) ; 4. prix : oBuzinac Gerard

Clarinettes. — 1. prix : Villeneuve Albert ; 2. prix : Latger Jean (les deux, Harmonie des Enfants d'Albi) ; 3. prix Jouola Gérard (Les Enfant d'Albi) ; 4. prix : Bouttes Roland (Les Enfants Castrais).

Saxophones. — 1. prix : Pouzenc Bernard (Union Musicale de Carmaux).

Flûtes. — 1. prix : Radakowitch Michel (Harmonie de Mazamet) ; 2. prix : Sicard Maurice (Les Enfants Castrais).

CATEGORIE MOYENNE
(12 à 15 ans)

Trompettes. — 1. prix : Camalet Christian (Union Musicale de Graulhet).

Bugles et cornets. — 1. prix : Pinel Marc (Harmonie de Briatexte) ; 2. prix : Aussoulant Louis (Harmonie Lyre de Lavaur).

Baryton. — 2. prix : Terral Rémy (Harmonie de Briatexte).

Clairons. — 1. prix Huc Henri ; 2 prix : Enjalbal Serge (les deux du Réveil Lacaunais).

Accordons. — 1. prix ex-æquo : Graczyk Robert (Accordéonistes de Cagnac) et Soudry Gérard (SAMMA d'albi) ; 2 prix ex-æquo : Gabuniel Bernard, Mafire Thierry (SAMMA d'Albi) et Faurie Christian (Acordéonnistes de Cagnac).

Clarinettes. — 1. prix : Trouche Jean-Luc (Union Musicale de Graulhet) ; Weyrey Pierre (Harmonie de Briatexte) ; 3. prix : Héral Jacques (Union Musicale de Graulhet) ; 4. prix : Boudinac Gérard (Lyre de Lavaur).

Saxophones. — 1. prix : Ayme Francis (Harmonie de Briatexte) ; 2. prix : Benos Alain (Union Musicale de Graulhet).

Nous félicitons tous ces lauréats, ainsi que leurs dévoués professeurs.

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
13, rue Claude-Groulard

LA RENTRÉE SCOLAIRE EST PROCHE

Professeurs, pensez aux ouvrages d'enseignement

MÉTHODE PROGRESSIVE de cornet - trompette - bugle

et tous instruments à 3 pistons notés en clé de sol

par Julien PORRET

PRIX : 20 F

Plus de 1.000 professeurs et chefs de musique dans le monde entier ont déjà adopté la méthode PORRET. Faites-en autant, vous serez étonnés du résultat.

Faisant suite à la méthode

24 ÉTUDES MÉLODIQUES ET PROGRESSIVES pour cornet et trompette

et tous instruments à 3 pistons notés en clé de sol

particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres

par Julien PORRET

PRIX : 10 F

UN OUVRAGE ATTENDU PAR TOUS LES PROFESSEURS DE SAXOPHONE

à paraître en septembre :

Une méthode de saxophone enfin écrite par un saxophoniste !

MÉTHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES

par Robert LETELLIER

Premier prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.
Membre du jury au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.
Directeur-fondateur du Sax-Quartet de Paris.
Saxophone solo à la Musique de l'Air.

Prix probable de lancement : 30 F.

CES OUVRAGES PEUVENT ETRE ENVOYÉS EN COMMUNICATION AUX PROFESSEURS ET CHEFS DE MUSIQUE

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — Charnay-lès-Mâcon — (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE